

Al Gore ou la difficulté d'exister entre « W » Bush et Bill Clinton

QUINZE JOURS après le Parti républicain, le Parti démocrate tient sa convention nationale à partir de lundi 14 août à Los Angeles. Pour Al Gore, actuel vice-président et candidat des démocrates à l'élection présidentielle du 7 novembre, il est désormais urgent de parvenir à se démarquer du président Clinton et d'afficher un programme qui tranche véritablement sur les propositions de son rival républicain George W. Bush. Lundi soir, Bill Clinton devait voler une dernière fois la vedette à son vice-président en prononçant un discours d'adieux devant la convention. Candidate au fauteuil de sénateur de New York, son épouse Hillary devait aussi prendre la parole. Mardi, le président passera symboliquement le flambeau à son dauphin lors d'une tournée électorale dans le Michigan.

Lire page 2

Les entreprises à risques

ACCIDENT du Concorde, pollutions dues à une raffinerie au Brésil et à une centrale thermique en Espagne, problèmes de santé publique dans l'agroalimentaire... Ecologiques ou humaines, les catastrophes confrontent les entreprises à la question du risque. Pourtant, selon René Amalberti, médecin militaire et spécialiste du risque, le niveau de sécurité dans le nucléaire, la chimie, les transports aériens et ferroviaires - n'a jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui. A tel point que les taux d'accidents ne s'améliorent plus. Objectif affirmé des politiques et des entreprises pendant plus de vingt ans, le risque zéro n'existe pas. Mais l'opinion n'est pas préparée à l'admettre.

Lire page 13 et notre éditorial page 11

Un sommet pour l'ex-Zaïre



LAURENT-DÉSIRÉ KABILA

LE PRÉSIDENT de la République démocratique du Congo (RDC), Laurent-Désiré Kabila, devait participer lundi 14 août à un sommet extraordinaire des dirigeants d'Afrique australe sur l'ex-Zaïre, où la guerre continue malgré les accords de paix de 1999. Le déploiement de casques bleus est de nouveau reporté.

Lire page 5

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 815 - 7,50 F

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

Corse : un attentat contre la paix

- En visant l'ADEC, les auteurs de l'explosion d'Ajaccio s'en sont pris à l'Assemblée de Corse
- L'utilisation d'une voiture piégée et de nitrate de fioul rappelle un attentat de novembre 1999
- Les nationalistes ont unanimement condamné « une agression contre la paix »

LES ÉLUS et responsables politiques corses de toutes tendances ont condamné l'attentat qui a endommagé, dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 août, les locaux d'une agence dépendant de l'Assemblée de Corse à Ajaccio. Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazione, a dénoncé « une agression contre le processus de paix en cours ». « Cet attentat ne pourra pas le remettre en question, a-t-il assuré, car d'un côté et de l'autre, en Corse et à Paris, nous sommes attachés au dialogue et à installer la paix définitivement en Corse. Nous ne changerons pas de route. La paix est un objectif, il nous appartient de la construire, quels que soient les obstacles qui ne manqueront pas d'apparaître. »

L'attentat visait l'Agence pour le développement économique de la Corse (ADEC) à Ajaccio. L'explosion a légèrement blessé plusieurs habitants. La quatorzième section du parquet de Paris, spécialisée dans la lutte antiterroriste, a été saisie. Les enquêteurs ne disposaient, lundi matin, que de peu



d'éléments, d'autant qu'aucune revendication de l'attentat n'avait été formulée. La violence de l'explosion a rendu la voiture piégée - probablement un véhicule volé - difficilement identifiable. En revanche, la nature de l'explosif a pu être analysée : il s'agit de nitrate de fioul.

La nature de cet explosif, ainsi que le mode opératoire, incitent les enquêteurs à faire le rapprochement avec l'explosion qui avait endommagé, le 25 novembre 1999, les locaux de l'Urssaf. Ces bâtiments administratifs avaient été atteints par l'explosion, en plein jour, d'une Peugeot 205 piégée qui avait blessé légèrement sept personnes. Dans le cadre de cette enquête, deux militants de Corsica Viva, vitrine légale du FLNC du 5 mai 1996, ont été mis en examen et écroués. Corsica Viva a cependant condamné « fermement » l'attentat contre l'ADEC dans un communiqué publié dimanche.

Lire page 6



GÉRARD RONDEAU

PORTRAITS

Les ailleurs de la mode

1. Dries Van Noten, l'Anvers du décor

Pour une semaine, *Le Monde* part à la recherche de ce qui fait l'inspiration des grands créateurs de mode. Aujourd'hui, Dries Van Noten (photo), natif de la cité de Rubens, se souvient des étoffes rares, chinées au bout du monde par les drapiers flamands, qui ont façonné sa culture du toucher.

p. 10

Face aux OGM, les grands bourgognes lancent l'« appel de Beaune »

LE FRONT international de la guerre contre les organismes génétiquement modifiés (OGM) vient de s'élargir au monde de la vigne et du vin. Des propriétaires, vigneron et négociants des plus grands terroirs bourguignons, refusent ouvertement de basculer dans un monde où, sous couvert de rentabilité et de meilleure maîtrise du vivant végétal ou microbien, quelques multinationales viendraient dicter chez eux de nouvelles règles. Et ceux qui sont aujourd'hui chargés des crus et climats où les cépages pinot noir et chardonnay atteignent la quintessence planétaire de leurs expressions organoleptiques expriment, sans fard, leur angoisse.

L'affaire est partie de Beaune, où, depuis un an, Anne-Claude Leflaive (domaine Leflaive) et Pierre-Henri Gagey (maison Louis Jadot) ont réuni des chercheurs de divers horizons, généticiens, biologistes ou spécialistes en écologie. Inquiets du développement des OGM dans l'agriculture traditionnelle, ces Bourguignons voulaient, avec une vingtaine de leurs collègues, mieux cerner l'impact que pourrait avoir cette révolution agricole sur la vigne et la

vinification. Le bilan dressé est suffisamment inquiétant pour réunir les propriétaires de domaines aussi prestigieux que ceux de la Romanée-Conti, du marquis d'Angerville ou des maisons Bouchard Père & Fils, Antonin Rodet ou Joseph Drouhin.

L'« appel de Beaune » qu'ils viennent de lancer est sans ambiguïté. « Aucun OGM "vigne et vin" n'a certes encore obtenu à ce jour d'autorisation de mise sur le marché en Europe. Pour autant, les études dans ce domaine sont très avancées, précisent-ils. Des levures génétiquement modifiées permettent déjà, en laboratoire, de réaliser la fermentation malolactique en même temps que la fermentation alcoolique, le tout en quatre jours. Ces mêmes levures permettent d'acidifier les moûts en transformant une partie de leurs sucres en acide lactique. Des plants de vigne résistant à certaines maladies virales sont déjà en phase d'essai et d'autres projets sont en cours d'évaluation ou de développement. Ils concernent par exemple des levures sécrétant différents arômes. »

Aux confins de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune, on révèle que des expérimenta-

tions de culture en plein champ de plants de vigne transgéniques sont en cours en France, en Allemagne et en Australie. Les résistants qui commencent à s'organiser via un « comité de veille et d'information » expliquent avoir, tardivement peut-être, saisi l'ampleur du danger. La menace ne naît pas ici du maïs, du colza ou du soja génétiquement modifiés, mais bien de l'ensemble du monde de la vigne et de la transformation de ses fruits en vin. Bien loin de refuser tout apport de la science dans leur domaine, les auteurs de l'« appel de Beaune » estiment que de nombreuses questions demeurent sans réponse. Au nom du principe de précaution, de la diversité et de la typicité de leurs vins, ils réclament un moratoire. « Nous souhaitons que les autres régions viticoles mènent chacune une démarche semblable à la nôtre de manière à ce que nous puissions tous ensemble orienter l'avenir de la viticulture française. »

Jean-Yves Nau

Lire aussi nos informations page 24



JEAN-PIERRE FAUREAU

GRANDS SITES MENACÉS

Le Rayol, magie varoise

Créés au début du siècle, puis abandonnés après la guerre, les jardins méditerranéens du Rayol (photo) ont été soustraits en 1989 à l'appétit des promoteurs par le Conservatoire du littoral. Restaurés, ils abritent aujourd'hui plus de 1 500 espèces, indigènes et exotiques, et offrent au public une divagation poétique entre Californie et Chine, massif des Maures et Nouvelle-Zélande.

p. 9

Immigration : la tentation de l'ouverture

« OUVRIER les frontières »... Le slogan avait l'odeur soufrée de la provocation lorsqu'il fut lancé, en France, au milieu des années 90. Les militants des droits de l'homme qui le défendaient cherchaient à fuir le climat pesant dans lequel une décennie de venimeuses controverses sur l'immigration avait plongé le pays sous la pression de l'extrême droite. Plutôt que de perfectionner sans cesse les outils répressifs au risque de saper les fondements des droits de l'homme et la démocratie, plutôt que d'enfermer le débat sur les migrations dans l'unique problématique des contrôles aux frontières nationales, ces précurseurs proposaient de rebâtir une législation sur des bases nouvelles. Les références à la liberté fondamentale d'aller et venir, aux inégalités croissantes qui déchirent la planète et gênèrent les migrations, guidaient leur réflexion.

« Ouvrir les frontières »... L'utopie n'est pas devenue, en l'an 2000, la devise des dirigeants des pays riches. La mort affreuse des 58 Chinois de Douvres a surtout relancé la lutte contre les filières clandestines. Mais la perspective d'une certaine ouverture n'est plus taboue et nourrit désormais les dé-

bats. Il n'est pas question d'abolir les contrôles censés dissuader les migrants d'affluer ou de s'installer. Les conséquences d'un libéralisme à tout crin dans ce domaine seraient désastreuses, aussi bien en matière de salaires et de protection sociale que de xénophobie. Mais le discours démagogique des années Pasqua, promettant l'« immigration zéro », a cédé la place à un débat balbutiant sur l'art et la manière d'entrouvrir les frontières. La pratique des opérations de régularisation, bizarrement saluée en France par l'ancien ministre de l'intérieur et utilisée dans la plupart des pays voisins, avait déjà signé l'abandon de fait de cet objectif insensé. La tentation libérale, déjà perceptible lors du sommet européen de Tampere en octobre 1999, a imprégné les débats de la récente rencontre des ministres européens, les 28 et 29 juillet.

Les responsables réunis à Marseille n'ont pas avalisé le plaidoyer en faveur d'une reprise générale de l'immigration de travailleurs en Europe développée par le commissaire européen Antonio Vitorino.

Philippe Bernard

Lire la suite page 11



BORIS HORVAT/ATP

FOOTBALL

Courbis et l'OM, profil bas

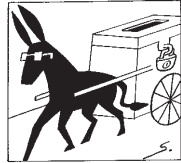
En faisant match nul avec Lens (0-0), dimanche 13 août à domicile, l'Olympique de Marseille a confirmé que les ambitions du club, cette année, pourraient se limiter à celles d'une saison de transition. Pour ses retrouvailles avec le Stade-Vélodrome, le nouvel entraîneur lennois et ex-coach marseillais, Roland Courbis (photo), s'est fait, lui aussi, plus discret qu'à son habitude.

p. 17

International	2	Tableau de bord	14
France-Société	6	Aujourd'hui	17
Carnet	8	Météorologie, jeux	19
Régions	9	Culture	20
Horizons	10	Guide culturel	21
Abonnements	12	Emploi/annonces	22
Entreprises	13	Radio-Télévision	23

ÉLECTIONS Quinze jours après le Parti républicain, le Parti démocrate tient sa convention nationale à partir de lundi 14 août à Los Angeles. ● LE VICE-PRÉSIDENT Albert Gore, candidat

du parti à l'élection présidentielle du 7 novembre, reste à la traîne dans les sondages derrière son rival républicain George W. Bush. ● GRAND DILEMME : il doit réussir à se démarquer



DÉMOCRATES

de Bill Clinton tout en profitant du succès de l'économie. ● LA CONVENTION sera aussi le lieu des adieux politiques de Bill Clinton, qui doit intervenir lundi devant les délégués ainsi

que son épouse Hillary. ● HOLLYWOOD soutient Al Gore bien qu'il ait choisi pour colistier Joe Lieberman, un pourfendeur de la violence dans les médias.

Al Gore à la reconquête face à son rival « W » Bush

La convention du Parti démocrate est réunie à partir de lundi 14 août à Los Angeles pour introniser son candidat à la Maison Blanche. Le vice-président doit se démarquer de Bill Clinton et affirmer la différence de son programme par rapport à celui des républicains

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

La convention démocrate qui s'est ouverte, lundi 14 août, au Staples Center, un stade couvert de la métropole californienne, sera-t-elle aussi bien planifiée, chorégraphiée et sans surprise que celle qu'ont tenue les républicains il y a deux semaines à Philadelphie ? En tout cas, les dirigeants du parti entendent tout faire afin que ce grand spectacle, surtout destiné à la télévision, mobilise les 4 337 délégués et offre à la nation l'image la plus motivante possible du « ticket » Al Gore-Joe Lieberman pour lui permettre d'entrer dans la campagne en tête, ou du moins au coude à coude avec le « ticket » rival George W. Bush-Dick Cheney.

Les démocrates auront en tout cas fort à faire pour réveiller un électoral dont les républicains n'avaient pas non plus réussi à susciter l'intérêt. L'audimat a à peine frêmi et les grandes télévisions ont réduit leur couverture au minimum. Il est encore trop tôt pour que les Américains se passionnent pour la course entre M. Bush et M. Gore et il sera bien temps de s'y intéresser après le long week-end du *Labour Day* (le 4 septembre) et les Jeux olympiques.

Le candidat républicain vient de passer plusieurs jours en Californie en compagnie du sénateur John McCain pour tenter de réduire l'écart avec son rival dans cet Etat clé de toute présidentielle. D'autant que la dynamique créée par son



triomphe à Philadelphie a été coupée court par l'annonce, peu après la Convention, du choix surprise du sénateur Lieberman, dont M. Gore a tiré avantage. Restera à ce dernier à transformer l'essai, à métamorphoser sa convention en plate-forme de lancement, à convaincre l'électorat qu'il existe des différences de fond entre les deux partis sur des questions qui le préoccupent – comme le contrôle des armes à feu, l'avortement, l'environnement ou la politique sociale – et à donner de lui-même une vision plus chaleureuse, celle d'un leader qui soit plus que le

pâle second de Bill Clinton pendant huit ans.

Le destin de tout vice-président briguant la succession est de devoir attendre sa convention pour se démarquer de son patron et montrer qu'il est devenu son propre maître. Ce fut aisé pour Nixon et George Bush de remplacer Eisenhower et Reagan, tous deux en fin de carrière. La tâche est plus ardue pour Al Gore. Bill Clinton, qui aura cinquante-quatre ans le 19 août, n'a aucun désir de partir en retraite et brûle d'envie de faire campagne pour un successeur qui poursuivra

sa politique économique et ancrera encore mieux les démocrates au centre. Après avoir battu à nouveau sa coule en public sur ses écarts sexuels, il a passé le week-end à Los Angeles avec son épouse Hillary à faire du « fund raising » (de la collecte de fonds) pour la bibliothèque de Little Rock portant son nom avant de se préparer à prononcer son discours d'adieu, lundi, à la Convention. Il aura fallu toute la persuasion de M. Gore pour qu'il accepte de quitter les lieux aussitôt.

MIRACLE ÉCONOMIQUE

Quoi qu'il fasse, Al Gore doit vivre avec le spectre de Bill Clinton, dont il veut capter l'héritage sans en endosser le passif. C'est sa politique – en particulier son insolente réussite économique – sur laquelle il compte pour séduire l'Amérique. Des anciens de la Maison Blanche, comme l'ex-secrétaire au commerce Mickey Kantor ou le précédent secrétaire général Leon Panetta, ont ainsi vanté ces derniers jours le rôle crucial et parfois audacieux du vice-président dans le miracle économique, et en particulier dans la stratégie budgétaire.

Mais Al Gore veut en même temps se distancer au maximum des écarts de Bill Clinton dans le Monicagate. D'où son choix de Joe Lieberman, ami personnel mais critique cinglant du président sortant, pour contrer un candidat républicain qui l'accuse de culpabilité par association pour avoir été le plus proche

collaborateur d'un chef de l'Etat dépravé. C'est enfin à ce génie de la politique, ce communicateur sans égal que l'on compare de manière peu charitable la prestation plate du vice-président.

Le « ticket » démocrate aborde la convention dans une position moins mauvaise qu'on aurait pu le penser.

pour se présenter en symbole du mot d'ordre qu'il s'est choisi : « *Un conservateur plein de compassion.* » Brandissant le drapeau de la compassion et laissant à son colistier Dick Cheney celui du conservatisme pour rassurer ses troupes, il s'est emparé pendant dix jours de la « une » des médias pour se propul-

Des Jeux olympiques et des élections

Il faudra sans doute attendre la fin des Jeux olympiques, le 1^{er} octobre, pour que l'opinion américaine se prenne au jeu de l'élection présidentielle. Jusque-là, les chaînes de télévision privilégieront les exploits des sportifs américains à Sydney, et il sera difficile de connaître avec certitude le degré de popularité des candidats. Avant septembre, « *les sondages, c'est de la fumée, de la barbe à papa. Les gens ne se sont pas encore fait une opinion* », dit Stephen Hess, de la Brookings Institution.

Mais, selon une étude du Shorenstein Center sur la presse et la politique de l'université Harvard, il a fallu attendre le 26 juillet pour que 30 % d'Américains s'intéressent à la campagne ; ils étaient 39 % le 6 août contre 37 % qui s'en désintéressaient. Pour le directeur du projet Thomas Patterson, le rebond de popularité des candidats « *n'est pas un grand mystère, il est simplement dû au grand nombre d'indécis qui ont fait leur choix en fonction de ce qu'ils ont vu ou entendu pendant les conventions* ». – (Corresp.)

Certes, les sondages doivent être lus avec précaution, mais il est clair que, du moins parmi les Américains, qui savent déjà ce qu'ils veulent, M. Bush est sorti grand de son triomphe à Philadelphie : il est apparu en leader, gommant au maximum les références droitières du Grand Old Party, pourtant évidentes sur des questions comme l'avortement,

ser loin devant un Al Gore dont la campagne a longtemps été chaotique et dépourvue de direction claire.

Le vice-président n'a pas encore trouvé de slogan qui sonne aussi fort que celui des républicains. Mais, avec son choix surprise de Joe Lieberman, il s'est montré capable de prendre des décisions audacieuses – ce dont il n'était guère coutumier – et a coupé l'herbe sous les pieds de « W » alors même que le ticket républicain partait à la conquête des Etats les plus disputés entre les deux partis (Michigan, Wisconsin...). Al Gore a repris une partie de son retard ; il lui restera à rattraper le reste et ce ne sera pas aussi aisé.

Cela dépendra de son pouvoir de séduction quand il prononcera, jeudi, son discours-programme. Mais aussi de sa capacité à unir un parti dont il a longtemps courtisé l'aile gauche et syndicaliste avec un discours populiste sur les « *familles laborieuses* » avant de se doter d'un colistier venu de la droite démocrate. George W. Bush s'était, lui aussi, livré à un exercice similaire car les deux candidats savent que, même s'ils doivent fidéliser leurs extrêmes, c'est au centre que se gagnent les élections. Cette leçon donnée par Bill Clinton en 1992 et 1996 contre des républicains radicalisés est toujours valable en l'an 2000.

Claudine Mulard

Patrice de Beer

Hollywood vote démocrate malgré les critiques de Joe Lieberman

LOS ANGELES

correspondance

Le choix de Joseph Lieberman sur le ticket démocrate a inquiété les milieux du cinéma, prompts par ailleurs à applaudir le casting d'un membre de la communauté juive. Car le sénateur du Connecticut se définit comme un « guerrier » luttant contre la « culture populaire de plus en plus toxique » du cinéma, de la télévision, de la musique, des jeux vidéo et de l'Internet. Récemment, il protestait auprès de la Federal Communications Commission (FCC), l'organisme de régulation des télécommunications, contre « *la vague grandissante de violence glorifiée et de programmes explicitement sexuels* » sur le petit écran, et a suggéré de soumettre le renouvellement des licences à un audit des programmes. Il a soutenu la puce antiviolence (ou *V-chip*), appelé les producteurs à un « *code de conduite volontaire* », comparé l'hypocrisie de Hollywood à celle de l'industrie du tabac, et, avec le républicain conservateur William Bennett, il remet les prix « *Silver*

Sewer » (ou « égout d'argent ») aux émissions les plus « *polluantes* ».

Ces attaques sont fort mal vues par les milieux hollywoodiens, qui, historiquement libéraux, ont toujours soutenu généreusement les démocrates. « *Les gens sont déçus, si cela présage encore plus de critiques de Hollywood* », a déclaré Jack Valenti, le président de la Motion Pictures Association. « *C'est un très bon choix* », nuancit Jeffrey Katzenberg dans le *Los Angeles Times*, reflétant la prudence des supporters démocrates. En tout cas, la menace que représenterait un vice-président enclin à légiférer leur business n'a pas tiédi l'ardeur de ces riches et célèbres donateurs, qui apporteront une contribution de millions de dollars lors d'une centaine de *fund raisers* organisés à Los Angeles, avant et pendant la convention.

Samedi, un gala à Brentwood – d'un prix d'accès de 1 000 dollars pour le cocktail (1 100 euros), 25 000 pour le dîner – a collecté 1 million de dollars pour la campagne sénatoriale d'Hillary Clinton, qu'accompa-

gnait son mari. Dimanche, le président est reparti d'un brunch à 100 000 dollars par couple qui avait lieu dans la résidence de Barbra Streisand à Malibu, avec près de 10 millions pour sa future bibliothèque. Harvey Weinstein, de Miramax, parraine un gala au Shrine Auditorium, le 17 août, où Streisand doit chanter : 1 000 dollars le billet, et 50 000 pour l'accès aux coulisses et à Al Gore.

DONS AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON

Ayant versé près de 6 millions de dollars pendant ce cycle électoral aux comités d'action politique démocrates, contre seulement 3 millions aux comités républicains, l'industrie de la télévision, du cinéma et de la musique est le quatrième secteur par ses contributions aux démocrates, après les avocats, la finance et l'immobilier. Et la liste des dons individuels sonne comme un palmarès, avec dix-sept stars ayant remporté un Oscar (Warren Beatty, Nicolas Cage, Kevin Costner, Michael Douglas, Larry Hagman, Herbie Hancock, Tom

Hanks, Jack Nicholson, Oliver Stone...), des patrons de studio (Edgar Bronfman, Michael Eisner, Sherry Lansing, Sumner Redstone, David Geffen, Jeffrey Katzenberg, Steven Spielberg). DreamWorks SKG, fondé par les trois derniers cités, est l'entreprise hollywoodienne la plus généreuse envers les démocrates, avec déjà 525 000 dollars. La Walt Disney Company et Fox Entertainment ont versé plus de 100 000 dollars à la convention de Los Angeles.

Mais désormais Hollywood la démocrate doit veiller à verser des contributions en dollars au-dessus de tout soupçon de libéralisme car, avec Joseph Lieberman, la moralité se veut de retour. D'où la controverse autour de Loretta Sanchez, la représentante d'Orange County, que son parti a empêché de tenir un *fund raiser* dans la PlayBoy Mansion de Hugh Hefner, « *déplorant le message que cet événement pourrait envoyer* ».

Claudine Mulard

Patrice de Beer

Colistier juif contre « Journée de Jésus » : de l'usage appuyé des religions dans la campagne

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

« *Joe Lieberman ne veut pas être considéré comme un juif qui a été élu sénateur mais comme un sénateur qui est de religion juive* », a expliqué son rabbin. Premier membre juif du « ticket » présidentiel d'un grand parti, cet orthodoxe pratiquant, qui affirme la compatibilité de sa foi avec ses activités politiques, renforce la dimension religieuse de l'élection présidentielle. La dernière fois où la religion avait joué un rôle important, c'était en 1960 quand Kennedy avait dû convaincre ses compatriotes – en grande majorité protestants – que son respect pour le pape ne l'empêcherait pas de remplir ses fonctions. Pourtant, dans ce pays qui pratique la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le facteur religieux, déjà important, le devient de plus en plus : 95 % des Américains ne disent-ils pas croire en Dieu ?

Selon un récent sondage, 94 % des électeurs seraient prêts à voter pour un catholique et 92 % pour un juif ; mais 51 % refuseraient leur voix à un athée. « *C'est mal de ne pas avoir de religion* », dit Fred Greenstein, de l'université Princeton. Le fait qu'Al Gore ait choisi

un colistier juif ne devrait donc guère influencer sur le scrutin, même si l'on trouve encore des relents d'antisémitisme parmi certains militants noirs et dans une frange conservatrice.

« ALLIANCE CONTRE LES LIBÉRAUX »

Au contraire, explique Seymour Martin Lipset, de George Mason University, le fait que Joseph Lieberman soit juif pratiquant – et non pas un juif libéral et laïque – pourrait avoir joué un rôle-clé dans le choix du vice-président. En effet, « *les conservateurs religieux de toutes dénominations ont conclu une alliance contre les libéraux* », ce qui explique que des fondamentalistes protestants, comme le révérend Jerry Falwell, ont fait son éloge. Cela ne les empêchera pas de voter pour leur ami républicain George W. Bush, mais ce choix devrait, au moins, désamorcer en partie l'hostilité d'une droite chrétienne viscéralement anti-Clinton.

Il peut paraître surprenant à un Européen de voir un candidat comme M. Lieberman qualifier, mardi 8 août, sa nomination de « *miracle* » et émailler ses propos de multiples références à « *Dieu* » et de citations des Ecritures. Mais un baptiste du Sud comme Al

Gore ne rechigne pas, bien au contraire, à étaler sa foi, comme il l'a fait en présentant son colistier à Nashville. Il a aussi déclaré un jour qu'avant de prendre une décision importante il se demandait ce que le Christ aurait fait à sa place. Quant à Bill Clinton, il distille en public sa contrition sur sa « *crise personnelle* » avec Monica Lewinsky, comme jeudi dernier lors d'une réunion télévisée avec des pasteurs.

Il y a 40 ans, à Los Angeles, JFK le catholique

La dernière fois que les démocrates américains se sont réunis à Los Angeles, c'était en 1960 et la star de la convention était un jeune sénateur nommé John F. Kennedy. Ses rivaux à l'investiture démocrate pour la course à la Maison Blanche s'appelaient Adlai Stevenson et Lyndon B. Johnson, mais le charme, l'optimisme et le charisme de JFK conquièrent les délégués. Ce fut la première convention à laquelle Hollywood mêla ses paillettes, avec Frank Sinatra, Sammy Davis Jr et banquets de stars à Beverly Hills.

L'émission politique dominicale « *Meet the Press* », sur NBC, a rediffusé, dimanche 13 août, un extrait d'un de ses programmes réalisés avant la convention démocrate de 1960, dans lequel un journaliste demandait à JFK si sa religion – il était le premier candidat catholique à la présidence des Etats-Unis – n'allait pas constituer un handicap pour lui. John Kennedy y répondait que les électeurs s'intéresseraient à sa personnalité et à ses positions bien plus qu'à sa religion. Aujourd'hui Joseph Lieberman, le coéquipier d'Al Gore et premier juif à se présenter sur un « *ticket* » présidentiel, se voit poser les mêmes questions.

Du côté républicain, où l'influence de la religion est beaucoup plus forte à travers la droite chrétienne, « *W* » n'est pas en reste. Ce méthodiste, chrétien ayant retrouvé la foi (« *born again* ») à quarante ans après une vie passablement dissolue, ne manque aucune occasion d'afficher une foi fort conservatrice. Il a instauré au Texas une « *Journée de Jésus* », qu'il considère comme le philosophe politique qui l'a le plus in-

fluencé. Un des principaux points de son programme est de soustraire la politique sociale à des organisations religieuses financées par l'Etat. Comme l'a dit son colistier, Dick Cheney, « *le gouverneur et moi-même croyons que des groupes religieux, qu'ils soient mormons, méthodistes ou musulmans, doivent pouvoir recevoir de l'argent public pour réaliser leurs bonnes œuvres* ».

FAIRE LA DIFFÉRENCE

La tradition politique américaine serait-elle en train de revenir en arrière ? La méfiance d'une société et de ses multiples cultes envers le pouvoir serait-elle en train de s'estomper ? Selon le professeur Lipset, « *à un moment où la religion sent son poids faiblir dans la société, les confessionnels se sentent assiégés et veulent renforcer le rôle de la religion dans l'Etat. Ils lui demandent d'appliquer les principes moraux auxquels ils croient et tentent ainsi de réduire la coupure entre l'Eglise et l'Etat. Ils mélangent aussi les deux en tentant d'obtenir de l'argent pour leurs écoles...* »

« *Nous vivons dans le monde de la cybertechnologie mais les racines de la Réforme restent présentes* », ajoute Fred Greenstein pour expli-

quer cette résurgence qui se ressent dans les débats sur l'avortement ou sur la théorie de l'évolution. Plus qu'un problème politique, l'IVG est devenue, pour une forte minorité d'Américains, une question de foi, et le Parti républicain réclame son interdiction. L'opinion est aussi divisée sur l'évolution ; la commission scolaire du Kansas a voté en faveur de l'enseignement du créationnisme, mais ses membres les plus militants viennent d'être battus lors d'une élection locale.

Dans une campagne aussi indécise, tout peut faire la différence. Ainsi, si le choix d'un candidat à la vice-présidence est d'ordinaire peu important, celui de Joe Lieberman pourrait jouer un rôle. Al Gore a présenté sa décision comme un symbole de leadership, une qualité qu'il a du mal à affirmer : en choisissant un juif, il a su prendre un risque. Les politiciens manqueraient-ils de sincérité en utilisant ainsi la religion ? « *Je ne le crois pas* », dit Stephen Hess, de la Brookings Institution, mais ils agissent en politiciens qui pensent qu'une bonne politique peut avoir un impact. »

Patrice de Beer

L'hommage rendu à Bilbao aux quatre morts de l'ETA suscite l'indignation en Espagne

Les séparatistes ont appelé à la « poursuite de la lutte » pour Euskadi

Une grand-messe indépendantiste s'est tenue, samedi 12 août à Bilbao, dans le nord de l'Espagne, à la mémoire de quatre militants de l'or-

ganisation séparatiste basque tués dans l'explosion de leur voiture. Plus de dix mille personnes ont applaudi aux mots d'ordre de poursuite de

la lutte. A la suite de propos tenus lors de cette réunion, trois dirigeants séparatistes radicaux devaient, lundi, être poursuivis en justice.

BILBAO

de notre envoyé spécial
« Gora ETA militarra ! » (« Vive l'ETA militaire ») scandent une foule en transe au rythme de la txala-

REPORTAGE

Le leader historique de Herri Batasuna n'a rien perdu de sa légendaire virulence

parta, le traditionnel saxophone basque, dans une ambiance à la limite de l'insurrection. Sur l'estrade, des jeunes gens en tenue folklorique viennent de déposer les photos géantes de Patxi Rementeria, Ekain Ruiz, Zigor Aranbarri et Urko Gerrikagoitia, les quatre membres de l'organisation séparatiste tués dans l'explosion de la voiture bourrée d'explosifs à bord de laquelle ils circulaient, le 7 août, dans Bilbao.

En ce doux après-midi du samedi 12 août, les habitués retraités et couples d'amoureux ont déguerpi du square de l'Arenal, sur les berges de la rivière Nervion, pour

laisser la place à une grand-messe indépendantiste comme on n'en avait plus vu depuis longtemps à Bilbao. Plus de dix mille personnes, quelques vieillards ayant connu le franquisme, mais surtout beaucoup de jeunes, cheveux colorés, tenue négligée et piercing de rigueur, se sont rassemblés pour rendre un hommage funèbre aux quatre activistes dont les corps, pulvérisés par l'explosion, n'ont toujours pas été rendus aux familles.

Si la foule est moins dense qu'elle n'aurait pu l'être à la pire époque du conflit, dans les années 70 ou 80 lorsque les grandes manifestations pro-ETA rassemblaient facilement 100 000 sympathisants, la mise en scène, elle, n'a guère changé. Chansons récupérées dans le vieux répertoire de l'antifranquisme (« Quand ton frère tombe, prends-le sur ton épaule et continue ton chemin »), danses traditionnelles, concert de corne basque et récital de bertso-laris, sortes de bardes très populaires en Euskadi, précèdent les incontournables discours des leaders indépendantistes.

Soudain, trois individus aux visages masqués par des passe-montagnes font irruption sur la scène et y déploient un grand emblème de l'ETA, un serpent enroulé autour du manche d'une hache. En dessous, la devise de l'organisation, « *Bietan jarrai* », « continuer sur les deux voies » (la hache représentant la voie de la force et le serpent celle de l'astuce). A la vue de ce symbole vénéré, la foule explose en hurras. « *Vive l'ETA militaire ! Le peuple ne pardonnera pas !* », hurle en basque l'assistance déchaînée. Sa colère se dirige alors vers les journalistes qui couvrent l'événement : « *Télévision, manipulation !* », « *C'est vous, fascistes, qui êtes les terroristes !* » Quelques caméramen sont pris à partie. Les représentants de la presse écrite, eux, ont presque unanimement évité de sortir leur calepin et leur stylo. Les trois enragés s'éclipsent sous un tonnerre d'applaudissements.

Pour cet hommage funèbre, un vieux de la vieille a repris du service. Malgré son âge avancé et la maladie pulmonaire qui le rongent lentement, Jon Idigoras, leader

historique de la coalition Herri Batasuna, le bras politique de l'ETA, débarque sur l'estrade. Son verbe n'a rien perdu de sa légendaire virulence. « *Ce peuple ne va pas faire un seul pas en arrière, jusqu'à ce qu'il obtienne l'indépendance !* lance-t-il. *Nous sommes nés pour la guerre, nous avons besoin de la paix et nous allons nous battre pour elle, comme l'ont fait nos frères qui sont morts !* » Les jeunes aux oreilles percées l'applaudissent à tout rompre. Pas de conflit de génération entre indépendantistes : la haine de l'Espagne rassemble.

En quarante ans, le discours et les objectifs sont restés les mêmes. « *Ces quatre jeunes, dira le dirigeant indépendantiste, Arnaldo Otegi, en signalant les photos des défunts, n'ont pas choisi la lutte armée par amour de la violence. Ils ont choisi la voie de la lutte armée parce que la classe politique est incapable de leur offrir une voie différente.* » « *Cela fait rire, dit-il, lorsque l'on entend le ministre des affaires étrangères, ce monsieur Josep Piqué, dire que les Palestiniens ont le droit à l'autodétermination. Si le mot palestinien était remplacé par le mot basque, nous aurions la paix dès demain. Que devons-nous faire ? Porter le keffieh ? Parler arabe ? Organiser l'intifada dans les rues du Pays basque ?* »

Le spectacle se termine. Vient le temps de l'eusko gudariak, l'hymne des « combattants basques » chanté le poing levé à la fin de chaque rassemblement indépendantiste : « *Eusko gudariak gara Euskadi askatzeko, gerturik daukagu odola bere aldez emateko* », « Nous sommes des combattants basques pour la liberté d'Euskadi, nous sommes prêts à verser notre sang pour elle ». La foule se disperse, s'engouffre dans les ruelles de la vieille ville, vers les tavernes où le vin rouge coule à flots, sous les photos des prisonniers de l'ETA. Au loin, une colonne de fumée s'élève. A moins d'un kilomètre, dans le quartier de Santutxu, un groupe de jeunes radicaux armés de cocktails Molotov a encore incendié un autobus.

Roland de Courson

Plainte judiciaire pour « apologie du terrorisme »

LE PARQUET du Pays basque espagnol va porter plainte, lundi 14 août, pour apologie du terrorisme contre trois dirigeants séparatistes radicaux, à la suite des discours qu'ils ont tenus, samedi, lors de l'hommage funèbre rendu à quatre militants de l'ETA, ont indiqué des sources judiciaires. La plainte auprès du Tribunal supérieur de justice de cette région autonome devait viser Arnaldo Otegi, porte-parole du parti séparatiste Euskal Herriarrok (EH), le leader indépendantiste historique Jon Idigoras et le porte-parole d'EH pour la région de Bilbao (nord), Lander Etxebarria. EH est considéré comme la branche politique de l'ETA.

Faisant allusion aux dirigeants espagnols, Arnaldo Otegi avait notamment déclaré : « *Ils demandent que nous en finissions avec l'ETA, mais nous ne sommes pas disposés à*

en finir avec une organisation armée dont ni l'Etat espagnol ni l'Etat français n'ont été capables de venir à bout. » « *Ce peuple ne fera pas un seul pas en arrière, jusqu'à ce qu'il ait obtenu l'indépendance* », avait pour sa part affirmé Jon Idigoras.

« DÉCOR GUERRIER »

Le ministère de l'intérieur du gouvernement régional basque avait donné son accord à la tenue du rassemblement, qui lui avait été présenté comme une réunion « *politique* » par EH. Madrid ne pouvait pas faire appel. Plusieurs journaux madrilènes ont vertement critiqué, dimanche, le rassemblement de Bilbao. « *Spectacle honteux en faveur de l'ETA à Bilbao* », s'exclame le *Diario 16* (centriste). Proche du Parti socialiste, principale force d'opposition, *El País* parle du « *décor guerrier* » dressé à Bilbao. Pour

La Razon (conservateur), le rassemblement s'est transformé en une « *scandaleuse apologie du terrorisme* ».

Un ancien membre du bureau national de la coalition séparatiste basque Herri Batasuna-EH, Inaki Aldekoa, s'est opposé pour sa part à l'action violente. Dans un éditorial du journal indépendantiste *Gara* publié samedi, ce membre du courant Aralar, critique envers l'ETA, estime que « *la libération et la construction d'Euskal Herria* » (Pays Basque français et espagnol et Navarre en langue basque) passe par « *des voies civiques et démocratiques* ».

S'il n'y a pas eu mort d'homme pendant le week-end, des actes de vandalisme ont été commis dans le nord du pays, dont la destruction de deux agences bancaires et l'incendie de conteneurs à ordures. - (AFP)

Un nouveau jeu de chasse à l'homme sur Internet dans Berlin

BERLIN

de notre correspondant

« *Suffrez-vous d'agoraphobie, de psychose ou de dépression ? Avez-vous besoin d'un endroit fixe pour vivre ? Devez-vous vous laver chaque jour ?* » Les 9 000 candidats prêts à incarner la proie de la première chasse à l'homme non virtuelle par Internet ne devaient répondre « oui » à aucune de ces questions, ni à quelques autres du même acabit. C'est que les organisateurs sont prudents. RealityRun, qui a commencé lundi 14 août à Berlin, n'est certes « *qu'un développement du jeu de cache-cache* », comme l'affirme son créateur, Alexander Skora, 29 ans ; mais, ajoute-t-il, « *toute la question est de savoir comment on peut tenir le coup quand on est poursuivi en permanence...* »

Le premier « *RealityRunner* » s'appelle Roger. A compter de lundi, il lui faut survivre, 24 heures sur 24 et pendant 24 jours, dans une ville qu'il ne connaît pas, où il n'a aucun ami, sans être débusqué par les chasseurs sur sa trace. S'il y parvient, il empoche 10 000 dollars.

S'il est démasqué, la somme ira au traqueur victorieux. De Roger, professeur de gymnastique néerlandais, on sait peu de choses. Sur le site RealityRun.com, point de ralliement des internautes lancés à ses trousses, on ne voit de lui qu'une photo prise de dos et en contre-jour, ainsi que les parcimonieux renseignements qu'il a livrés pour se faire élire parmi les dix candidats sélectionnés. On apprend ainsi qu'il est « *hétérosexuel, actif* », et que sa plus grande aventure jusque-là a été « *un tour d'Europe en autostop à 17 ans* ».

TÂCHES À ACCOMPLIR

Petit à petit, son identité sera dévoilée, avec des détails de ses allées et venues qui devraient permettre aux internautes d'attraper leur proie. Pour ceux qui sont loin, RealityRun met à disposition un couple d'athlètes digne des jeux électroniques qui sera la tête et les jambes des chasseurs dans Berlin. Ceux-ci bénéficieront d'indices (photos, sons...) publiés sur le site. Y seront aussi exposées, en anglais et en

allemand, les tâches qu'aura à accomplir le « *RealityRunner* », risquant ainsi la reconnaissance d'un quidam.

Enfin, et c'est là que le jeu rejoint la tendance au voyeurisme très sensible sur la Toile, Roger portera en permanence un microphone collé à la peau. Jusque dans les moments les plus intimes. Pour l'écouter, il faudra composer un numéro de téléphone payant, dont les recettes iront à la start-up d'Alexander Skora, ExtraMile AG.

Côté finances, l'aventure urbaine peut rapporter gros. Le site – qui, selon ExtraMile, enregistre déjà 600 000 consultations quotidiennes – table sur de solides rentrées publicitaires. Le jeu devrait voir le jour en version interactive sur CD-Rom et un producteur hollywoodien envisage une adaptation télévisée. Après Berlin, une chasse à l'homme doit avoir lieu tous les deux mois dans une grande ville du monde. Chaque « *RealityRunner* » qui survivra se qualifiera pour la grande finale, en août 2001. A New York, bien sûr. - (Intérim.)

Le rabbin Ovadia Yossef s'explique à propos de la Shoah

Les subventions publiques intéressent le Shass

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Craindrait-il d'être allé trop loin ? Quelques jours après ses propos ravageurs sur la Shoah, les Arabes et la santé mentale d'Ehoud Barak (*Le Monde* du 8 août), le rabbin Ovadia Yossef, leader spirituel – en réalité le seul et authentique « patron » – du parti ultraorthodoxe Shass s'est expliqué dans un long entretien avec le quotidien populaire *Maariv*. L'interview est en soi un événement. Le rabbin qui n'en donne guère et dont les prêches sont parfois truffés de remarques peu aimables pour la profession journalistique, a pourtant consacré un long moment à répondre au journaliste de *Maariv*.

Les victimes de la terreur nazie, avait expliqué, la semaine dernière, le rabbin Yossef devant une assemblée de fidèles, lors de son sermon hebdomadaire du samedi soir, « *n'ont pas été tuées gratuitement. Elles étaient la réincarnation des âmes qui ont péché et ont fait des choses qu'il ne fallait pas faire* ». Le propos avait fait scandale, soulevant les commentaires indignés des survivants et des familles des victimes présentées comme les agents de la légitime vengeance divine.

C'est sur cette question, sensée entre toutes, qu'Ovadia Yossef est longuement revenu dans *Maariv*, soulignant à plusieurs reprises qu'il regrettait « *du fond du cœur* » les blessures provoquées par des paroles incompréhensibles.

Sur le fond, cependant, le rabbin n'en démord pas. Au terme d'un long soliloque obscur au profane, truffé de comparaisons savantes et de références à l'histoire juive et aux textes sacrés, il dit croire en la réincarnation des âmes des pécheurs, seule façon, selon lui, d'expliquer le défi que lance Auschwitz aux ultraorthodoxes hantés par la question de savoir où était Dieu durant la Shoah. Les victimes, précise-t-il cependant, « *tuées par des gens malfaisants, de façon cruelle, sont toutes des gens de bien, des innocents* ». Si l'on ne m'a pas compris, assure-t-il encore, c'est que « *malheureusement tous les médias ne comprennent pas la Thora* » et que beaucoup de journalistes sont des « *ignorants* », contrairement à son public habituel, familier de sa pensée et de son style d'expression.

INCITATION À LA VIOLENCE

Depuis, le Shass envisage d'arrêter la diffusion, sur son réseau télévisé privé, des sermons du rabbin qui permettait aux « *ignorants* » en question de traquer ses célèbres dérapages de langage. C'est déjà ainsi qu'avait été connue, il y a quelques mois, une violente diatribe du samedi soir lancée contre Yossi Sarid, le ministre Meretz (gauche laïque) de l'éducation, qui s'opposait à l'octroi de crédits publics pour les écoles privées du Shass. L'affaire avait provoqué l'ouverture d'une enquête préliminaire pour incitation à la violence.

Au détour de l'entretien, Ovadia Yossef revient d'ailleurs sur

ses problèmes de financement scolaire, reconnaissant qu'ils sont à l'origine de son départ du gouvernement, il y a quelques semaines, lorsque ses revendications n'ont pas été satisfaites. « *Nous sommes entrés dans ce gouvernement où il y avait le Meretz, mais que pouvions nous faire ?*, se défend le rabbin. *Nous ne pouvions rester dehors. Qui aurait payé nos factures ?* » Cet aveu brutale-ment naïf a suscité les félicitations ironiques du député antireligieux Tommy Lapid (Shinouï) pour lequel « *le rabbin a confirmé que la cupidité est la seule motivation du Shass* ».

« *Quand Benyamin Nétanyahou (l'ancien premier ministre) était au pouvoir tous les problèmes étaient abordés et réglés d'une façon raisonnable*, poursuit encore le rabbin Yossef, qui confirme, sonnait le glas d'un éventuel retour du Shass dans le gouvernement Barak, que si l'ancien premier ministre est à nouveau candidat, « *nous appellerons à voter pour lui* ». Le journaliste de *Maariv* n'a en revanche pas interrogé le rabbin Yossef sur ses propos racistes à l'égard des Arabes traités de « *serpents* » que Dieu « *regrette d'avoir créés* ». Le rabbin n'est pas non plus spontanément revenu sur la question.

OPPOSITION ANTIRELIGIEUSE

Il reste désormais à évaluer l'impact qu'aura cette polémique, qui dépasse de loin les frontières du simple débat d'idées. Comme souvent dans un pays de plus en plus divisé entre religieux et laïques, toute mobilisation des secteurs ultraorthodoxes de la société provoque, en retour, la crispation de leur adversaires. Le phénomène était déjà patent en 1999, après la manifestation monstre organisée à Jérusalem par les ultraorthodoxes, pour protester contre les arrêts jugés hostiles de la Cour suprême. Dans les semaines suivantes, le discours antireligieux avait aussitôt pris de l'importance, ravivant les plaies et conduisant, aux élections de mai 1999, à l'émergence du parti Shinouï (six députés) dont l'opposition radicale aux rabbins constitue le seul fond de commerce.

La tendance avait également profité à Ehoud Barak dont l'adversaire, Benyamin Nétanyahou, était perçu comme trop lié aux milieux ultraorthodoxes. Selon les sondages publiés depuis, les propos du rabbin Yossef sur la Shoah comme sur les Arabes ont été franchement désavoués par une majorité significative de l'opinion publique. Le Shass paraît en être conscient qui, la semaine dernière, a envoyé son leader officiel, Eli Yishai, apporter ses condoléances à la famille d'un soldat mort durant un exercice. Un obscur rabbin du mouvement avait affirmé que l'accident était la conséquence des attaques « *injurieuses* » portées contre Ovadia Yossef. Ce dernier à fait parvenir à la famille un livre, accompagné d'une dédicace, qui affirme que le soldat tué « *est devenu un saint* ».

Georges Marion

Au Pérou, le régime Fujimori passe à l'offensive contre l'opposition

LIMA

de notre correspondante

« *Toledo asesino*. » Les graffitis traitant d'assassin Alejandro Toledo, figure de proue de l'opposition au régime autocratique d'Alberto Fujimori, sont visibles ici et là, sur les murs du centre de Lima. L'économiste est rendu responsable de la mort des six gardiens du Banco de la Nación, asphyxiés ou carbonisés, le 28 juillet, dans l'incendie de la banque. Divers actes de vandalisme ont eu lieu ce jour-là, dans le cadre des manifestations organisées pour protester contre l'inauguration d'un troisième mandat du chef de l'Etat, jugé non constitutionnel et frauduleux. Depuis, la tension est vive.

La presse « *jaune* », fer de lance du régime, se déchaîne. Le tabloïd *El Mananero* titre « *Les parents des*

défunts demandent la prison pour le sanguinaire Toledo » et présente un photo-montage de Toledo, vêtu du pyjama de bagnard dont sont affublés les terroristes. Cette chasse aux sorcières est venue en écho du discours du chef de l'Etat, prononcé le 29 juillet, au cours du traditionnel déjeuner offert aux chefs de l'armée et de la police. M. Fujimori a assuré alors : « *Dans le but d'empêcher à n'importe quel prix l'installation du nouveau gouvernement, un secteur récalcitrant de l'opposition a mis en place un plan comparable à celui [planifié en 1995] du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), une action délirante [consistant à] incendier le siège du Congrès de la République pour que le président élu ne puisse prêter serment.* » Il a ajouté que « *ce bilan sanglant d'une agita-*

tion irresponsable et criminelle provient de ceux qui réclament, ici et à l'étranger, un dialogue démocratique », et qui orchestrent « *une campagne de dénigrement et de déstabilisation de caractère politique et économique* ».

MANIFESTANTS INCARCÉRÉS

Aussitôt, Marta Moyano, parlementaire de la majorité, a attaqué M. Toledo en justice, ainsi que deux autres organisateurs de la protestation. Des poursuites ont été engagées contre plus d'une centaine de manifestants. Une dizaine sont déjà incarcérés. Et jusqu'à ce jour, quarante-trois autres sont portés disparus par leurs proches. En conférence de presse, le 4 août, les différents mouvements politiques, qui avaient convoqué la « *marcha de los Cuatro*

Suyos » (la marche depuis les quatre points cardinaux), du 26 au 28 juillet, se sont solidarisés avec Toledo. Celui-ci assure : « *Je ne vais ni demander asile ni quitter le pays. Je reste ici, dans ma patrie, pour poursuivre la lutte jusqu'à la restauration de la démocratie.* »

Pour sa part, l'opposition rend responsables les autorités de la flambée de violence du 28 juillet et envisage d'interpeller le premier ministre et le ministre de l'intérieur pour qu'ils répondent à leurs questions. Pourquoi les forces de l'ordre, qui isolaient le cœur de la capitale où se déroulaient les célébrations officielles, se sont-elles repliées lorsque celles-ci ont été terminées ? Pourquoi ont-elles réprimé sans pitié les manifestants de la Plaza San Martin qui, pacifiquement, sau-

taient de joie en scandant : « *Il n'y a plus de président* », tandis que des dizaines de vandales incendiaient cent mètres plus loin la Banque de la nation, le jury national d'élections et le pouvoir judiciaire et s'attaquaient aux pompiers venus maîtriser le feu, sans que rien ne soit fait pour les disperser ?

SUSPICIONS

De son côté, le magistrat Javier Santistevan, défenseur du peuple (médiateur), parle d'une « *possible responsabilité politique partagée* ». Il admet que les organisateurs de la marche n'ont pas été suffisamment explicites pour faire comprendre que les manifestations n'étaient pas destinées à empêcher la cérémonie d'investiture du président Fujimori. Que, d'un autre côté, les autorités

(ministre de l'intérieur et préfet) ont sans doute fait montre de négligence, et que l'effondrement de l'immeuble de la Banque de la nation prête à suspensions. Il conseille de « *surmonter la profonde polarisation qu'ont laissée les élections et profiter de l'opportunité qu'offre au pays l'arrivée d'Eduardo Latorre* », nommé secrétaire permanent de l'Organisation des Etats américains (OEA) au Pérou. Les émissaires de l'OEA, son secrétaire général, Cesar Gaviña, et Eduardo Latorre sont venus à Lima pour coordonner un calendrier des réformes (administration, justice, indépendance des médias, contrôle des services de renseignement) à mettre en œuvre dans les prochains mois.

Nicole Bonnet

Les Serbes du Kosovo veulent boycotter les élections municipales fixées au 28 octobre

Nouvelles tensions dans la région de Kosovska Mitrovica

L'administrateur de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner, a annoncé que des élections municipales seront organisées dans la province le

28 octobre. Le dirigeant de la communauté serbe, Oliver Ivanovic, a réagi en annonçant que les quelque 100 000 Serbes de la province ne

prendraient pas part au vote. Lundi 14 août, des heurts ont eu lieu à Kosovska Mitrovica après un déploiement de soldats de la KFOR.

LA TENSION était vive, lundi 14 août, dans la région de Kosovska Mitrovica, dans le nord du Kosovo, où des heurts se sont produits entre des ouvriers d'une usine de plomb et des membres de la Force multinationale de paix (KFOR). Un groupe de 250 ouvriers serbes jetaient des pierres sur les soldats occidentaux, tandis que des techniciens se barricadaient

dans un bâtiment administratif de l'usine.

Dans une opération déclenchée à l'aube, la KFOR s'était déployée, lundi, dans les quartiers serbes de Mitrovica pour prendre le contrôle de l'usine de plomb de Zvečan. Des dizaines de véhicules transportant des troupes britanniques, danoises et françaises ont franchi la rivière Ibar, qui sépare les quar-

tiers albanais et serbe. Dans un communiqué, la KFOR a expliqué que l'« opération intervient après la décision de la Minuk (la Mission intermédiaire des Nations unies au Kosovo) de fermer temporairement l'usine afin de stopper la pollution » qu'elle provoque.

Des taux anormalement élevés de plomb ont été enregistrés dans des fumées de l'usine, mais son directeur, qui dépend de Belgrade, avait refusé toute mesure de fermeture. La mine de Zvečan fait partie du complexe industriel de Trepça, que se disputent les deux communautés, serbe et albanaise.

L'opération de la KFOR, considérée comme un test pour son autorité dans la province, intervient après l'annonce, samedi, de la date du 28 octobre fixée pour la tenue des premières élections municipales organisées par l'ONU au Kosovo. « En exerçant l'autorité qui m'est confiée dans la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU (...), moi, Bernard Kouchner, l'administrateur de l'ONU au Kosovo, j'ai décidé que les élections mu-

nicipales se tiendraient le 28 octobre sur le territoire du Kosovo », a déclaré M. Kouchner dans un communiqué. « Ces élections sont l'occasion de construire la démocratie (...). Des élections libres, justes et démocratiques sont la seule réponse à la dictature de M. Milosevic », a, en outre, déclaré l'administrateur devant des habitants de Vucitrn, dans le nord du Kosovo.

La résolution 1244 de l'ONU du 10 juin 1999, qui accorde au Kosovo une « autonomie substantielle » au sein de la République fédérale de Yougoslavie (RFY), prévoit la tenue d'élections pour doter la province d'« institutions démocratiques ». Un million de personnes, soit près de 90 % de la population âgée de plus de seize ans, se sont fait enregistrer pour participer à ce scrutin. Mais les Serbes, minoritaires au Kosovo, ont boycotté ce recensement, en boycottant ce recensement, en posant comme condition à leur participation le retour au Kosovo des 210 000 réfugiés non-albanais. - (AFP, Reuters.)

RFY : l'opposition serbe rejette le soutien américain

Le candidat de l'opposition serbe à l'élection présidentielle du 24 septembre en Yougoslavie, Vojislav Kostunica, a affirmé dimanche 13 août qu'il ne souhaitait aucun soutien des Etats-Unis dans sa campagne. Choisi par quinze partis d'opposition pour se présenter contre l'actuel président yougoslave Slobodan Milosevic, M. Kostunica a déclaré souhaiter offrir à la Serbie une « troisième voie », entre Milosevic et les Etats-Unis, qui tous deux, selon lui, « resserrent leur étau sur l'opposition démocratique serbe ». « Nous avons besoin d'autre chose, d'une forme d'assistance qui est venue d'Europe », a déclaré Kostunica, en allusion à l'aide sélective de l'Union européenne à certaines municipalités de Serbie. Par ailleurs, un ancien journaliste de la télévision serbe d'Etat connu pour ses reportages sur les bombardements de l'OTAN en 1999, Milovan Drecun, ex-membre du Parti socialiste de M. Milosevic, est devenu le cinquième candidat à l'élection présidentielle, a annoncé dimanche l'agence Beta.

La Pologne s'oppose à la construction d'un gazoduc russe contournant l'Ukraine

Varsovie considère Kiev comme son allié stratégique

VARSOVIE

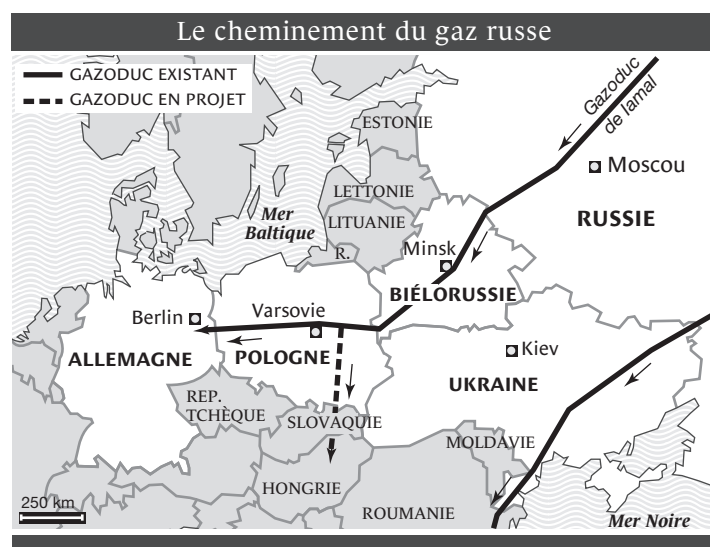
Correspondance

Pressée de répondre à la proposition russe de construire à travers son territoire un nouveau gazoduc vers le sud-ouest de l'Europe, la Pologne est dans l'embarras. Ce projet suscite de très vives inquiétudes en Ukraine, pays considéré par Varsovie comme son allié stratégique. La Pologne veut parallèlement améliorer ses relations avec Moscou, tendues ces derniers temps.

Dans une lettre adressée la semaine dernière au premier ministre polonais, Jerzy Buzek, le gouvernement russe a proposé d'activer les consultations sur ce sujet. Suggérant l'ouverture de discussions entre les ministères russe et polonais de l'énergie, avec le géant gazier russe Gazprom, sur la construction d'un deuxième tronçon du gazoduc de Yamal (Sibérie) vers le sud-ouest de l'Europe. Le premier tronçon, inauguré en novembre 1999, achemine déjà du gaz sibérien vers l'Allemagne via la Biélorussie et la Pologne. Le gouvernement polonais s'est déclaré favorable au projet de construction d'une seconde branche, à la condition toutefois que le gazoduc ne contourne pas l'Ukraine, comme le voudrait Moscou.

La Russie exporte plus de 120 milliards de mètres cubes de gaz par l'intermédiaire d'un gazoduc transitant actuellement par l'Ukraine, qui est accusée par Moscou de « siphonner » des quantités importantes de gaz et de tarder à payer ses dettes.

Lors d'une visite de travail à



Moscou, le 10 juillet, le président polonais, Alexandre Kwasniewski, s'était vu proposer par son homologue russe, Vladimir Poutine, la construction en commun d'un nouveau gazoduc transitant par la Pologne vers la Slovaquie. Cette proposition a immédiatement provoqué une levée de boucliers en Ukraine, entièrement dépendante des livraisons russes, qui y a vu un moyen de pression politique. Les Ukrainiens ont répliqué en signant, le 27 juillet, un accord de principe avec le Turkménistan sur les fournitures de gaz, mais cette menace n'a guère été prise au sérieux, compte tenu d'une grande différence de prix à l'avantage du gaz russe.

Les réticences des Polonais à accepter la proposition de Poutine ont agacé Moscou. « L'Europe ne

se compose pas seulement de la Pologne, mais aussi de l'Allemagne, de l'Italie et de la France », et ces pays veulent assurer la sécurité de leur approvisionnement, a affirmé le vice-premier ministre russe, Viktor Khristenko, assurant que l'opposition polonaise à la construction d'un gazoduc qui contournerait l'Ukraine « n'empêchera pas la Russie de créer un système de livraison de gaz à l'Europe sans risque ».

CHASSÉ-CROISÉ

Une alternative serait la construction d'un gazoduc sous la mer Baltique. La question du transport du gaz russe vers l'Europe n'est pas qu'une question politique, selon M. Khristenko, « c'est une question économique, liée à la sécurité énergétique de l'Europe du XXI^e siècle ».

Politiquement embarrassante pour la Pologne, la proposition russe est plutôt alléchante sur le plan économique. Outre les droits de transit encaissés par Varsovie, elle lui garantirait des livraisons supplémentaires de gaz à long terme. La Pologne en consomme actuellement 11 milliards de mètres cubes par an, dont plus de 7 milliards sont importés de Russie et 3 milliards proviennent de gisements locaux. Selon les prévisions gouvernementales, en 2005 la demande polonaise atteindra 16 milliards de mètres cubes de gaz, pour monter jusqu'à 28 milliards en 2020.

Mais Varsovie craint une trop grande dépendance à l'égard de la Russie et cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement. Pour y parvenir, elle a signé, en juillet, un accord de principe avec la Norvège. Il prévoit la construction d'un gazoduc passant sous la Baltique, qui doit relier la Norvège à la Pologne via le Danemark ou la Suède. Il permettra d'acheminer dès 2004 quelque 5 milliards de mètres cubes de gaz pour la Pologne, voire plus si d'autres clients, comme la Lituanie, sont aussi intéressés. Les pourparlers commerciaux doivent s'ouvrir avant la fin de 2000. Le projet sera conduit du côté norvégien par le pétrolier Statoil et du côté polonais par la société d'exploitation de pétrole et de gaz PGNiG. Dans ce chassé-croisé des gazoducs, la Pologne a aussi proposé à Kiev d'acheminer du gaz norvégien jusqu'en Ukraine.

Michel Gara

Avarie d'un sous-marin russe dans l'Océan arctique

Un incident technique a forcé le sous-marin, avec une centaine d'hommes à bord, à se poser sur le fond de la mer

LE SERVICE DE PRESSE de la marine russe a annoncé, lundi 14 août, qu'un sous-marin à propulsion nucléaire a été contraint de se poser sur le fond de l'eau, en mer de Barents, à la suite de difficultés techniques. Il a ajouté qu'aucun armement atomique ne se trouvait à bord et que le niveau de radiation relevé restait « dans la norme ». Selon l'agence Interfax, l'avarie est survenue lors de manœuvres importantes menées actuellement dans la région ; plusieurs navires militaires de surface faisaient route, dans la matinée, vers la zone et sont en contact radio avec l'équipage. Le réacteur nucléaire servant à la propulsion du sous-marin a été mis en veille et est sous contrôle.

Le porte-parole de la Marine n'a pas précisé à quelle heure l'accident était survenu ni l'endroit exact de l'avarie en mer de Barents qui longe la côte Ouest de la Russie et l'extrême nord de la Norvège, dans l'Océan arctique. Le sous-marin « Kursk » K-141 est de type Oscar, selon la classification de l'OTAN. Construit en 1994, il est entré en service l'année suivante et est équipé de vingt-quatre missiles nucléaires balistiques. Sa propulsion est assurée par des moteurs nucléaires à eau pressurisée. Long d'environ 140 mètres, il pèse 14 000 tonnes et peut accueillir un

équipage de 107 hommes, selon le manuel spécialisé *Jane's Fighting Ships*.

Les sous-marins russes ont été impliqués dans de nombreux incidents au cours des quinze dernières années. La dernière catastrophe en date remonte à avril 1989 : un incendie se déclare alors, pour des raisons inconnues, à bord du *Kosmolets* à 350 kilomètres environ au nord de la Norvège, entraînant la mort de 42 des 60 hommes d'équipage. Selon les experts, les bâtiments de la Flotte du Nord sont mal entretenus et ne font pas l'objet de contrôles réguliers.

En octobre 1999, le président de la commission de la défense à la Douma (Chambre basse du Parlement), Vladimir Volkov, estimait que seuls quatre sous-marins nucléaires parmi la cinquantaine que possède la marine russe « sont en état de combattre ». A ses yeux, l'Etat devait trouver de toute urgence des crédits substantiels afin de réparer vingt-quatre autres sous-marins lanceurs de missiles pour garantir au pays un « niveau minimal de sécurité » sur les océans. En septembre 1999, un sous-marin nucléaire russe, également de type Oscar, s'était empêtré dans les filets d'un chalutier espagnol en Méditerranée, le traînant sur plusieurs kilomètres et provoquant la panique de son équipage... - (Ap., AFP, Reuters.)

Nicolas II, dernier tsar de Russie, sur la voie de la canonisation

APRÈS trois années de controverses, le Saint-Synode de l'Eglise russe orthodoxe devrait décider la canonisation du dernier tsar, Nicolas II, et de la famille impériale, assassinés par les bolcheviks à Ekaterinbourg (Oural) le 17 juillet 1918. Pour examiner cette question, une assemblée extraordinaire de l'épiscopat russe s'est ouverte dimanche 13 août à Moscou. Réunie pour une semaine, elle devrait prononcer des centaines de canonisations de « nouveaux martyrs et confesseurs de la Russie ». Leurs noms sont ceux de membres du clergé et de laïcs morts dans les prisons soviétiques (Le Monde du 29 juillet).

Né en 1868, ayant succédé en 1894 comme tsar à son père Alexandre III, Nicolas II avait réprimé les révoltes ouvrières de 1905, ce qui lui avait valu le surnom de « Nicolas le sanglant » (Nicolas le sanglant), avant d'abdiquer après la Révolution de février 1917 et d'ouvrir la voie au pouvoir des bolcheviks. En juillet 1998, le patriarche de Moscou avait refusé de prendre part à la cérémonie d'inhumation des ossements de la famille impériale, découverts à Ekaterinbourg, qu'une commission d'experts, nommée par le gouvernement de Boris Eltsine, avait alors reconnus comme étant ceux du dernier tsar et de sa famille.

Sous la pression des milieux monarchistes et nationalistes de Rus-

sie, des centaines de milliers de signatures sont arrivées au monastère Saint-Daniel, haut lieu de la foi orthodoxe et siège du patriarcat de Moscou, en vue de hâter la canonisation de Nicolas II. La hiérarchie de l'Eglise prétend répondre aujourd'hui à la vénération populaire pour la famille impériale, mais dimanche 13, dès l'ouverture de cette assemblée de l'épiscopat, le patriarche Alexis II s'est montré d'une extrême prudence. Il a mis en garde les dignitaires religieux contre toute décision hâtive et reconnu l'existence d'opinions divergentes : « Il faut débattre de cette question difficile, a-t-il déclaré, de façon que la décision ne provoque pas un dangereux schisme dans notre communauté ».

UNE SAINTÉTÉ PARTICULIÈRE

Déjà, la commission compétente avait insisté pour dire que la canonisation du dernier des Romanov n'était pas liée à l'« idéologie monarchiste » et « ne signifiait aucunement la canonisation de la forme monarchique de gouvernement ». Présidée par le métropolite Juvénal de Kroutitsy, la commission des canonisations avait conclu qu'« il n'y a pas, dans les activités étatiques et ecclésiastiques du dernier empereur russe, de motif de canonisation ». Mais, ajoutait-elle, « la façon chrétienne dont Nicolas II a enduré ses souffrances après son arrestation et durant sa détention [NDLR, à Tobolsk, en Sibérie, et à Ekaterinbourg, en Oural] et la mort comme martyrs du tsar et des membres de sa famille rendent possible leur canonisation ».

Pour ce faire, la hiérarchie orthodoxe invoque un type de sainteté un peu particulière, qui remonte aux princes Boris et Gleb, assassinés au XI^e siècle, vénérés depuis pour avoir accepté le sacrifice de leur vie. Ou rappelle la mort du tsarévitch Dimitri, fils d'Ivan le terrible, assassiné par le futur tsar Boris Godounov au XVI^e siècle. Malgré ces clauses de style, destinées à éviter toute récupération politique, la canonisation de la famille impériale ressemble fort à une concession faite aux milieux nationalistes. Elle témoigne de la puissance restaurée de l'Eglise russe, de son ancrage populaire, mais aussi de ses liens avec l'appareil d'Etat et un président Poutine qui a compris le parti à tirer de cette force d'ordre moral et de stabilité que représente l'orthodoxie.

François Bonnet

Henri Tincq

CONCOURS ESG

► **Concours parallèles d'entrée :** en 1^{ère} année pour les diplômés Bac+2 (DEUG, DUT, BTS) et en 2^{ème} année pour les diplômés de Licence et Maîtrise

► **4 épreuves :**
• Test TAGE IMAGE de la FNEGE
• QCM en Anglais
• Entretien individuel
• Entretien en Anglais

► **Concours d'entrée :** 14, 15 et 16 Septembre 2000

► **Date limite d'inscription :** 1er Septembre

DIPLOME ESG (Bac+5) VISE PAR L'ETAT

Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises
1^{ère} : HEC - 2^{ème} : ESSEC - 3^{ème} : ESCP
4^{ème} : ESG

(Classement Nouvel Economiste - Janv. 2000)

ESG 25 rue Saint-Ambroise
75011 PARIS
Tél. : 01 53 36 44 19
Fax : 01 43 55 73 74
Web : www.esg.fr

Libération des trois employés du CICR retenus en otage en Géorgie

MOSCOU

de notre correspondant

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé, dimanche 13 août, s'accorder « une période de réflexion » avant de reprendre éventuellement ses missions d'assistance auprès des réfugiés tchéchènes en Géorgie. La libération, dimanche matin, de trois de ses employés, enlevés le 4 août dans la région montagneuse des gorges de Pankissi, proches de la frontière tchéchène, a été accueillie avec « soulagement » mais est venue souligner les conditions d'insécurité dans lesquelles travaillent les organisations humanitaires dans cette partie du Nord-Caucase. Médecins sans frontières (MSF) a également interrompu ses opérations après cet enlèvement.

Les trois employés – la Française Sophie Prokofiev, l'Italienne Natalia Zelino et leur chauffeur géorgien Iouri Darchiev – ont été libérés en bonne santé et auraient été détenus

dans des conditions correctes. Mais les circonstances de leur enlèvement et de leur libération demeurent des plus troubles, mettant une fois de plus en cause le rôle indirect qu'aurait pu jouer certains services russes ou leaders tchéchènes pro-Moscou.

AUCUNE RANÇON

Depuis plusieurs mois, la Russie accuse la Géorgie de laisser s'organiser dans cette région d'Akhmeta et de Pankissi des bases arrière de combattants tchéchènes. Le 23 juin, un des responsables des forces russes dans le nord du Caucase expliquait que huit cents « terroristes » étaient repliés dans cette région. Fuyant les bombardements russes, plus de sept mille civils tchéchènes se sont réfugiés dans cette zone. Dès décembre 1999, le CICR a mis en place un programme d'aide : nourriture, installation de canalisations de gaz et d'eau.

Les autorités géorgiennes, qui ont

négoié la libération des trois otages, ont expliqué que les ravisseurs formaient un groupe criminel connu de longue date, des Kistines, villageois d'origine tchéchène vivant depuis plusieurs générations dans cette région. Le principal négociateur géorgien, Mamuka Arechidze, a déclaré que les réfugiés tchéchènes n'avaient « rien à voir avec cet enlèvement » et qu'ils s'étaient au contraire mobilisés pour obtenir la libération des otages.

Les ravisseurs ont-ils agi sur commande ? Un des représentants tchéchènes des réfugiés a expliqué (Le Monde du 10 août) avoir reçu des informations sur l'arrivée d'hommes « envoyés par Kadrov », l'administrateur de Tchétchénie nommé par Vladimir Poutine, « chargés d'enlever des étrangers ». Les autorités géorgiennes se sont gardées de commenter ces déclarations. Officiellement, les ravisseurs demandaient seulement « des garanties fermes pour leur sécurité per-

sonnelle », a déclaré M. Arechidze. « La condition de la libération était la fin de toute poursuite à leur encontre, ce que nous avons accepté avec l'accord de Tbilissi », a précisé à l'AFP Tamaz Tamazachvili, chef de la police régionale d'Akhmeta. Le CICR a expliqué de son côté qu'aucune rançon n'avait été payée. « Dans cette affaire, nos collègues ont été utilisés pour faire pression », a dit un de ses responsables à Genève.

Les organisations humanitaires, interdites d'entrée pendant de longs mois en Tchétchénie, y sont aujourd'hui peu présentes, concentrant leur programmes d'aide dans les Républiques voisines d'Ingouchie et du Daghestan. Dans la République indépendantiste, les combats se poursuivent. Lundi 14 août, le commandement russe a reconnu que ses troupes avaient subi vingt-deux embuscades lors des dernières vingt-quatre heures.

Sommet extraordinaire en Afrique australe sur le conflit en République démocratique du Congo

Les puissances régionales tentent de sauver l'accord de paix de Lusaka

Les présidents des pays belligérants en République démocratique du Congo se réunissent lundi 14 août à Lusaka afin de relancer l'appli-

tion de l'accord de paix signé en 1999 et d'examiner les dernières propositions de la rébellion, soutenue par le Rwanda et l'Ouganda. La pour-

suite des hostilités en RDC a conduit l'ONU fin juillet à retarder le déploiement de 500 observateurs militaires et de 5 000 casques bleus.

DEUX ans après le début d'une guerre sans précédent en Afrique par le nombre de pays engagés, un après la signature d'un accord de paix à Lusaka, le conflit en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) perdure. Pour tenter de sauver l'accord signé il y a près d'un an, en juillet 1999, à Lusaka, les dirigeants d'Afrique australe se réunissent lundi 14 août de nouveau dans la capitale zambienne avec les principaux responsables du conflit.

Le président congolais Laurent-Désiré Kabila, qui avait refusé de participer au sommet annuel de la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe) qui s'est tenu il y a une semaine en Namibie, a promis de venir à Lusaka. Irrités par l'attitude du président congolais et le manque de progrès vers la paix dans l'ex-Zaïre, les dirigeants des pays membres de l'organisation avaient alors décidé la tenue de ce sommet extraordinaire sur le conflit. La guerre en RDC constitue le principal problème des dirigeants de la région.

Le président congolais Kabila devrait être au côté de ses alliés zimbabwéens Robert Mugabe (12 000 hommes déployés en RDC), namibien Sam Nujoma

(2 000) et angolais Jose Eduardo dos Santos (5 000). Du côté des rebelles, le chef du Mouvement de libération du Congo (MLC, rébellion) Jean-Pierre Bemba devrait être présent entouré des chefs d'Etat ougandais Yoweri Museveni et rwandais Paul Kagamé. Un échec de la réunion de Lusaka pourrait entraîner la reprise d'hostilités à grande échelle dans l'ex-Zaïre, troisième pays d'Afrique par ses dimensions qui équivalent à celles de l'Europe.

Les Nations unies ont annoncé fin juillet le report du déploiement de quelque 500 observateurs et 5 000 casques bleus, accusant le gouvernement congolais d'entraver le processus de paix et exigeant un retrait des Rwandais et des Ougandais du territoire de la RDC. Le président Kabila demande le retrait du territoire congolais des troupes ougandaises et rwandaises pour appliquer les accords de l'été 1999. Mais les pays qui appuient les rebelles n'entendent se retirer que lorsque Kinshasa aura intégralement appliqué les accords de 1999. Le Rwanda et son allié rebelle congolais ont fait un geste en faveur des accords de Lusaka en proposant de reculer de 200 km sur tous les fronts pour laisser la place

aux observateurs des Nations unies. Mais le gouvernement de la RDC a demandé vendredi 11 août au conseil de sécurité de l'ONU de redéfinir « clairement » le rôle de la mission des Nations unies au Congo (Monuc) dans le cadre du processus de paix engagé en RDC et dénonce les tentatives de « partition pure et simple du pays ».



aux observateurs des Nations unies.

Mais le gouvernement de la RDC a demandé vendredi 11 août au conseil de sécurité de l'ONU de redéfinir « clairement » le rôle de la mission des Nations unies au Congo (Monuc) dans le cadre du processus de paix engagé en RDC et dénonce les tentatives de « partition pure et simple du pays ».

Le président zambien Frederick

Deux ans de guerre

- **Le 2 août 1998** : début de la rébellion soutenue par le Rwanda, dans le Kivu (Est) et à Kinshasa.
- **6 août** : les rebelles contrôlent les trois principales villes du Kivu.
- **25 août** : Kinshasa reprend le contrôle du Sud-Ouest grâce à l'intervention de troupes du Zimbabwe et de l'Angola.
- **17 mai 1999** : scission au sein du principal mouvement rebelle, le RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie), qui a désormais deux directions, l'une appuyée par le Rwanda et l'autre par l'Ouganda.
- **10 juillet** : un accord de cessez-le feu est signé à Lusaka par Kinshasa et ses alliés, Zimbabwe, Angola et Namibie, ainsi que par l'Ouganda et le Rwanda, qui appuient la

rébellion. Depuis, Kinshasa et les rebelles s'accusent mutuellement de le violer.

- **14-17 août** : combats à Kisangani entre soldats « alliés » rwandais et ougandais : au moins trois cents morts.
- **24 février 2000** : l'ONU approuve l'envoi de cinq mille hommes pour observer un cessez-le feu qui n'est pas respecté.
- **5-10 juin** : nouveaux combats entre soldats rwandais et ougandais à Kisangani : plus de six cents morts.
- **26 juillet** : l'ONU affirme réviser ses plans en raison des obstacles mis par Kinshasa au déploiement des casques bleus.
- **8 août** : le Rwanda et le RCD proposent de reculer de 200 kilomètres pour laisser la place à des observateurs de l'ONU. L'Ouganda entame un retrait partiel de ses troupes. — (AFP.)

Le général Gueï crée la confusion dans la présidentielle en Côte d'Ivoire

Le « Mouvement des Houphouëtistes » pourrait être le support principal à sa candidature

ABIDJAN

de notre correspondant

Venu « balayer la maison ivoirienne » en décembre dernier en renversant le président Henri Konan Bédié, le général Robert Gueï estime qu'il n'a pas eu le temps de finir le grand ménage et s'apprête à briguer la magistrature suprême lors de la présidentielle prévue en septembre. Le secret de Polichinelle a été levé la semaine dernière. En quelques jours, alors que lui-même n'a toujours pas dit clairement qu'il se lançait dans la course, il a été tour à tour potentiel candidat d'un parti, candidat des Houphouëtistes et, pour finir, « candidat du peuple ».

Tout a commencé mercredi 9 août. Le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI), au pouvoir de 1960 jusqu'au putsch de décembre 1999, annonçait avoir reçu la candidature du général à l'investiture du parti. Vendredi, alors que le PDCI s'entredéchirait sur cette candidature, le général expliquait à des jeunes le priant de n'être « l'otage d'aucun parti » qu'il serait « le candidat du peuple, le candidat de la Côte d'Ivoire » et qu'il demanderait à tous les partis politiques de le « cautionner ».

Pendant ce temps, aux principaux carrefours d'Abidjan, fleurissaient de larges affiches montrant le chef de la junte en queue de pie et écharpe officielle, en médaillon sur fond d'une foule en fête : « Général Gueï, vivement votre candidature ». La campagne est signée du « Mouvement des Houphouëtistes », récemment constitué, qui pourrait être finalement le support principal à la candidature du général. Il est en effet fort possible qu'il ne parvienne pas, comme il l'avait espéré, à être le candidat officiel du PDCI.

Créé par le président Félix Houphouët-Boigny, le PDCI se déchire depuis vendredi sur ce thème. Le bureau politique a tenu une réunion houleuse qui a, finalement, décidé de remettre à un « comité

de candidatures » le soin de faire trier parmi les douze postulants au titre de candidat de parti. Dimanche, ce comité n'avait toujours pas tranché. Plusieurs grandes tendances s'y affrontaient : les « réalistes » qui considèrent que soutenir le général Gueï est le seul moyen de rester au pouvoir, les « légitimistes », qui ne veulent pas lâcher le président déchu Henri Konan Bédié, et ceux qui ne veulent ni du vaincu ni de son tombeau et soutiennent l'un ou l'autre des autres postulants. Les partisans de M. Bédié, en exil à Paris depuis décembre, sont les plus bruyants.

Devant le siège du parti, une trentaine de jeunes brandissaient les portraits du président déchu et arboraient des tee-shirts portant des slogans tels que « Non au putschiste », « Non au deuxième coup d'Etat contre le PDCL, non au bourreau ». L'atmosphère était surchauffée quand le général a déclaré, dans un reportage à la télévision relatant sa rencontre avec des jeunes : « Je ne suis attaché à aucun parti précis ; mon parti, c'est le peuple, mon parti, c'est la Côte d'Ivoire tout entière. » « C'est un soulagement », confiait le secrétaire général du PDCI, Laurent Dona Fologo.

DEUX THÈMES DE CAMPAGNE

Mais les problèmes du plus vieux parti de Côte d'Ivoire, tout-puissant pendant quarante ans, ne sont pas pour autant terminés. Il semble improbable que M. Bédié puisse prétendre se présenter. Objet d'un mandat d'arrêt international pour détournement de fonds, il sait que la junte sortira tous les dossiers sales s'il venait à déposer sa candidature. « Le PDCI sait qu'il est en suris. Des dossiers, il y en a sur tout le monde et ce parti, qui a toujours bénéficié des moyens de l'Etat, peut du jour au lendemain se retrouver sans rien », assure un conseiller du chef de la junte qui prédit de nom-

breux ralliements au général.

La campagne du général a commencé sur deux thèmes : l'héritage houphouëtiste et l'unité et la stabilité du pays. Depuis son accession au pouvoir, le général Gueï a multiplié les références au président Houphouët-Boigny, « le bâtisseur de la Côte d'Ivoire, apôtre de la paix ». Aujourd'hui, pour justifier son maintien au pouvoir, il explique que la Nation est menacée « par les ambitions des uns et des autres », et qu'il est le garant de la paix. C'est l'argument le plus souvent avancé par ses partisans, qui voient en lui le seul homme capable de préserver la Côte d'Ivoire de l'éclatement et surtout de ramener les soldats dans les casernes, une mission qu'il n'est pas parvenu à remplir après huit mois de transition.

Face au candidat Gueï, il reste actuellement deux personnalités de poids. L'ancien premier ministre Alassane Ouattara, du Rassemblement des Républicains (RDR, libéral), et Laurent Gbagbo du Front populaire ivoirien (FPI, socialiste). Mais M. Ouattara pourrait bien être empêché de se présenter. La nouvelle Constitution, adoptée en juillet par référendum, avec plus de 86 % de « oui », stipule en effet que « le candidat doit être ivoirien de père et de mère eux-mêmes ivoiriens » et qu'il « ne doit pas s'être prévalu d'une autre nationalité ». Or, M. Ouattara, dont les origines ivoiriennes sont contestées par ses adversaires, a notamment représenté le Burkina Faso au sein de la Banque centrale ouest-africaine. Barrer l'accès à la candidature de M. Ouattara a été pendant des années le souci du président Bédié. Les conditions d'éligibilité de la nouvelle Constitution ont été conçues dans le même but. Seul un accord politique de dernière heure pourrait permettre à l'ancien premier ministre de se présenter.

Reste Laurent Gbagbo. Ses militants, qui ont vécu la clandestinité,

la prison, les brimades et sont aguerris à la lutte politique, sont parmi les mieux structurés et encadrés. Opposant de toujours à Félix Houphouët-Boigny, il marque la rupture totale avec le passé. Mais le mythe du « père fondateur » a la vie dure et, dans une période de crise comme celle que traverse le pays, le souvenir du « miracle ivoirien » des années Houphouët fait plus que jamais recette. Le général Gueï l'a bien compris.

Fabienne Pompey

Nouvel attentat au Cachemire indien

ISLAMABAD. Deux attentats contre les forces de sécurité indienne, revendiqués par le groupe de lutte armée Hesbul Mujahideen ont fait six morts et une trentaine de blessés au Cachemire sous contrôle indien, malgré les mesures de sécurité renforcées par les autorités. Depuis la décision annoncée, mardi 8 août, par le Hesbul Mujahideen de rompre le cessez-le-feu qu'il avait unilatéralement décrété le 24 juillet, les incidents se multiplient au Cachemire. L'homme fort d'Islamabad, le général Pervez Musharraf, a profité de son message à l'occasion de la fête nationale célébrée le 14 août pour renouveler son soutien à la « juste cause de nos frères et sœurs cachemiris ». Réitérant son désir de dialogue avec l'Inde, le général Musharraf a toutefois indiqué que « l'intransigeance de l'Inde et son refus de discuter du Cachemire avec le Pakistan rendait la situation au Cachemire extrêmement volatile ». — (Corresp.)

Un nouveau Parlement veut rouvrir la voie à l'Etat en Somalie

ARTA (Djibouti). Le premier Parlement somalien depuis la chute du régime de l'ancien président Mohamed Siad Barre en 1991, a été inauguré, dimanche 13 août, à Arta (Djibouti). 142 députés sur les 245 devant composer le Parlement somalien de transition, ont prêté le serment de fidélité à la charte somalienne adoptée par la Conférence de réconciliation nationale. Le reste des élus prêteront serment lundi matin. Tous les élus ont été appelés à prêter serment sur ordre alphabétique afin de ne plus faire de distinction sur leur appartenance clanique. La Somalie, qui n'a plus de gouvernement central, est livrée aux factions rivales nationales depuis 1991. Le nouveau Parlement, qui doit exercer le pouvoir législatif avant la tenue d'élections générales pluralistes dans trois ans, aura la lourde charge d'élire un nouveau président de la Somalie.

La Constitution du Parlement a reçu le large appui du président djiboutin Ismael Omar Guelleh. L'initiative djiboutienne s'appuie sur la société civile et la diaspora somalienne, et veut diminuer le pouvoir des chefs de guerre pour restaurer le pouvoir central en Somalie. Dimanche, dans la capitale somalienne Mogadiscio, le chef de guerre somalien Hussein Mohamed Aiddid a menacé d'empêcher la mise en œuvre du processus de réconciliation, déclarant à l'Agence France-Presse : « J'appelle la communauté internationale et les dirigeants somaliens à ne pas reconnaître cette assemblée désignée par l'étranger. » — (AFP)

Le retour à la paix civile se dessine aux Comores

Moroni. La crise constitutionnelle qui agite l'archipel des Comores pourrait s'achever prochainement : les négociations entre sécessionnistes de l'île d'Anjouan et dirigeants du gouvernement comorien ont en effet abouti ce week-end à un projet d'accord sur un arrêt de la sécession. Anjouan, l'une des trois îles de l'archipel, avait fait sécession en 1997 de la République islamique des Comores. Les pourparlers étaient les troisièmes de ces deux dernières semaines. On affirme de source gouvernementale que les sécessionnistes ont accepté de rétablir l'unité politique des îles. Cette décision découle en bonne partie des pressions internationales et du refus général de reconnaître Anjouan comme un Etat indépendant, ajoute-t-on de même source. — (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **CHILI** : le corps d'un garçon de treize ans, arrêté et disparu en octobre 1973, a été découvert près de l'aéroport de Santiago, ont annoncé, samedi 12 août, ses frères après avoir identifié à la morgue de la capitale son cadavre criblé de balles. Le garçon, Carlos Patricio Farina Oyarce, figure comme la victime la plus jeune de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-90) sur la liste de 1 198 disparus établie par une commission officielle en 1990, après le rétablissement de la démocratie au Chili. Le corps « porte de nombreux impacts de balles, plusieurs dans la tête et la plupart dans le dos. Celui qui est capable de faire cela à un garçon de treize ans n'est pas un être humain », a déclaré l'un des frères de la victime, Ivan Farina. Les deux frères ont annoncé qu'il chargeraient l'avocat Nelson Caucoto, déjà défenseur d'autres parties civiles contre le général Pinochet, de porter plainte pour le cas de leur frère.

■ **ALLEMAGNE** : le musée berlinois Haus am Checkpoint Charlie a inauguré, dimanche 13 août, un poste de contrôle des garde-frontière est-allemands au fameux point de passage du Mur de Berlin, reconstruit à l'identique après avoir été détruit dans les années suivant la chute du Mur. Dimanche était le jour anniversaire du début de la construction du Mur de Berlin, le 13 août 1961. — (AFP)

IMMOBILIER		AGENCE NDA	
VENTES	Province	MAISONS	GARDES D'ENFANTS
ATELIERS	MARSEILLE 12^e Part. vd duplex T6 Garage, jardinier Prix : 1,4 MF Tél. : 06-62-82-99-31.	Province	Recherche ÉTUDIANT disp. déb. SEPTEMBRE pour sortie d'école et soutien scolaire, contre chambre de service (PARIS 6 ^e MONTPARNASSE) tout conf. avec douche + cuis. Tél. : 01-42-22-41-67.
Région parisienne	NORMANDIE 50 m plage, 10 ^e Caen 73 m ² aménagés en 2 appts Cellier, jard. comm. Prix : 690 000 F Train direct Paris Tél. : 06-62-80-10-42.	MAISON ENSOLEILLÉE village Aude 113 m ² habit. + jardin. 403 m ² . 5 pièces, garage, cave, 12 km Narbonne, 27 km mer. Prix : 460 000 F. Tél. : 04-68-32-52-46.	GÎTES D'ENFANTS
APPARTEMENTS	PARIS 4^e	PROPRIÉTÉS	ACCUEIL ENFANTS À LA FERME Famille chrét., pl. dispon. août, congés Toussaint. 02-43-37-97-07.
MARAIS - BEAUBOURG 2 P., imm. anc., poutres, 3 ^e ét. lumin. Equip., parfait état, 39 m ² A saisir : 975 000 F Tél. : 06-62-80-10-42.	LES CARROZ-D'ARÂCHES Particulier vend STUDIO 24 m ² 4 couchages, meublé, parking, casier à skis Proche commerces et pistes de ski Prix : 250 000 F Tél. : 01-48-36-40-01 ou 06-86-88-32-53.	Etranger	VACANCES
		À VENDRE EN SUISSE à 15 km de Crans-Montana	DINARD 50 m PLAGE et CASINO Tr. beau 2 P., rénové ds résid. Part. : 06-10-10-19-27 ou 06-76-04-50-56.
		VILLA DE MAÎTRE altitude 580 m, dominant un lac, situation exceptionnelle 14 pièces + studio Terrain 4 000 m ² Dossier sur demande : Tél. : 0041-79-27-56-434 Fax : 0041-27-307-10-11.	VENISE 100 m Saint-Marc loue appt 4-6 pers. rénové, cft, calme Vue charme, 80 m ² , 2 salles eau 5 950 F cc/sem. 04-93-84-84-72.

CORSE L'ensemble des forces politiques de la Corse ont condamné, dimanche 13 août, l'attentat à la voiture piégée commis, la nuit précédente, à Ajaccio, contre l'Agence de dévelop-

pement économique de la Corse (ADEC), l'un des six établissements publics dépendant de la collectivité de Corse. Cet attentat n'a pas été revendiqué. ● LES NATIONALISTES ont

dénoncé, par la voix de Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazionale, « une agression contre le processus de paix en cours ». Corsica Viva, dont deux membres avaient été

à l'origine d'un attentat commis selon une méthode comparable, en novembre 1999, a condamné cet acte « quels qu'en soient les auteurs ». ● PRÉSIDENT de l'ADEC, Jean-Claude

Guazzelli (divers droite) avait été l'un des artisans du ralliement d'une partie du RPR – dont le président du conseil exécutif, Jean Baggioni – au compromis de Matignon.

Les nationalistes condamnent unanimement l'attentat d'Ajaccio

Non revendiquée, l'explosion d'une voiture piégée devant une agence de la collectivité de Corse a fait des dégâts importants et aurait pu tuer ou blesser. Enquêteurs et responsables politiques s'interrogent sur le sens de cette rupture brutale de la trêve observée par les clandestins

LA DÉFLAGRATION a réveillé tout le quartier. Il était environ 4 h 15, dimanche 13 août, lorsqu'une voiture piégée a explosé derrière les bâtiments qui abritent l'Agence pour le développement économique corse (ADEC) à Ajaccio. L'explosion, dont l'onde de choc a été ressentie dans un rayon de plusieurs centaines de mètres, a légèrement blessé plusieurs habitants, atteints par des bris de verre. La plupart d'entre eux ont pu être soignés sur place, tandis que les plus sérieusement commotionnés ont été transportés au service des urgences de l'hôpital d'Ajaccio.

Le bâtiment de l'ADEC a été endommagé sur au moins deux niveaux, à l'arrière, la bombe ayant formé un cratère qui a dévasté la structure et les étages. Les vitres des immeubles voisins ont volé en éclats, en raison de la puissance de la charge explosive, évaluée à une centaine de kilos. Des bouts de métal ont été projetés à plusieurs dizaines de mètres, jusqu'à l'intérieur du domicile de particuliers, dont ils ont traversé les fenêtres. « Il aurait pu y avoir des morts », soulignait sur place une source judiciaire. La quatorzième section du parquet de Paris, spécialisée dans la lutte antiterroriste, s'est saisie du dossier. Les policiers de la Division nationale antiterroriste (DNAT) et du service régional de police judiciaire (SRPJ) d'Ajaccio sont chargés de l'enquête.

Ils ne disposaient, lundi matin, que de peu d'éléments, d'autant qu'aucune revendication de l'attentat n'avait été formulée. La violence de l'explosion a rendu la voiture piégée – probablement un véhicule volé – difficilement identifiable. La charge pourrait avoir été actionnée par un système pyrotechnique télécommandé. En revanche, la nature de l'explosif a pu être analysée : il s'agit de nitrate de fuel. De fabrication artisana-

le, il doit être utilisé en grande quantité pour être efficace. Cela pourrait expliquer le recours à une voiture, qui facilite à la fois le transport et la dissimulation de l'explosif.

MODE OPÉRATOIRE

C'est celui-ci, ainsi que le mode opératoire choisi par les auteurs de l'attentat, qui ont amené les enquêteurs à faire le rapprochement avec l'explosion qui avait en-

dommagé, le 25 novembre 1999, les locaux de l'Urssaf. Ces bâtiments administratifs avaient été victimes de l'explosion, en plein jour, d'une 205 piégée, blessant légèrement sept personnes. Deux militants de Corsica Viva, vitrine légale du FLNC du 5 mai 1996, Jean-Claude Ampart et François Chabot, avaient été interpellés et mis en examen, le 27 février, dans le cadre de cette enquête. L'attentat avait préalablement été reven-

diqué au nom du groupe Clandestinu, qui s'était révélé au fil de l'enquête une façade du FLNC du 5 mai.

Lors de leurs auditions par les policiers, les militants de Corsica Viva avaient revendiqué les attentats en indiquant qu'ils voulaient pousser le gouvernement à la négociation. Leur mouvement a ensuite été tenu à l'écart du processus de paix engagé par Lionel Jospin et les dirigeants politiques et nationalistes corses. Cela pourrait, estime une source proche de l'enquête, expliquer leur volonté de revenir sur le devant de la scène, par le biais de l'attentat contre les locaux de l'ADEC. Cependant, la coordination Corsica Viva-Cullettivu Nazionale a elle aussi condamné fermement l'attentat d'Ajaccio « quels qu'en soient les auteurs ».

CONDAMNATION UNANIME

Selon une autre source policière, l'hypothèse d'une action directement dirigée contre le processus de paix, près d'une semaine après l'assassinat de Jean-Michel Rossi, n'est pas à écarter. Elle aurait alors visé Jean-Claude Guazzelli, le président de l'ADEC.

Proches de la principale route d'accès à grande circulation d'Ajaccio, les bureaux de l'ADEC avaient déjà été visés, au moins à deux reprises, en décembre 1996 et en janvier 1999, par des plastiques. Ces attentats n'avaient

pas été revendiqués. Contrairement au passé, la condamnation publique de l'attentat a été unanime et prompte. Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazionale, y voit « une agression contre le processus de paix en cours ». « Cet attentat ne pourra pas le remettre en cause, a affirmé toutefois l'Élu nationaliste, car, d'un côté et de l'autre, en Corse et à Paris, nous sommes attachés au dialogue et à installer la paix définitivement en Corse. Nous ne changerons pas de route. La paix est un objectif, il nous appartient de la construire, quels que soient les obstacles qui ne manqueront pas d'apparaître. » José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse, dénonce « ceux qui par cet attentat veulent remettre en cause le processus de Matignon ». « Nous devons tous rester lucides et garder la tête froide. Le travail que nous avons engagé doit être poursuivi », a déclaré M. Rossi.

Paul Patriarche, député (apparenté DL) de Haute-Corse et ancien président de l'ADEC, a observé qu'après les réunions de Matignon, « s'il est vrai que la partie institutionnelle n'a pas fait l'unanimité, il n'en est pas moins vrai que le volet économique a été largement apprécié ». Il s'interroge donc, lui aussi, sur le choix de cette cible.

Pascal Ceaux
(avec Michel Codaccioni
à Bastia)

« Des images que l'île voulait bannir »

L'ÎLE-ROUSSE (Haute-Corse)
de notre envoyée spéciale

Les mines sont encore un peu fatiguées. « T'en penses quoi, toi ? Rien, comme d'habitude ? T'as bien raison. » Les touristes dorment encore, L'Île-Rousse est aux Île-Roussiens. Dans les cafés de la cité balnéaire de Balagne, autour de la place Pascal-Paoli, on s'installe aux bars et à l'ombre des cafés pour lire *Corse-Matin*. En silence. Ici, « on aime la politique et on lit plus que sur le continent », résume Antoine et son ami. « Mais on ne commente pas. » En tout cas, pas ici, pas comme ça.

Lundi 14 août, l'unique quotidien de l'île fait sa « une » et consacre deux pages à l'attentat à la voiture piégée contre les locaux de l'Adec, à Ajaccio. Chacun lit. Les réactions sont nombreuses. Le

quotidien donne le ton : « Cette fois, un voile de nuages est bien lancé sur le processus de Matignon ». « Des gyrophares et des sirènes dans la nuit et, soudain, c'est toute une île qui voit resurgir des images qu'elle voulait bannir de son esprit comme de la "une" des médias », dit l'éditorial. « Sans pour autant forcément parler de remise en question [des accords], cet attentat peut faire effet de coup de frein », explique le quotidien.

Ce matin, à L'Île-Rousse, on s'arrache un autre journal. L'hebdomadaire *Marianne*, qui publie le dernier texte de Jean-Michel Rossi (lire ci-dessous), l'ancien dirigeant de la Cuncolta assassiné, il y a une semaine exactement, à la terrasse du café La Piscine, est épuisé depuis... 7 h 30 du matin. A la Maison de la presse, chez le marchand

de journaux de l'autre côté de la rue, on est furieux : « On dirait qu'ils le font exprès, à Paris, de nous en mettre aussi peu ! »

Du processus de Matignon, de la Corse en général, on voulait bien parler, en juin et en juillet. Pour preuve, le café Les Platanes, près de La Piscine, a même affiché sur sa porte l'éditorial de Jacques Julliard dans *Le Nouvel Observateur* (daté 27 juillet-2 août) dans lequel il s'inquiétait du « pétrin » dans lequel le premier ministre avait plongé la France, prédisant qu'il « finira par donner [aux Corses] leur indépendance ». Débatte de l'avenir et des idées, oui, mais de « tout ça, de toutes leurs affaires entre eux », des attentats et des assassinats, non.

Ariane Chemin

Les clivages sur l'accord de Matignon s'aggravent

LE NOUVEAU coup que l'attentat commis, dimanche 13 août, contre l'Agence pour le développement économique de la Corse à Ajaccio, risque de porter au processus engagé dans l'île par Matignon, a suscité plusieurs réactions de défense de l'accord voté le 28 juillet. Comme ce fut le cas le 8 août, après l'assassinat du nationaliste Jean-Michel Rossi, François Hollande a été l'un des premiers à monter en ligne. Le premier secrétaire du PS a estimé, dimanche, sur RMC, « très important » que les nationalistes corses représentés à l'assemblée territoriale « condamnent fermement, clairement, les poseurs de bombes ». « C'est un signe que le processus de Matignon porte ses fruits et il ne faudrait surtout pas qu'il soit remis en cause », a-t-il ajouté. Selon M. Hollande, « ce serait servir ces provocateurs et ces terroristes que de vouloir interrompre le processus de Matignon ».

Le numéro un du PS a tiré d'autres conclusions des événements de ces jours derniers : « Il faut regarder ce qui peut être fait dans le cadre de la décentralisation pour aller plus loin dans la dévolution de responsabilités. Et puis il y a la nécessité de réprimer très sévèrement, de condamner tous les poseurs de bombes où qu'ils soient », a-t-il commenté. Comparant la situation en Corse et en Espagne « où on constate l'horreur quasiment tous les jours, a ajouté M. Hollande, on doit être extrêmement vigilant pour ne pas laisser des processus dériver ». Le président du groupe socialiste du Sénat, Claude Estier, estime également, lundi 14 août, que le processus de paix n'est pas compromis. « Il ne fallait pas imaginer que tout allait s'arrêter », explique-t-il,

trouvant, comme M. Hollande, des motifs de satisfaction dans la condamnation « claire et immédiate » de l'attentat par les nationalistes de l'assemblée de Corse. Il se désole que les faits, imputables à des groupes « très marginaux et très isolés, bénéficiant peut-être de certaines complicités », fournisse des arguments à ceux qui sont opposés au processus, trouvant en particulier Georges Sarre « excessif ».

Le président délégué du Mouvement des citoyens (MDC), le parti du ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, a déclaré dimanche à l'Agence France-Presse que « si M. Talamoni [porte-parole de Corsica Nazionale] et les mouvements clandestins regroupés dans Unita veulent se dissocier des criminels poseurs de bombes, ils ont pour cela une solution très simple : qu'ils les dénoncent à la police, car ils les connaissent ». Sinon, selon M. Sarre, « ils renforceront les interrogations qu'on peut légitimement nourrir sur la nature du processus engagé ».

« AU PIED DU MUR »

Ces interrogations sont partagées par le secrétaire général du RPR, Adrien Gouteyron, qui constate, lundi, que « le texte voté le 28 juillet ne suffit pas à ramener la paix civile ». « Je ne dis pas qu'il puisse le faire du jour au lendemain, d'autant que les liens de certains groupes séparatistes avec des milieux mafieux sont maintenant bien connus », nuance le sénateur de Haute-Loire. Sans « du tout » exclure le dialogue, M. Gouteyron estime que celui-ci doit avoir lieu « avec toutes les composantes de la société corse, afin de ne pas donner l'impression de dialoguer

avec une minorité de la population ». « Nombre de Corses se sont sentis exclus du processus », conclut-il.

Dialogue oui, mais avec des limites précises. Dans *Le Parisien-Dimanche* du 13 août, Béatrice Marre, députée PS de l'Oise, estime qu'une éventuelle amnistie des détenus nationalistes corses « ne saurait concerner les crimes de sang ». Interrogée sur le principe de l'amnistie, elle affirme que « cette question peut être étudiée ». « Mais je refuse d'envisager une amnistie des assassins du préfet Erignac », poursuit M^{me} Marre, elle-même ancien préfet. Elle estime par ailleurs que la démarche engagée par Lionel Jospin « reste la bonne : le dialogue avec tous les élus corses d'abord, le débat au Parlement ensuite ». Cet accord ne doit pas, selon elle, concerner exclusivement la Corse « mais toutes les régions de France dans le cadre de la République », souligne-t-elle. Enfin, selon M^{me} Marre, la gauche a besoin du « talent » du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, auquel l'hebdomadaire britannique *The Economist* suggère de démissionner, puisqu'il est en désaccord profond avec le premier ministre Lionel Jospin. Au sein de la gauche plurielle, les Verts condamnant les « agissements d'une minorité », souhaitent « que le processus engagé aille à son terme », tandis que dans *L'Humanité*, Alain Tremel juge que « les nationalistes qui croyaient mettre le gouvernement au pied du mur s'y trouvent eux-mêmes aujourd'hui ».

Béatrice Gurrey

La dernière interview de Jean-Michel Rossi

À LA VEILLE de son assassinat, lundi 7 août, l'ex-dirigeant nationaliste corse Jean-Michel Rossi envoyait une série de réponses écrites à *Marianne* ainsi qu'à la revue *Panoramiques*, proche de l'hebdomadaire. Le contenu de cet entretien est reproduit dans le numéro daté 14-20 août. Comme dans le livre d'entretien, publié au printemps avec son compagnon d'armes François Santoni et le journaliste Guy Benhamou, *Pour solde de tout compte* (Denoël), l'ancien dirigeant d'A Cuncolta y dresse un état des lieux sévère du camp nationaliste. « Aux étudiants, agriculteurs et enseignants des années 70 ont succédé des marginaux, auxquels on s'est bien gardé de donner la moindre conscience politique (...). Contrairement aux années 1996-1997, le mouvement n'a ni tête, ni cadres, ni projet cohérent et crédible. Dès lors, la base, livrée à elle-même, est disponible pour toutes les aventures. »

Tout en apportant son soutien « au processus en cours », Jean-Michel Rossi semble remettre en cause le bien-fondé d'une action clandestine, à laquelle une grande

partie de son existence a pourtant été consacrée. « Dans un sens négatif, écrit-il, on est bien forcé de noter que l'activisme clandestin, loin de décourager les velléités criminelles et délinquantes, semble les avoir dopés. » Devant cette dérive « mafieuse », Jean-Michel Rossi estimait qu'« aujourd'hui en Corse, la principale ligne de fracture [passe] entre ceux qui veulent que l'Etat, la République, assume sa part de responsabilités dans une indispensable remise en ordre, et ceux qui, au prétexte d'étendre les pouvoirs locaux, ne rêvent que de s'affranchir de toute tutelle ».

LE « CORSISME FRÉNÉTIQUE »

Annonçant une « initiative publique », Jean-Michel Rossi, que l'hebdomadaire montre sur un cliché, dans sa villa de L'Île-Rousse, lisant *Le Prince* de Machiavel, convoquait le fondateur allemand de la sociologie, Max Weber, ou le philosophe Cornélius Castoriadis, animateur du groupe Socialisme ou barbarie, pour en appeler à l'« avènement d'une société civile en prise directe avec les décisions d'ordre politique ». Jean-Michel Rossi prenait en outre, dans ce texte, des distances nettes avec le « corsisme » frénétique aux relents de nationalisme ethnique qu'affichent certains mouvements ».

C'est là une pente sur laquelle l'ancien éditorialiste de l'hebdomadaire *U Ribombu* n'avait pas manqué lui-même de glisser, quand, recourant aux menaces voilées, il soulignait les origine juives et pied-noir de Guy Benhamou ou quand il apportait son soutien à l'abbé Pierre, alors engagé dans une campagne de soutien à Roger Garaudy qui s'était porté caution pour les négationnistes (*Le Monde* du 31 août 1996). Dans l'épilogue de *Pour solde de tout compte*, Guy Benhamou dira de son interlocuteur qu'« il n'était pas aussi antisémite que ses articles le laissaient parfois penser » – tout en précisant aussitôt que le métier de journaliste impose de rencontrer des personnalités pour d'autres raisons que la sympathie qu'on leur porte.

Michel Codaccioni

Nicolas Weill

Une majorité contre le pouvoir législatif

Un tiers des Corses sont « tout à fait opposés » à la possibilité pour l'Assemblée de Corse de modifier les lois sans contrôle du Parlement à partir de 2004, 21 % y sont « plutôt opposés », selon un sondage CSA publié par *Marianne* (daté 14-20 août) et réalisé les 8 et 9 août auprès d'un échantillon de 515 personnes représentatif de la population de Corse. En revanche, 26 % y sont « plutôt favorables », 18 % y sont « tout à fait favorables ». Les Corses appuient majoritairement la possibilité, pour l'Assemblée territoriale, d'adapter les lois sous le contrôle du Parlement (78 %). Partisans de l'enseignement du corse (81 %) et du maintien des exonérations sur les droits de succession (77 %), ils ne veulent ni l'indépendance (83 %) ni l'amnistie pour les clandestins recherchés (73 %).

BASTIA

de notre correspondant

L'attentat à la voiture piégée d'Ajaccio inquiète en raison du risque de violence aveugle contenu

ANALYSE

L'attentat d'Ajaccio est d'une autre nature que le meurtre de L'Île-Rousse

dans cette technique terroriste et de l'hypothèque politique qu'il pourrait, à lui seul, faire peser sur le processus de Matignon. C'est, en fait, l'inverse du double assassinat de L'Île-Rousse, le 7 août, qui visait une personne, Jean-Michel Rossi, et s'inscrivait, selon toute apparence, dans le cadre d'un règlement de comptes lié à ses activités publiques ou clandestines, récentes

ou anciennes.

D'un côté, à Ajaccio, l'objectif choisi désigne directement la collectivité de Corse, principal partenaire institutionnel des accords de Matignon, et plus particulièrement le président de l'Adec, Jean-Claude Guazzelli, dont la contribution aux tables rondes de Matignon a été unanimement saluée dans l'île. Son rôle déterminant dans le revirement, d'une partie au moins, du RPR insulaire et, particulièrement, du président de l'exécutif territorial, Jean Baggioni, en faveur de l'évolution institutionnelle et de l'octroi de pouvoirs législatifs encadrés est connu de tous. Forte personnalité, implanté dans divers milieux insulaires, ancien directeur de la caisse régionale du Crédit agricole, M. Guazzelli, à supposer qu'il soit effectivement visé à travers l'Adec, forme une cible à plusieurs titres. « Je considère que cette opé-

ration est très grave car il y aurait pu y avoir des morts », a-t-il observé.

D'un autre côté, le contexte de trêve générale des clandestins ne laisse guère de place aux initiatives individuelles, sauf à prendre d'énormes risques de représailles. La logistique employée par les plastiques présente l'avantage de la facilité, mais elle indique aussi le choix d'en découdre et, peut-être, d'inciter à l'action des nationalistes qui, isolés dans l'ombre de la clandestinité et faute de contre-propositions internes, ont opté jusqu'à maintenant pour le soutien au processus de Matignon.

TENTATIVE DE REMOBILISATION

Dans cette hypothèse, il s'agirait d'une tentative de remobilisation de militants « élevés » depuis vingt-cinq ans dans le culte de la violence armée et tout récemment – trop récemment peut-être – inci-

L'Ile-de-France a connu sa première alerte à la pollution par l'ozone de l'année

Le nombre moins élevé de pics cache une augmentation chronique de la pollution

Airparif a lancé son premier bulletin de recommandation de l'année en Ile-de-France. Le taux de pollution par l'ozone dépassait les 180 microgrammes

par mètre cube d'air. Les pics ont été moins nombreux cette année, grâce aux mauvaises conditions météorologiques. Mais le niveau de pollu-

tion chronique n'a cessé d'augmenter, la qualité de l'air étant de plus en plus souvent qualifiée de médiocre par les organismes de surveillance.

Avec les beaux jours, la pollution à l'ozone a refait son apparition en Ile-de-France. Airparif a lancé, samedi 12 août, son premier bulletin de recommandations de l'année. Depuis quelques semaines, fatalistes, les techniciens de cette structure de surveillance de l'air attendaient le dépassement du seuil d'information (180 microgrammes par mètres cube en moyenne horaire). Avec 184 microgrammes relevés, la région parisienne reste cependant largement en deçà du seuil d'alerte (360 microgrammes).

L'ozone est une pollution secondaire provenant de la transformation chimique d'autres polluants sous l'effet du soleil. Le thermomètre et les capteurs ont donc grimpé de conserve à Airparif. « Aux alentours de 25°, nous constatons une dégradation de la situation », note Dominique Gombert, directeur adjoint d'Airparif. Les bulletins envoyés par les confrères du Midi n'auguraient rien de bon depuis longtemps. A Marseille, Toulon, Bordeaux, dans le Gard ou autour de l'étang de Berre, les avertissements se sont intensifiés tout au long du mois de mai. Puis ce fut Strasbourg et la Seine-Maritime en juin. En juillet, Grenoble, encore Marseille, le Gard et l'étang de Berre, et Montpellier ont été touchés. Samedi, une alerte identique à celle de l'Ile-de-France a été lancée autour de l'étang de Berre.

Malgré tout, en juin et juillet, les pics auront été peu nombreux.

Le plan régional de la qualité de l'air en Ile-de-France a constaté, pour l'ozone, « une situation en demi-teinte ». Doux euphémisme car, malgré les efforts entrepris, les épisodes critiques se répètent d'une année sur l'autre. Ce constat est national. Dans les Bouches-du-Rhône, durant l'été 1999, il a été répertorié une alerte de pollution à l'ozone (180 microgrammes et plus) en moyenne un jour sur trois... « Nous ne constatons aucune évolution significative sur le moyen terme des fréquences des pics », estime Roland Thieleke, directeur d'Airfobep, qui surveille l'air autour de l'étang de Berre.

HAUSSE EXPONENTIELLE

« Sur le long terme, la tendance est clairement à la hausse », renchérit Dominique Robin, chargé de mission à Airmariaix, qui s'occupe d'une autre partie de la Provence. Depuis le début du siècle, le taux d'ozone moyen mesuré dans l'atmosphère a été multiplié par cinq, suivant une courbe exponentielle, indique une étude menée pourtant au pic du Midi. Preuve supplémentaire que cette pollution n'est pas l'apanage des zones urbaines et périurbaines.

« Au-delà des pics, il existe une pollution chronique, explique M. Gombert. Dans plusieurs zones d'Ile-de-France, les valeurs de référence annuelles sont supérieures aux objectifs de qualité de l'air. » Ces objectifs, définis au niveau européen selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé (OMS),

identifiant par là clairement l'origine principale (70 %) du souci.

Depuis plusieurs années, les constructeurs automobiles plaident qu'ils n'ont pourtant cessé de réduire les rejets nocifs de leur véhicule. « Entre 1970 et 2005, les émissions polluantes auront été divisées par quarante », assurait récemment Jean-Martin Folz, pré-

Deux niveaux d'alerte

Depuis un arrêté interpréfectoral du 24 juin 1999, la procédure d'information et d'alerte du public en cas de pointe de pollution atmosphérique a été modifiée à Paris et en Ile-de-France. La nouvelle procédure instaure deux niveaux d'alerte, au lieu de trois précédemment, en cas de pollution au dioxyde d'azote, au dioxyde de soufre et à l'ozone. Le niveau 1, d'information et de recommandation, et le niveau 2, d'alerte avec mise en place de la circulation alternée. Le niveau 1 voit ses seuils abaissés pour le dioxyde de soufre (SO₂) et le dioxyde d'azote (NO₂), passant respectivement de 300 microgrammes par mètre cube d'air à 200 et de 350 microgrammes par mètre cube d'air à 300. Avec cet arrêté, des mesures de restriction sont appliquées dès que le seuil d'information dépasse quarante-huit heures et en cas de prévisions météorologiques défavorables : incitation à ne pas prendre son véhicule, réduction de la vitesse autorisée, renforcement des contrôles antipollution...

sident de Peugeot SA, en présentant le premier rapport environnemental de son groupe. Cet effort technologique est en partie, mais en partie seulement, contrecarré par l'augmentation constante du trafic et du parc.

Les émissions baissent mais la pollution ne cesse de croître. Airparif constate ainsi que l'indice Atmo, qui qualifie l'air, est de moins en moins communément « bon » ou « moyen » et de plus en plus fréquemment « médiocre », stade ultime avant l'indice « mauvais », qui déclenche des procédures d'alerte de la population. Les scientifiques s'interrogent désormais sur les phénomènes chimiques qui peuvent expliquer ce paradoxe.

De récentes études, principalement étrangères, ont pointé un emballement vicieux qui accélère la production d'ozone, ce gaz contribuant lui-même pour 20 % à l'effet de serre. Patrick Carlier, professeur à Paris-VII, a démonté récemment le complexe mécanisme chimique devant des représentants du Comité des constructeurs français d'automobile (CCFA). Devant des auditeurs qui financent une partie de ses recherches, l'homme a averti : « Seule une réduction drastique des émissions, de l'ordre de 80 %, peut garantir une réduction notable de la pollution. » Une diminution plus modeste pourrait s'avérer « contre-productive », a-t-il poursuivi. « Pour nous conformer aux objectifs de qualité qui seront appliqués en 2010, il nous faudra réduire les émissions d'oxyde d'azote de 50 % », calcule pour sa part

M. Gombert. Les constructeurs automobile ne sauraient parvenir seuls à cette fin, sauf par quelque révolution technologique encore dans les limbes. L'amélioration de la qualité de l'air passerait donc par un changement des mœurs du public en matière de transports. Les tentatives menées jusqu'à présent en ce sens, dans le cadre de la loi sur l'air de 1996, sont ti-

mides. Des plans de déplacement urbains (PDU), privilégiant les transports en commun, devaient être mis en place dans les agglomérations de plus de cent mille habitants avant le 30 juin. Sur les cinquante-huit PDU rendus obligatoires, seuls six ont été définitivement approuvés par les élus locaux. Trente autres sont actuellement en chantier (*Le Monde* du 26 mai).

UN INTÉRÊT BIEN COMPRIS
« Il faut adapter la voiture à la ville et non plus l'inverse, comme on le pensait il y a quelques dizaines d'années », estime pourtant M. Folz, qui craint les conséquences d'une « diabolisation » de la voiture. Louis Schweitzer, PDG de Renault, ne dit pas autrement. Cet intérêt bien compris des constructeurs - « L'environnement était auparavant perçu comme une contrainte : c'est aujourd'hui devenu un marché », affirme M. Folz - se heurte pourtant aux réticences d'une société où le dogme du tout-automobile reste vivace.

En Italie, où le culte de la voiture n'est pas moins fort qu'en France, cent soixante-dix villes organisent, chaque premier dimanche du mois, une journée sans voiture, plébiscitée par 82 % des citoyens. De ce côté-ci des Alpes, au-delà des discours de bon aloi en cette période de précampagne électorale, il faudra encore quelques pics de pollution avant que les élus et leurs administrés laissent au garage leurs idées reçues.

Benoît Hopquin

L'IGAS relève des failles dans le fonctionnement de l'aide aux chômeurs

L'inspection a remis son rapport annuel

C'EST exclusivement à la politique de l'emploi qu'est consacré le rapport annuel de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), rendu public, le 11 août, après avoir été remis au président de la République, au premier ministre et au Parlement. Pour Christian Rollet, chef de l'IGAS, ce choix se justifie car, « au moment où le retour du plein-emploi est envisageable, il est primordial que la politique de l'emploi puisse donner la pleine mesure de son efficacité ». Le rapport de l'inspection générale préconise la continuation d'« une politique dynamique » de l'emploi, qui passe par une plus grande attention portée au parcours individuel des demandeurs ainsi que par le renforcement des liens, sur le terrain, entre les collectivités locales et les agents des ANPE et des Assedic (assurance-chômage).

« SUIVI PERSONNALISÉ »

Pour l'IGAS, il convient d'améliorer la qualité des entretiens que les agents des Assedic ont avec les chômeurs lors de leur inscription, mais aussi de ceux qui ont lieu, ensuite, à l'ANPE pour la recherche d'emploi. Cette recherche « doit se traduire par des propositions concrètes, en particulier la mise en place d'un plan d'action, assorti d'un suivi personnalisé ». Pour l'IGAS, en effet, « les chômeurs forment une population de plus en plus fragmentée, aux parcours et aux besoins très variés ». Sur ce point, on peut noter de fortes similitudes avec le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) imaginé par le Medef et la CFDT. De la même manière, il convient de « mobiliser les

chômeurs sur la recherche d'emploi dès leur inscription », estime l'IGAS.

Le rapport annuel prône aussi un renforcement de la coopération entre l'ANPE et les Assedic, dont les attributions respectives restent aujourd'hui « étanches », ce qui « nuit à la prise en charge des chômeurs ». Elle met en avant la nécessité d'une gestion plus fine de la liste des demandeurs d'emploi en fonction de leur disponibilité, pour une plus grande efficacité de l'ANPE, ainsi qu'une refonte du dispositif d'actualisation de leur situation. L'inspection préconise un approfondissement de la politique de « globalisation », qui donne aux services déconcentrés du service public de l'emploi une plus grande marge de manœuvre dans la gestion des crédits de lutte contre le chômage de longue durée.

Pour l'inspection, il convient d'améliorer la qualité des diagnostics sur les bassins d'emploi. Elle donne aussi une définition très stricte des missions du service public de l'emploi : aux services régionaux revient la tâche de fixer les priorités en matière de lutte contre le chômage de longue durée ; aux services départementaux, celles de gérer les mesures pour l'emploi et d'animer les équipes locales chargées de mettre en œuvre les solutions proposées aux demandeurs d'emploi. L'IGAS souhaite, enfin, que les collectivités locales, les partenaires sociaux et les services sociaux soient mieux associés à la politique de lutte contre le chômage de longue durée.

Alain Beauve-Méry

Bon et mauvais ozone

L'ozone suscite deux craintes, apparemment contradictoires, dans la communauté scientifique. En altitude, sa disparition est redoutée. Au niveau du sol, sa prolifération est stigmatisée. L'ozone existe naturellement en grande quantité dans les couches supérieures de l'atmosphère, notamment dans la stratosphère. Ce gaz vertueux protège la Terre d'un excès de rayons ultraviolets. Or la pollution, notamment par aérosol, a tendance à réduire la couche d'ozone, provoquant un « trou » au pôle Nord qui menace l'intégrité de notre planète. En revanche, créé artificiellement en abondance au niveau du sol, dans la troposphère, ce gaz s'avère néfaste pour la santé de l'homme et pour son environnement. Les jeux complexes des températures dans les différentes tranches de l'atmosphère limitent les transferts de la couche inférieure à la couche supérieure. La seule solution pour combattre le mauvais ozone et protéger le bon reste donc de réduire la pollution.

Mais le temps frisquet qui s'est installé sur une bonne partie du pays en est la seule explication. Car, pour le reste, rien n'a changé sous le soleil : les teneurs en dioxyde d'azote (NO₂) et en composés organiques volatils (COV), deux polluants dont la photochimie produit l'ozone, restent désespérément stables, quand, dans le même temps, les dioxydes de soufre, le plomb ou le monoxyde de carbone connaissent une décre notable.

fixent à 110 microgrammes la limite au-delà de laquelle la pollution présente un risque pour l'homme. Autour de l'étang de Berre, ce seuil est dépassé un tiers de l'année ! A Paris, Marseille, Strasbourg, Lyon ou Bordeaux, le dioxyde d'azote et des COV comme le benzène dépassent également, en de multiples endroits, les valeurs sanitaires de fond. Ils les enfoncent même dans les zones de proximité automobile (périphé-

Des embouteillages et plusieurs accidents mortels ont marqué le week-end

LE WEEK-END du 12 et 13 août a été marqué, en France, par des centaines de kilomètres d'embouteillage et de nombreux accidents mortels. En tout, quinze millions d'automobilistes, dont 15 % d'étrangers, étaient attendus sur les routes pour ce week-end prolongé jusqu'au mardi 15 août.

Samedi 12 août, pour le dernier chassé-croisé de l'été, jusqu'à 600 kilomètres de bouchons cumulés ont été relevés dans les deux sens, au pire moment de la journée, vers 13 h 30. Bison futé avait classé cette journée rouge en province. Les premières difficultés sont apparues très tôt le matin, entre 6 et 7 heures. En fin d'après-midi, les principaux ralentissements se situaient dans le sud-est de la France avec 107 kilomètres de bouchons sur les axes longeant le littoral méditerranéen et sur les routes de l'ouest de la France avec près de 100 kilomètres de bouchons.

Pour ce week-end du 15 août, 20 000 policiers et gendarmes avaient été déployés sur le bord des axes routiers. Des consignes de fermeté avaient été données par le ministre des transports, qui avait également « renouvelé » son appel aux automobilistes afin qu'ils fassent

preuve de « la plus grande prudence ». En dépit de cet important dispositif de sécurité, de nombreux accidents se sont produits durant le week-end, faisant plus d'une vingtaine de victimes.

VIGILANCE

Dimanche après-midi, sur l'auto-route A 13, dans l'Eure, un accident entre deux véhicules a fait trois morts, dont un enfant. Dans le Morbihan, trois personnes ont péri dans la nuit de samedi à dimanche et deux autres ont été légèrement

blessées, lors de trois accidents différents.

La série d'accidents mortels a commencé dès les départs massifs de vendredi soir, dans la région parisienne. En fin d'après-midi, une jeune femme de trente-deux ans et sa fille de trois ans ont trouvé la mort, en Seine-et-Marne, après avoir percuté un petit camion. Dans les Vosges, ce sont deux jeunes de dix-sept et vingt ans qui ont péri dans la nuit de vendredi à samedi. Leur véhicule avait quitté la route et dévalé un ravin de quinze

mètres avant de prendre feu.

L'accident qui a fait le plus de victimes s'est produit tôt samedi matin. Quatre personnes ont été tuées et quatre grièvement blessées dans une collision survenue entre deux voitures en Vendée. Dans la matinée, un autre accident avait fait trois morts, des touristes tchèques, sur l'autoroute A 4, à hauteur de Sommedieu (Meuse). Enfin, dans les Yvelines, c'est un petit garçon de sept ans qui est décédé, samedi après-midi. Son père avait perdu le contrôle du véhicule. La mère de l'enfant a été grièvement blessée.

Cette série d'accidents intervient alors que le mois de juillet a été légèrement moins meurtrier que l'année dernière, avec 7,5 % de tués en moins sur la même période. Cette année, 669 personnes ont trouvé la mort sur les routes au mois de juillet, soit plus de vingt par jour. Elles étaient 723 en juillet 1999, ce qui représentait déjà une baisse de 14 % par rapport à l'été 1998. Le ministère des transports reconnaît que ces résultats « restent fragiles ». La vigilance sera de mise pour le grand retour des aoûtins, samedi 19 août, lors d'une journée classée rouge en province.

Le marabout Dra, incarcéré pour escroquerie

BELFORT

de notre correspondant

Fait assez rare, un marabout vient d'être mis en examen par un juge d'instruction de Besançon, puis écroué, pour « escroquerie ». Soriba Dramé avait presque pignon sur rue en Franche-Comté, où il exerçait ses « talents » de voyant médium sous le surnom de Dra. Outre la technique bien connue des cartes de visite distribuées dans les boîtes aux lettres, il publiait des annonces avec sa photo dans les journaux gratuits.

C'est la plainte déposée par une habitante de Belfort, ville où le marabout résidait, qui a déclenché l'affaire. Croquant au miracle, cette dame avait contacté le « saint homme » pour résoudre ses problèmes sentimentaux et financiers. Selon la plaignante, Dra l'aurait assurée que ses dons pouvaient lui permettre de l'aider à reconquérir son mari et de lui donner les chiffres gagnants du Loto. Mais, pour cela, il avait besoin... d'argent. La Belfortaise étant âgée de cinquante-sept ans, il lui fallait 57 billets de 500 francs, 57 de 200, 57 de 100 et 57 de 50. Au prix de gros sacrifices, la crédule quinquagénaire parvint à rassembler la somme demandée, qu'elle n'a jamais revue, sans pour autant obtenir, bien sûr, les chiffres gagnants du Loto.

Durant le même temps, une habitante de Pontarlier (Doubs) a également porté plainte. Prétenant pouvoir intervenir pour qu'elle retrouve l'élu de son cœur, le marabout avait utilisé une technique similaire. Simple différence : la Pon-

tissalienne ayant cinquante ans, il lui fallait cette fois 50 billets de 500 et ainsi de suite jusqu'à 50 billets de 50 francs. Elle affirme lui avoir remis, au début du mois de juillet, 42 500 francs devant une église. Le marabout y serait entré, soi-disant pour prier, avant de disparaître dans la nature.

Devant le substitut du parquet de Besançon Béatrice Bugeon, en charge du dossier, Dra a nié, prétendant avoir seulement reçu, dans les deux cas, 200 francs. Ses dénégations ont cependant laissé sceptique la justice. En effet, le marabout n'en était pas à son coup d'essai.

SACRIFICES DE CROCODILES

L'an dernier, une Haut-Saônoise lui avait demandé de l'aider pour qu'il arrive malheur à la maîtresse de son mari et que son époux lui revienne. « Difficile mais pas impossible, pour cela, aurait répondu en substance Dra, j'ai besoin de sacrifier des pur-sang et des crocodiles en entendant le bruit du moteur d'une voiture de sport. » Ce qui explique qu'il se soit empressé de partir en Guinée, son pays d'origine, en emportant avec lui le puissant cabriolet allemand d'une valeur de 300 000 francs acheté par la Haut-Saônoise.

De retour en France, le marabout avait été placé sous contrôle judiciaire par le tribunal de Vesoul, avec obligation de rembourser sa victime. L'avertissement n'ayant pas été suivi, il est aujourd'hui incarcéré à la maison d'arrêt de Besançon.

Jean-Pierre Pastissié

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

Des Centrafricains refoulés à Roissy refusent de s'embarquer pour Bangui

DIX-HUIT Centrafricains, refoulés à la frontière, jeudi 10 août, à leur arrivée à Roissy, faute de papiers en règle, ont refusé, dans la nuit de dimanche à lundi, d'embarquer sur le vol qui devait les reconduire vers Bangui. Ils devaient être présentés lundi 14 août, au tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Le groupe de Centrafricains, dont un bébé de vingt-trois mois et trois enfants de quatre, cinq et dix ans, était arrivé jeudi à 17 h 30 à Roissy, où la plupart d'entre eux étaient attendus par des proches. « *Avant qu'on ait pu les voir, ils ont tous été bloqués par la police* », témoigne M. Guepidou, l'un des proches résidant en France. « *Les policiers leur ont dit que leurs certificats d'hébergement étaient faux* », poursuit-il. Le groupe a ensuite été transféré à l'hôtel Ibis de Roissy. Dimanche soir, ils ont tous refusé d'embarquer à bord d'un avion de la Sudan Airways, à destination de Bangui (Centrafrique).

M^e Michel Langa, leur avocat, assure que les papiers de ses clients sont authentiques. « *Ce sont des braves gens, la plupart des fonctionnaires, qui n'ont pas sollicité d'asile politique* », poursuit-il, affirmant en outre qu'il y a un « *vice de forme* » dans la procédure d'expulsion, les enfants, non accompagnés de leurs parents, ne pouvant faire l'objet d'un refoulement. Il a estimé que « *cette décision [de refoulement à la frontière] est abusive, d'autant que le consulat de France à Bangui et l'ambassade de Centrafrique à Paris ont authentifié les visas qui leur avaient été délivrés* ». De source policière, on affirme que « *les documents que les Centrafricains présentaient ne leur permettaient pas de rentrer sur le territoire français* ».

A Dijon, le squat des Tanneries pourrait être « régularisé »

La mairie souhaitait expulser cet espace culturel alternatif

Visé par un arrêté municipal d'expulsion, le squat des Tanneries, à Dijon (Côte-d'Or), a obtenu en juillet un sursis de trois mois. Créé en 1998, cet espace culturel al-

ternatif qui organise des spectacles et compte environ 300 membres espère pouvoir négocier avec la mairie une régularisation du lieu.

DIJON

de notre correspondante

Depuis quelques jours, on ne chôme pas au squat des Tanneries, à Dijon (Côte-d'Or). Yann, Béatrice et les autres résidents de l'usine désaffectée du boulevard de Chicago, passent leurs journées truelles et perçues à la main. Ils s'activent pour achever les travaux de mise en sécurité de la salle de concert, qui est la pièce maîtresse de « *L'espace autogéré des Tanneries* » qu'ils ont créé il y a un an et demi, en passant outre l'autorisation de la ville de Dijon, propriétaire des lieux.

Le temps presse, car aujourd'hui la municipalité ne souffre plus leur présence. Un arrêté municipal de fermeture a été pris au mois de juin, quelques jours après l'incendie – aux causes non élucidées – des locaux d'habitation jouxtant l'espace culturel, où résidaient en permanence une dizaine de personnes. Si les squatters sont encore là, ils le doivent au tribunal de grande instance de Dijon. Le 21 juillet, un jugement en référé a accordé aux occupants des lieux un sursis de trois mois « *afin d'y poursuivre un projet de vie et d'animation sérieux* ». Le tribunal a estimé que l'incendie n'était pas un danger pour les occupants qui ont déménagé dans un bâtiment voisin.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Créé en octobre 1998 à l'initiative de quelques membres de l'association Maloka, vieux mouvement anarcho-punk dijonnais, cet espace culturel alternatif s'est fondu dans le paysage culturel local. Les musiciens et troupes de théâtre qui y donnent librement

des spectacles ont trouvé un public et les journées portes ouvertes, régulièrement organisées pour se faire connaître plus largement des Dijonnais, ont accueilli jusqu'à 300 personnes en un week-end. L'un de ces « *happenings* » a permis de décorer les façades grises de tags géants campant tous les personnages du cirque. « *L'affluence aux concerts qui a atteint 700 personnes la nuit de l'incendie prouve la pertinence d'un tel endroit à Dijon* », explique Yann, l'un des fondateurs de l'association « *Espace autogéré des Tanneries* ».

Fondées sur le principe du « *non-profit, des activités les moins coûteuses possibles et hors de toute discrimination d'idées et de races* », les décisions sont prises par les adhérents en assemblée générale toutes les trois semaines. L'association revendique 300 membres. Parmi eux, une trentaine de fidèles prennent part régulièrement à l'animation. Ils ont entre quinze et trente-cinq ans et ne souhaitent surtout pas « *entrer dans le système* ».

La plupart se disent anarchistes. « *Nous avons choisi de vivre selon des principes libertaires, comme l'autogestion ou la lutte contre la spéculation immobilière alors qu'il existe des sans-logis* », précise Béatrice qui prépare actuellement une maîtrise de lettres modernes.

Selon François Briot, adjoint au maire chargé du patrimoine communal, les Tanneries « *correspondent à une forme d'expression qui a sa place dans une ville comme Dijon* ». Si le maire, Robert Poujade (RPR), a mis neuf mois pour mettre ses menaces d'expulsion à exécution – les pre-

mières datant de l'automne 1999 – c'est, reconnaît-on dans son entourage, « *par pur pragmatisme* ». Non seulement le site de plusieurs hectares ne fait l'objet d'aucun projet d'urbanisme immédiat, mais il est situé loin du centre-ville, à proximité d'une autoroute et d'une zone industrielle. La mairie est en outre en procès avec l'ancien propriétaire de l'usine qui doit dépolluer le site souillé des sels ayant servi au tannage des cuirs.

MISE EN SÉCURITÉ

Quelques jours avant l'incendie, le conseil municipal s'appropriait d'ailleurs à voter une convention d'occupation des locaux, d'un an renouvelable, qui aurait en quelque sorte officialisé les Tanneries. Au même titre que le Théâtre municipal, qui dispose gratuitement de locaux dans un bâtiment voisin pour stocker ses décors, l'association des Tanneries devait se voir attribuer les bâtiments indûment occupés, « *y compris pour un usage d'habitation* », précise l'adjoint au maire. Même si une référence à un risque de trouble de l'ordre public, immédiatement sanctionnable par une fermeture du lieu, a déçu aux résidents.

Aujourd'hui, à la mairie, on se dit prêt à reprendre le dialogue car « *on ne veut pas d'histoire* ». L'autre préalable à la régularisation du lieu est l'achèvement des travaux de mise en sécurité de la salle de concert. Les squatters qui veulent avant tout éviter l'expulsion, font tout pour que la commission de sécurité leur donne le feu vert afin d'accueillir à nouveau le public.

Christiane Perruchot

Profanations de cimetières en série

TROIS TOMBES du cimetière de Capdenac-Gare (Aveyron) ont été profanées dans la nuit du vendredi 11 août au samedi 12 août. Durant la même nuit, une cinquantaine de tombes ont par ailleurs été saccagées dans deux cimetières de Haute-Marne, à Allichamps et à Moëslains.

A Capdenac, des croix gammées ainsi que des inscriptions à caractère raciste et antisémite ont été tracées à la peinture mauve sur ces sépultures, parmi lesquelles se trouve celle de Pierre Riols, ancien maire socialiste de Capdenac et conseiller général de l'Aveyron, décédé en 1988. En Haute-Marne, les restes d'une cérémonie satanique (bougie, branches de sapin liées en croix...) ont été trouvés sur place.

Un jeune homme tué par balles dans une cité de Marseille

LE CORPS d'un jeune homme, criblé de balles, a été découvert dimanche 13 août au soir dans la cage d'escalier d'un immeuble d'une cité HLM des quartiers nord de Marseille. Selon les premiers éléments de l'enquête, la victime, âgée d'environ vingt-cinq ans, aurait été la cible d'un ou plusieurs individus munis d'armes de gros calibre. Selon la police, il s'agit vraisemblablement d'un règlement de comptes.

Les faits se sont déroulés peu avant 20 h 00 dans la cité HLM « *du Perrin* », chemin des Bourrely, dans le 15^e arrondissement de Marseille. La victime, qui n'a pas encore été identifiée et qui était vêtue d'un short et d'un tee-shirt, a été retrouvée au dernier étage d'un immeuble au bas duquel la fusillade a vraisemblablement eu lieu, selon la police. Selon les premières hypothèses des enquêteurs, le jeune homme blessé se serait réfugié dans l'immeuble pour échapper à ses agresseurs ou aurait été rattrapé et tué par ceux-ci dans l'escalier.

Deux morts et deux blessés dans l'accident d'un camion de pompiers

DEUX POMPIERS ont été tués et deux autres légèrement blessés dans l'accident de leur véhicule, dans la nuit du samedi 12 août au dimanche 13 août, à Collioure (Pyrénées-Orientales), alors qu'ils se rendaient sur les lieux d'un incendie. Les quatre passagers du véhicule, un camion-citerne de type 4 x 4, étaient des militaires appartenant à l'Unité d'instruction de la sécurité civile de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). Les deux pompiers décédés étaient âgés de 25 et 19 ans. Le camion-citerne, faisait partie d'un convoi de quatre véhicules de pompiers qui circulait dans un secteur escarpé, surplombant le littoral catalan. Le camion a quitté la route et plongé dans un ravin, pour des raisons encore inconnues, et les quatre occupants ont été éjectés du véhicule.

DÉPÊCHE

■ **RAVE** : une rave-party réunissant quelque 3 000 jeunes a débuté dans le courant de la nuit du samedi 12 août au dimanche 13 août sur les communes de Sénas et d'Orgon, au nord de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), dans une zone campagnarde longeant la Durance.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Miguel VASONE

et

Corinne LHOSTE

annoncent l'arrivée, sous un ciel radieux, du merveilleux petit

Guillaume,

le 10 août 2000.

Rose et Maurice PAIR

ont la joie d'annoncer l'arrivée au Monde de leur petite-fille

Mona,

le 11 août 2000.

Chez

Vanessa NARDI

et

Stéphane PAIR.

212, rue de Charenton, 75012 Paris.

Karine ARGUEL,

Boris KUPERMAN,

Dimitri,

sont heureux de faire part de la naissance de

Robinson,

à Nantes, le 11 août 2000.

Anniversaires de naissance

15 août 1930 - 15 août 2000.

Claude,

Lion du jour.

Vous voici à soixante-dix ans déterminé à profiter des bienfaits du grand air.

Joyeux anniversaire, et l'invitation à déjeuner du *Lion de nuit* tient toujours.

– 14 août 1950 - 14 août 2000.

Bon anniversaire à

Yves,

dit **CHODERLOS.**

De la part de Karina, Ludmilla et Marina.

Décès

– M. Alain Sionneau, président,

Le conseil d'administration de la Fédération française du Bâtiment, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Jacques BRUNIER,

président de la FNB de 1984 à 1990, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, chevalier de l'ordre du Mérite militaire,

survenu le 11 août 2000, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Fédération française du Bâtiment, 33, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.

– M. et M^{me} Eric Isphording,

M. Jean-Louis Passal,

ses enfants,

Ses petits-enfants,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri PASSAL,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le samedi 12 août, à Carnac (Morbihan).

15, rue du Lycée, 92330 Sceaux.

– Saint-Raphaël. Issy-les-Moulineaux.

Raymonde Prax, née Gagnard, sa femme,

Isabelle, Françoise,

Jean-Remy et Sophie,

ses enfants,

Héloïse, Caroline, Aurélie,

Alice et Vincent,

ses petits-enfants, ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Guy PRAX,

août 1926 - août 2000,

à Nice.

Remerciements

– Claudet Eouzan remercie bien vivement tous les parents et amis qui lui ont manifesté tendresse et bienveillance lors du décès de

Pierre SPORTICH,

survenu le 4 août 2000.

19, rue Auguste-Vacquerie, 75116 Paris.

Anniversaires de décès

– Reitwiller. Strasbourg. USA. Paris.

12 août 1975 - 12 août 2000.

Vingt-cinq ans déjà,

Henri-Geoffroy FRICKER,

Pasteur estimé et écouté, valeureux résistant dès le 18 juin 1940,

papa aimant, rigoureux et tolérant, parti trop tôt à l'âge de soixante-cinq ans.

Nous t'aimons, tu vis dans notre mémoire et tu nous manquera toujours. Depuis la mort, le 12 avril 1993, de

Hélène,

née **FRIES,**

ta femme qui partageait tout avec toi, tu formes une splendide étoile qui nous protège.

Jeannie et Eveline, tes filles, Dawn, Antoine-Jérémie, Guillaume et Aude, tes petits-enfants, Ta famille et tes amis de cœur.

3, rue des Lilas, 75019 Paris.

Assemblées générales

Ecole européenne d'oncologie d'expression française

Le conseil de surveillance de l'association convoque les membres de l'association à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 15 septembre 2000, à 12 heures, au siège social de l'association qui est situé 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e, pour statuer sur l'ordre du jour suivant : 1) Suppression de l'article 21 des statuts ; 2) Rapport du conseil de surveillance ; 3) Examen des comptes ; 4) Dissolution de l'association ; 5) Attribution des actifs et solde de liquidation ; 6) Désignation d'un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation et des formalités connexes.

DISPARITIONS

Loretta Young

Star éternelle, du muet à la télévision

L'ACTRICE américaine Loretta Young, qui a tourné quatre-vingt-huit films entre 1927 et 1953 avant de devenir l'une des premières stars de la télévision, est morte d'un cancer samedi 12 août, à Los Angeles.

Née Gretchen Young, le 6 janvier 1913 à Salt Lake City, elle arrive très jeune à Hollywood, où elle fait de la figuration dès l'âge de quatre ans. Elle en a à peine quinze lorsqu'elle tourne *Ris donc, Paillasse*, de Herbert Brenon, avec Lon Chaney Jr. Ses pommettes saillantes et ses grands yeux clairs en font une vedette et elle signe successivement avec les studios First National, Warner et Fox. Loretta Young tourne avec les plus grandes ve-

dettes masculines, Clark Gable (*L'Appel de la forêt*, de William Wellman, 1935), Spencer Tracy (*Ceux de la zone*, de Frank Borzage, 1933) ou Cary Grant (*Honni soit qui mal y pense*, de Henry Koster). Ces partenariats à l'écran se traduisent par de nombreuses idylles. A dix-sept ans, elle s'enfuit pour épouser la vedette de western Grant Withers. Plus tard, sa fille adoptive affirmera dans un livre qu'elle est en fait le fruit d'une liaison entre Loretta Young et Clark Gable.

Au début des années 1940, elle heurte de front le système des studios et se fâche avec Daryl F. Zanuck, le patron de la Fox, ce qui lui vaut de rester deux ans sans travailler. Alors que l'actrice

approche de la quarantaine et que sa carrière paraît toucher à sa fin, elle reçoit en 1947 un Oscar pour *Ma femme est un grand homme*, de H.C. Potter.

En 1953, au grand effroi de ses collègues hollywoodiens, Loretta Young passe à l'ennemi : la télévision. Le *Loretta Young Show* est l'un des grands succès des premiers temps de la télévision commerciale. L'actrice y incarne un personnage différent à chaque épisode et l'émission, à la fois spectaculaire et moralisatrice (Loretta Young est une catholique dévote), est diffusée par NBC jusqu'en 1963, date à laquelle l'actrice annonce sa retraite.

Thomas Sotinel

■ **ELIAHOU BEN ELISSAR**, ambassadeur d'Israël en France, est mort samedi 12 août à Paris d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-huit ans. Universitaire venu tardivement à la diplomatie après un passage par le service des renseignements, Eliahou Ben Elissar était en poste depuis l'été 1998 et venait d'être limogé par le premier ministre, Ehoud Barak, en même temps que trois autres ambassadeurs considérés comme proches de David Lévy, le ministre démissionnaire des affaires étrangères.

Né le 2 août 1932 à Radom, en Pologne, Eliahou Ben Elissar a fait des études en France et en Suisse. A la fin des années 60, membre et porte-parole du Hérou, formation politique qui donnera naissance au Likoud, le principal parti de la droite israélienne, il fut le premier ambassadeur de son pays au Caire après la signature du traité de paix israélo-égyptien de Camp David en 1979. En 1996, il fut désigné ambassadeur à Washington, puis muté deux ans plus tard à Paris.

Sa nomination avait alors été assez froidement accueillie à Paris, en raison de ses violentes attaques contre la France durant la guerre du Golfe : alors président de la commission des affaires étrangères et de la défense à la Knesset, Eliahou Ben Elissar avait accusé, en 1991, la France de « *s'être rangée aux côtés de la dictature irakienne* » et d'avoir fourni des armes non conventionnelles à Bagdad.

■ **JOHN HARSANYI**, universitaire américain d'origine hongroise, prix Nobel d'économie 1994, est mort mercredi 9 août à son domicile de Berkeley (Californie). Spécialiste de la théorie des jeux, il avait partagé son prix Nobel avec un autre Américain, John Nash, et un Allemand, Reinhard Selten.

Né le 29 mai 1920 à Budapest, en Hongrie, John Harsanyi avait émigré en Australie en 1950 et enseigné à l'université de Canberra, avant de devenir professeur à l'université de Berkeley à partir de 1964.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

► **TARIF ABONNÉS :** FORFAIT 5 LIGNES

(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : **510 F TTC / 77,75 €**

4 Parutions : **705 F TTC / 107,48 €**

103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ **01.42.17.39.80**

Fax : **01.42.17.21.36**

CARNET DU MONDE

Tél. : **01-42-17-39-80 - 01-42-17-29-96**

01-42-17-38-42

e-mail: carnet@mondepub.fr.

RÉGIONS

GRANDS SITES - 6

Les jardins du Rayol, 20 hectares de magie dans le Var

Sous le soleil de la Méditerranée, myrtes, genêts, genévriers prospèrent aux côtés d'essences plus inattendues, comme le yucca à rostre, les melaleucas ou le cycas. En 1989, le Conservatoire du littoral a acheté ce domaine, progressivement restauré et aménagé pour le public

RAYOL-CANADEL-SUR-MER
(Var)

de notre envoyé spécial

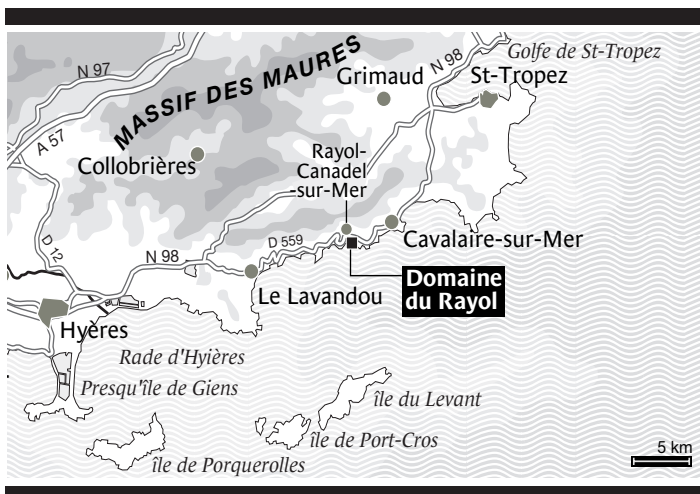
Le soleil tombe d'un bloc sur une nature engourdie, les cigales aiguissent leurs timbales sur de petits nuages de granit rose. Tout se met à vibrer : le ciel, la mer, la tête du visiteur qui s'apprivoise dans des allées sans gravier, des chemins glissant entre des buissons, s'incurvant vers un balcon, rebondissant sur un ponceau. Les jardins du Rayol sont étranges, déroutants. Ils vont des contreforts des Maures aux aridités mexicaines, de Chine en Nouvelle-Zélande... et tout ça, sous couvert de Méditerranée. Ici, la nature « est à la fois rude et charmante. Elle a des leurs de cuirasse, des hérissés de piques, avec des éclats joyeux, des sourires attendris, des langueurs capiteuses de nymphes et d'almées... » En écrivant ces lignes en 1910, le géographe Pierre Foncin manifestait son attachement à cette région.

Il fait alors partie de ces gens fortunés, comme les Eiffel, les Royce ou les Adam qui, au début du siècle, avaient plaisir à emprunter le « petit train des pignes » pour découvrir la corniche et les rivages des Maures, cette côte encore sauvage où « dans le voisinage des bois ou sous leur couvert vit une multitude bigarrée : genévriers aux baies rouges ou noires, aux rameaux piquants et tortus ; oliviers et sorbiers sauvages, pistachiers, térébinthes, lentisques aux feuilles luisantes, philarias aux troncs argentés, bruyères arborescentes, dont les blanches fleurs éclairent et embaument le premier printemps... » Ils sont encore là aux côtés des myrtes, des genêts, des genévriers, de la clématite ou du houx frelon qui prospèrent aux côtés d'essences plus inattendues comme le yucca à rostre, les melaleucas ou le cycas.

C'est justement en 1910 que Théodore Courmes, un homme d'affaires parisien, construit une résidence de retraite dans le Var, sur un promontoire, à l'ouest de la baie du Figuière. Il ne sait comment agencer son jardin, tant la végétation est dense. Il choisit alors de l'organiser à partir de sa pergola, un édifice à colombages d'inspiration antique. L'eau étant aussi discrète que le soleil est écrasant, il



JEAN-PIERRE FAVREAU POUR « LE MONDE »



choisit des végétaux sobres comme les agaves, les mimosas ou les palmiers. En 1940, à la mort de son mari, M^{me} Courmes vend cette propriété à Henry Potez, le constructeur d'avions, qui abandonne ses usines de la Somme pour s'y installer. Le jeune écologiste Jacques Chirac y passera ses vacances.

La guerre terminée, le domaine est abandonné. Il échappe cependant à la convoitise des promo-

teurs, avant d'être racheté en 1989 – 20 millions pour 20 hectares – par le Conservatoire du littoral, qui se fixe comme objectif de « proposer un regard nouveau sur la nature, par l'ouverture à une relation différente avec cet univers que l'on réduit à tort à un environnement ». Pour que ce jardin « incite à plus d'imagination », le Conservatoire charge Gilles Clément de lui redonner vie dans un mélange excluant tout agence-

50 000 visiteurs par an

● **Visiter :** domaine du Rayol, 83820 Rayol-Canadel-sur-Mer. Tél. : 04-94-05-32-50. Soirées musicales tous les lundis à 21 heures jusqu'au 21 août.
● **Lire :** Maures et Esterel, Armand Colin (1910), réédité par les Editions d'Aujourd'hui (1976).
● **Gestion :** les jardins sont gérés par l'Association du domaine du Rayol qui, par le biais des visites – 50 000 personnes par an –, réalise un chiffre d'affaires de 3 millions de francs. Avec une vingtaine de salariés, elle est le premier employeur de la commune.

ment, tout souci de regroupement thématique et d'étiquetage latinisé.

Défenseur du « brassage planétaire des flores », cet ingénieur agronome, ancien élève de l'École du paysage, s'était fait remarquer dès 1970 pour ses concepts de « jardin en mouvement » mis en application en 1992 à Paris, dans l'aménagement du parc Citroën à Javel qui sera alors planté d'épineux, de petit houx et d'une strate

floristique et herbacée, l'ensemble étant cloisonné de haies de bambous pour accentuer des « profondeurs mobiles » variables selon les saisons.

Les jardins méditerranéens du Rayol seront aménagés selon ces critères ; ils comptent aujourd'hui 1 500 espèces (dont seulement 350 indigènes). La découverte se fait selon deux itinéraires : trente minutes pour le vert, une heure et demie pour le rouge. Avec un guide ou en Robinson, la balade se fait au choix, à l'humeur. Pourtant, l'idéal est de se laisser aller à sa divagation, à la rencontre des neuf jardins qui composent une harmonie parfois anachronique, toujours riche d'interrogations face à cette Méditerranée plurielle. On gagne alors à refaire, une heure, un jour plus tard, la visite avec un guide qui sait mettre de l'histoire, de l'anecdote ou de la clarté dans vos interrogations.

A peine quitté l'ancien Hôtel de la Mer, le visiteur traverse le jardin californien où les dragonniers de Tenerife snobent les arbusiers et les acacias aux longues épines d'ivoire, les acanthes qui tendent leurs fleurs au faite de longues tiges rivalisant avec celles des aloès. Le Chili est à portée de regard, avec ses araucarias andins tout écaillés de feuilles, ses palmiers à miel dont la sève au goût d'érable ne s'obtient qu'au prix de la vie de ces arbres-bouteilles. Les callistémons et les melaleucas côtoient les bunya-bunya dont les pommes de pin atteignent la taille d'un ballon de rugby... Surprises parmi celles offertes par l'arbre de corail ou celui du Natal. Good bye South Africa... Le chemin s'incurve, la lumière se dilue pour resurgir à hauteur de la pergola dominant un escalier aveuglé du bleu de la mer. Une agave, dont l'immense fleur annonce la mort prochaine, s'échappe des rocaillages libérant des yuccas acérés, de curieux arbres black-boys ignifugés ou des bruyères arborescentes allant boire l'humide aussi haut que les bambous de Chine...

D'un pas sur l'autre, les frontières sont franchies dans ce « refrain des plantes exilées » que chantait Prévert, dans cette migration figée dont la Méditerranée devient terra nostra. Un soleil indiscret al-

terne avec des ombres fraîches portant les salinités d'un sol fécond et d'embruns retenus. Depuis un balcon en falaise, gaillard d'avant sur une mer étale, se poursuit le voyage jusqu'au cœur du sixième continent dont on peut, par beau temps, découvrir la faune et la flore ondulante et fragile dans l'anse du Figuière. Une sente franchit une cascade de montagne corse, de défilé amazonien ou de ruisseau des Maures... Des glycines s'agrippent à des figuiers chinois fuyant telles des lianes sous un couvert étanche suggérant d'autres paysages très vite contrariés par une trouée de lumière qui grésille, lâche sa chevelure blonde sur une prairie de carex, alors que

L'idéal est de se laisser aller à sa divagation, à la rencontre des neuf jardins qui composent une harmonie riche d'interrogations face à cette Méditerranée plurielle

des cycas, sous leur crinière brune, prospèrent avec la lenteur qui est de mise quand on est un fossile vivant de 250 millions d'années.

Encore plus énigmatiques qu'au printemps, où tous rivalisent de couleurs et de parfums, chacun de ces arbres, le plus modeste de ces plants accrochés aux ornières du temps, raconte le long voyage. Secret, sans artifice. Celui que le visiteur vient de faire dans cette Méditerranée où s'équilibrent, dans un désordre fécond, les natures et les hommes. Comme se plaît à le faire remarquer Bruno Guichard, directeur des lieux, « une bonne part de ces plantes sont issues de graines venant d'ailleurs pour construire ensemble un jardin... Les visiteurs en emportent, sans le savoir, sous leurs chaussures » et élargissent très loin cet espace méditerranéen en constante « immigration »...

Dans le cadre de l'opération Grand Site, après une première série d'investissements de 1,5 million de francs (229 000 euros), une seconde tranche portant sur le bâti vient d'être engagée. Elle vise à une remise aux normes des bâtiments existants, avec la création de salles (150 m²) pour l'accueil du public et la mise en place d'une banque de données. Ces travaux, prévus pour durer deux ans, représentent un investissement de 3,2 millions de francs, cofinancés par le ministère de l'environnement, le Conservatoire du littoral, le conseil régional et le conseil général.

José Lenzini

PROCHAIN ARTICLE :
Le cap de la Hague

J. Le.

300 hectares supplémentaires protégés sur l'île de Port-Cros

TOULON

de notre correspondant

« Le Conservatoire du littoral n'est pas un organisme de confiscation, de gel des espaces côtiers. C'est un outil de l'aménagement du territoire », explique Christian Desplats, le responsable régional de cet établissement public national, créé en juin 1975 pour mener une politique foncière de protection des sites. Depuis, le Conservatoire a acquis 60 000 hectares sur l'ensemble de l'Hexagone (12 % des rivages français), dont 12 000 hectares (70 kilomètres de côtes) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans le Var, de grosses opérations sont à porter à son crédit. Voici quelques mois, il a acheté pour 10 millions de francs 300 hectares sur l'île de Port-Cros. Cette acquisition, qui représente près de la moitié de la superficie de l'île (690 hectares), permettra de mieux préserver ce parc national, créé en 1963, qui, pour l'heure, reste le seul parc méditerranéen avec une zone maritime de

600 mètres autour de ses rivages. Contrairement à une idée reçue, le Conservatoire, qui a fêté ses vingt-cinq ans en juillet et édite un livre anniversaire (*Le Conservatoire du littoral*, de Dominique Legrain, illustrations de Fabien Seignobos, Actes Sud/Éditions locales de France 2000, 65 francs, 122 pages), n'impose pas un gel des surfaces, mais favorise la mise en valeur de sites exceptionnels, sur lesquels se retrouve un échantillonnage de la flore méditerranéenne. Ces lieux restent accessibles à tous.

RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE

C'est dans cet esprit qu'il s'est adressé aux anciens Salins des Pesquiers à Hyères, une réserve ornithologique exceptionnelle de 900 hectares vierges de toute activité économique depuis cinq ans. Une enquête publique a été lancée en avril et a abouti au rapport très favorable du commissaire enquêteur, précédant la signature par le préfet du Var de la déclaration d'utilité publique.

La transaction ne pourra pas se faire à l'amiable : la Compagnie des salins refuse de céder ses biens à « bas prix » et souhaite exploiter elle-même le site, en promettant de le rentabiliser dans les trois ans et de générer plusieurs centaines d'emplois. Une procédure d'expropriation paraît inévitable. Selon l'évaluation des Domaines, le Conservatoire a offert 35 millions de francs (5,33 millions d'euros) pour ce site, qui abrite 270 espèces d'oiseaux en grande partie migrateurs, alors que la Compagnie des salins du Midi, propriétaire du site, qu'elle exploitait jusqu'en 1995, en demandait cinq fois plus.

Aux projets de golf ou de cité lacustre, longtemps caressés par des promoteurs discrets, devait succéder une vaste zone de protection ornithologique et, à terme, des aménagements publics de promenades et de découverte. L'ensemble pourrait créer une vingtaine d'emplois dans les années à venir. Les salins sont exemplaires de l'action du

Conservatoire du littoral, qui intervient quand des espaces sont gravement menacés par l'urbanisation, quand ils sont abandonnés et méritent d'être réhabilités ou quand ils sont inaccessibles alors que leur ouverture au public s'impose. Après rachat, la gestion est confiée en priorité aux collectivités locales, avec le souci de maintenir, créer et développer des activités humaines non polluantes et dégradantes. Ce sera le cas à Hyères, où le suivi économique sera assuré par la municipalité en partenariat avec le parc national de Port-Cros, qui aura la maîtrise de l'encadrement technique et scientifique.

« Notre budget moyen est de 10 millions de francs par an, mais cela ne constitue pas une limite. L'essentiel est que nous sauvagions ce qui doit l'être, tout en contribuant à l'économie durable de la région », souligne Christian Desplats.

Pour le Conseil d'Etat, la loi littoral doit s'appliquer aux estuaires

LE CONSEIL D'ÉTAT vient de préciser, dans un arrêt du 28 juillet, que la loi littoral s'applique aux estuaires. Le Conseil donne ainsi raison aux associations écologistes qui l'avaient saisi fin 1998.

La loi littoral du 3 janvier 1986 prévoit une limitation de l'urbanisation le long des côtes françaises. Elle inclut les communes riveraines des estuaires, dont la liste devait être fixée par décret. Un deuxième décret devait préciser les communes riveraines des estuaires les plus importants, qui devaient bénéficier d'une protection de l'environnement plus forte, notamment de l'interdiction de toute urbanisation dans une bande de 100 mètres le long

du rivage. Or, depuis 1986, aucun gouvernement n'a pris les décrets prévus, notamment, explique Benoist Busson, porte-parole de France Nature Environnement (FNE), en raison de « la pression des élus locaux souhaitant poursuivre les projets d'urbanisation ».

« UN DÉLAI DE SIX MOIS »

France Nature Environnement, qui rassemble plus de 3 000 associations de protection de la nature, a donc décidé de saisir, en 1998, le premier ministre, puis d'introduire un recours devant le Conseil d'Etat. « Le silence gardé sur cette demande a fait naître une décision implicite de rejet », constate la haute juridiction. Or, estime-t-elle, « l'exercice du pou-

voir réglementaire (...) comporte non seulement le droit, mais aussi l'obligation de prendre dans un délai raisonnable les mesures qu'implique nécessairement l'application de la loi. » En conséquence, le Conseil d'Etat enjoint le premier ministre à prendre les décrets prévus « dans un délai de six mois ».

« Cette décision permettra de protéger les petits estuaires, explique Benoist Busson, mais aura surtout un impact sur des projets d'extension de ports comme à Bordeaux ou à Nantes. Là, toute construction sera interdite sur les espaces remarquables, comme les zones de reproduction d'oiseaux migrateurs, qui sont nombreuses autour des estuaires. »

Cachet de qualité sanitaire pour 25 communes du littoral sud de la Bretagne

LA FONDATION pour l'éducation à l'environnement européenne (FEEE) vient d'attribuer un *satisfecit* à 25 communes du littoral sud de la Bretagne touchées par la marée noire, pour récompenser les résultats du nettoyage de leurs côtes. En juin, elles avaient été écartées du classement des Pavillons bleus. La FEEE n'a pas levé le gel des pavillons mais leur a délivré un cachet de qualité sanitaire. Par ailleurs, vendredi 11 août, le Collectif citoyen anti-marées noires a contesté à nouveau le contenu de l'Erika. S'appuyant sur des analyses faites à partir de prélèvements sur les plages du littoral, le collectif avance que les soutes du navire transportaient « un déchet industriel spécial » dont la commercialisation et la navigation sont interdites. Dimanche, le pompage dit « de finition » a commencé sur l'épave avant de l'Erika pour récupérer la quantité de fioul prise dans les armatures de la coque. Le pompage de finition sur l'épave arrière, engagé le 31 juillet, après la fin du pompage principal des cuves du pétrolier maltais (10 080 tonnes de fioul lourd), n'est pas encore terminé. Selon la Mission littoral atlantique, les opérations devraient s'achever à la mi-septembre.

DÉPÊCHE

■ **PIC DU MIDI :** quelque 130 vacanciers venus visiter le nouvel espace muséographique, ouvert depuis le 1^{er} juin, ont dû passer la nuit du vendredi 11 au samedi 12 août à l'observatoire du pic du Midi (2 870 m d'altitude) dans les Hautes-Pyrénées, les responsables du site ayant décidé de suspendre le fonctionnement du téléphérique en raison d'un orage. Les vacanciers ont occupé la grande salle de l'édifice, mise à leur disposition pour un campement de fortune. Après s'être restaurés, ils ont repris le téléphérique et sont redescendus sans encombre samedi matin 12 août, ont précisé les responsables de l'observatoire. Son accès, désormais autorisé aux touristes, a évité la fermeture définitive (*Le Monde* du 27 mai).

DRIES VAN NOTEN achève son déménagement. Il vient de quitter le cœur de la ville d'Anvers, et la Minderbroedersru, pour le Godefriduskaai, au bord des docks. Si quelques centaines de mètres séparent les deux endroits, passer d'une ancienne étude notariale, morcelée en 81 pièces, à un entrepôt de 5 500 mètres carrés fait office de minirévolution. Dans cette cathédrale industrielle sur cinq niveaux – qui servait de lieu de stockage aux musées d'Anvers –, les rails de vêtements, les rouleaux d'étoffes et les tables de travail ont délogé les Jésus poussiéreux et les rois Léopold en plâtre. Une lumière douce court le long des murs de l'espace proche de l'Escaut. Sur le pavé irrégulier de ces quais en mutation, on se fraye un passage entre les palissades. Autour, les hangars de brique sont convertis un à un en loft mais le spectacle pathétique des filles qui s'agitent en vitrine évoque une autre réalité de ce périmètre, où s'égarèrent encore les marins en escale.

Inévitablement, la mode de ce natif de la cité de Rubens devait le ramener vers le port, carrefour de tous les ailleurs, de rencontres improbables, qui génèrent un imaginaire. Mille-feuilles de lumière posés sur le corps, voile imprimé de tatouages au henné qui dessinent des arabesques sur la peau, souffle de tulle assagi sous une veste d'homme : au fil des collections, son art du métissage entraîne sur la route des Indes, libère un parfum d'Orient tempéré par la rigueur flamande. « Les lieux ont beaucoup d'importance pour moi, j'aime bien recréer une ambiance dans sa totalité », affirme Dries Van Noten, qui présente ses collections à Paris depuis 1991. Il reçoit autour d'un thé à la menthe ou d'un verre de vin épicé dans des lieux aussi insolites que les grottes des Buttes-Chaumont, les voûtes de la Conciergerie, le passage Brady ou le dépôt de l'Opéra-Garnier. « Mes collections ne sont pas la traduction d'un voyage. Tout part plutôt d'un sentiment assorti d'histoires, quelque chose de très personnel », explique le créateur de quarante-deux ans, agacé par le qualificatif « ethnique » qu'on lui accole trop systématiquement.

Une année, l'histoire a commencé autour d'une petite pièce de broderie de Fès. Pour l'hiver prochain, c'est une exposition sur les artistes anglais du Bloomsbury Group qui a ravivé l'étincelle. « J'ai adoré leur manière de vivre, ce côté hippy avant l'heure », s'enthousiasme ce séducteur discret en chemise immaculée et pantalon de toile, l'œil vif et noir ouvert sur le monde. La collection puise dans les années 20 et dans les années 70, en mêlant des formes ballons et des angles droits, des motifs géométriques et des fleurs romantiques, des patchworks et des frises placées. Loin de la bourgeoisie tapissée de logos, c'est la passion qui a inspiré les silhouettes de l'été 2000, hommage à l'allure incandescente des femmes du Sud, de Palerme à Mexico. L'alchimie jaillit du langage sensuel de la matière, d'une intimité raffinée du détail et d'un nuancier subtil, où le rouge ardent et le safran s'atténuent sous un bleu trouble de ciel d'orage, ponctué par le noir des veuves.

« Ma signature, c'est peut-être de mettre des éléments ou des couleurs qui ne vont pas ensemble à première vue. C'est un volume de fête avec la popeline la plus pauvre possible », affirme celui qui a toujours évité les écueils du misérabilisme ou des panoplies rigides de soirée. La rigueur des uniformes reste une source d'inspiration pour son côté « visuel et fonctionnel », bousculé parfois dans des mélanges étonnants comme une veste militaire et un sari brodé. « Dans cette référence, un sentiment de conformité et de rébellion par rapport à mon éducation doit se mêler », convient Dries Van Noten, ancien élève des jésuites.

« C'est formidable d'avoir engagé ce grand voyage, sans jamais prendre les transports en commun, lui rend hommage Armand Hadida, l'un des premiers à avoir distribué Dries Van Noten à Paris. Il a toujours eu une place à part. A contre-courant du minimalisme, il a choisi l'abondance, la couleur. » Dans ses créations, il



Dries Van Noten, l'Anvers du décor

Natif de la cité de Rubens, Dries Van Noten a, comme culture du toucher, une réminiscence inspirée des étoffes rares chinoises au bout du monde des drapiers flamands

laisse parler sa générosité, son amour du beau avec une grande rigueur d'exécution. « Je regarde si tous les vêtements ont une valeur en soi, pour que ceux qui ne connaissent rien de mon histoire puissent avoir du plaisir à les porter », explique Dries qui n'a jamais voulu se lancer dans des campagnes publicitaires. « En choisissant un homme et une femme type, on réduit la liberté de choix pour les autres. J'aime penser que les gens achètent le vêtement pour un tombé ou un toucher agréable. » Parce que pour lui les étoffes ont une âme avec des velours patinés au coude, des broderies qui s'effiloquent avec le temps, ou des mousselines froissées comme au sortir d'une malle.

Le côté fané et usé peut donner quelque chose de parfait », affirme Dries, dont la réserve se dissipe lorsqu'il s'épanche sur le vêtement. Chez lui, la sensualité n'est pas dans des formes moulantes mais dans la manière dont une tenue amplifie une attitude, la caresse d'une soie ou d'un velours à même la peau. Le corps n'est jamais heurté. Il habille si bien les mouvements que la chorégraphe Anne-Teresa de Keersmaecker l'a souvent choisi pour ses costumes de ballet. « La manière de se mouvoir avec une jupe ample est très différente



Collage de Dries Van Noten pour la collection automne-hiver 2000-2001.

d'avec une mini en lycra. Sur la femme, elle bouge et commence à vivre sa propre vie. » C'est peut-être ce dialogue intime et évolutif qui l'a incité, au sortir de l'Académie royale d'Anvers en 1981, à dessiner des collections enfants pour des marques belges. « Le rapport entre l'enfant et le spontané qu'avec les adultes. Il faut aussi penser à des matières et des détails pratiques. »

Quand d'autres s'adressent à des femmes qui déambulent toute l'année en mules et robe-mouchoir, Dries réchauffe l'hiver de mailles charnues, de draps de laine lourds au toucher sec. « Je ne suis pas quelqu'un qui aime l'air conditionné, je suis fort attaché aux saisons de la nature », dit-il avec une simplicité décon-

certante, que le succès – 100 000 pièces vendues par saison et 500 points de vente – n'a pas altérée. Sa culture du toucher et de la matière semble faire écho aux coffres des drapiers flamands qui déployaient dans les intérieurs austères des étoffes rares chinoises à travers le monde. « Je suis fort fasciné par la culture et les savoir-faire textiles », explique avec une diction toujours soignée Dries Van Noten, qui puise ses trésors chez les soyeux lyonnais et les plus grands tisseurs italiens ou anglais, dont il garde secrètement les noms.

« J'évite d'employer des fibres synthétiques, sauf quand il y a une raison pratique, comme dans un imperméable. » Dans ses réserves, les étoffes, soumises à un contrôle de qualité exigeant, se déroulent au kilomètre,

les imprimés cinétiques côtoient des cotons aux teintes insensées et des laines duveteuses, dont s'échappent des fils d'or. Chaque saison, les étoffes fastueuses, que ses aficionados collectionnent comme des œuvres d'art, reviennent en fil conducteur. « C'est souvent des tissus que je n'ose pas couper par respect pour la matière extrêmement brodée et travaillée », avoue le créateur.

Son amour de l'étoffe et du bel ouvrage est bien ancré. Jusqu'à la première guerre mondiale, son arrière-grand-père était tourneur de veste, métier aujourd'hui oublié qui consistait à démonter entièrement un vêtement usé pour le reconstruire à l'envers. En pionnier, le grand-père Van Noten a fondé la première boutique de prêt-à-porter masculin d'Anvers, entre les deux guerres, tout en continuant le sur-mesure et en tissant ses propres matières. Dans le droit fil, son père a ouvert une enseigne qui distribuait des griffes de luxe comme Ungaro, Céline ou Zegna. Tout jeune, Dries s'enivrait de mode en accompagnant ses parents pendant leurs semaines d'achats à Paris, quand ses deux sœurs et son frère aîné fréquentaient l'université.

A la maison, sa mère se passionnait de dentelles et de linge de table. « Elle nous racontait des histoires autour de nappes brodées par des nonnes pendant des mois. Elle achetait le lin le plus fin quand d'autres se contentaient du coton-polyester. » C'est ce parfum de nostalgie qui l'a incité à installer, en 1989, sa boutique-phare sur la Nationalestraat, une des artères commerçantes de la

ville, dans le Modepaleis (palais de la mode), qui appartenait jadis au concurrent de son grand-père.

« Il y a beaucoup de boutiques de mode avec des sélections très pointues pour une ville de la taille d'Anvers », a-t-il l'air de s'étonner, comme s'il avait oublié que tout était parti de lui et de ses amis de la « bande des 6 », Ann Demeulemeester, Walter Van Beirendonck, Dirk Van Saeene, Dirk Bikkembergs et Marina Hee.

Son arrière-grand-père était tourneur de veste, métier aujourd'hui oublié qui consistait à démonter entièrement un vêtement usé pour le reconstruire à l'envers

« Quand nous sommes sortis de l'école, la mode belge n'existait pas. On s'est même demandé si on devait changer nos noms. » En 1985, les organisateurs du British Designer Show de Londres avaient caché ces jeunes créateurs coupables de belgitude au milieu de stands de robes de mariée d'un autre âge. « On nous a baptisés la "bande des 6" parce que nous nous déplaçons ensemble et que nos noms étaient trop difficiles à prononcer. »

POURTANT, les prestigieuses enseignes Barney's à New York, Whistle à Londres et Pauw à Amsterdam ont réussi à les dénicher pour passer commande. « En tant qu'Anversois, nous sommes assez pratiques et organisés. Chacun a présenté ce qu'il était capable de produire. Ma première collection était masculine, parce que le fabricant que j'avais trouvé était spécialisé dans l'homme. Pour Ann, c'était une paire de lunettes, Dirk des chaussures, Walter des pulls tricotés à la main par des femmes du coin... La même année, John Galiano montrait sa première collection. Les modèles étaient très beaux mais il ne savait pas comment satisfaire la demande. » Quinze ans plus tard, les étudiants du département mode de la prestigieuse Académie sont consacrés par la presse avant même d'être diplômés, et Anvers désignée capitale européenne de la mode pour 2001.

Beaucoup se seraient laissé aspirer par les « scintillances » de Paris, Milan, Londres ou New York. Dries Van Noten, lui, reste profondément attaché à la « métropole de l'Occident », ainsi baptisée il y a quatre siècles et aujourd'hui ville de 400 000 habitants. « Certains de mes collaborateurs parlent cinq langues. Bouger est quelque chose d'assez naturel ici », se réjouit cet enfant du port où flottent des accents russe, indien, français ou yiddish, même si les scores élevés de l'extrême droite portent ombrage à cette tradition séculaire du mélange.

« A Anvers, on peut parler à voix douce, quand à Paris il faut crier pour se faire remarquer. J'aime créer des vêtements, pas me montrer », explique Dries, qui fuit les mondanités et préfère l'ambiance studieuse mais familiale de sa société où tout le monde se connaît. Une atmosphère qu'il quitte rarement, en dehors des déplacements professionnels. « Je voyage plutôt dans mes pensées. J'essaie de contrôler tout ce qui se passe dans la société, alors il m'est difficile de m'absenter deux ou trois semaines. Je préfère rester chez moi et jardiner quelques jours. » Dans sa propriété de Lier, dans les faubourgs d'Anvers, il cultive avec passion les roses anciennes et les rhododendrons. « Comme la mode, le jardin a son rythme propre et ses obligations. C'est un autre matériel de travail, mais la finalité est assez semblable. »

Anne-Laure Quilleriet
Photos : Gérard Rondeau

PROCHAIN ARTICLE :
Jean Paul Gaultier
et ses cartes postales
parisiennes

Pour une véritable « carte orange » du cinéma

par Philippe J. Maarek

Il y a douze ans déjà, alors que j'étais vice-président du Syndicat français de la critique de cinéma, j'avais proposé la création d'une « carte orange » du cinéma. Cette idée d'une « fête du cinéma » permanente, en quelque sorte, d'un système d'abonnement généralisé illimité pour une somme forfaitaire, identique à ce que les grandes villes pratiquent systématiquement de longue date pour les transports en commun, est récemment revenue à la surface, on le sait, mais en tant que fer de lance du marketing d'UGC, avec sa carte d'accès illimité. Retour de balancier inattendu : le 4 mars 1988, des représentants de presque toutes les organisations professionnelles et des grands circuits, sauf UGC, s'étaient rendus à une réunion de présentation de la « carte orange » du cinéma que j'avais organisée avec l'aide de Claude Beylie, alors président du Syndicat français de la critique de cinéma ! Les avis avaient été partagés, et l'idée était restée dans les limbes.

Aujourd'hui, on peut se poser des questions sur l'intérêt véritable pour l'ensemble de la profession cinématographique de la carte d'accès illimité et, en tout cas, comprendre la prudence avisée de Catherine Tasca, sa saine de la commission de la concurrence, puis ses avertissements. Les nombreuses réactions des professionnels ont, en effet, pour la plupart convergé pour souligner que la carte d'accès illimité est surtout un instrument de marketing très élaboré permettant de faire croître la seule part de fréquentation du circuit qui la commercialise. Sortant en famille ou avec des amis, les détenteurs d'une carte d'accès illimité ont bien évidemment tendance à faire quelques pas ou quelques tours de roue supplémentaires pour amortir leur carte dans une salle UGC, plutôt que de repayer leur place, en quelque sorte, dans les salles de la concurrence, indépendantes ou non.

Le même tollé général des professionnels accompagne d'ailleurs la tentative d'UGC de

mettre en place sa carte d'accès illimité outre-Manche en ce moment même. La première réaction d'un circuit français concurrent, Pathé, qui a lancé le 2 août une expérimentation de carte « Le ciné à volonté » à Nantes, au même prix et aux mêmes conditions de fonctionnement que la carte d'UGC, laisse craindre un morcellement de la fréquentation, et semble bien mettre en cause la survie des circuits « indépendants ».

Une vraie « carte orange » du cinéma, permettant aux spectateurs d'avoir un accès illimité à toutes les salles de cinéma sans distinction, serait la seule garantie d'une incitation générale à l'augmentation de la fréquentation sans restrictions liées au circuit ou aux types de films : le coût marginal de la consommation d'un film supplémentaire étant nul, l'effet incitatif est très fort, et tous les films et toutes les salles

Un système permettant aux spectateurs d'avoir un accès illimité à toutes les salles sans distinction serait la seule garantie d'une incitation générale à l'augmentation de la fréquentation sans restrictions liées au circuit ou aux types de films

peuvent alors effectivement en bénéficier. En outre, ce serait un processus « naturel » (création de nouvelles recettes) et non artificiel, comme certains des divers systèmes d'aide au cinéma que nous connaissons.

On sait que la population cinématographique se décompose en spectateurs « assidus » (4,4 % du public en 1999), « réguliers » (33,1 %) et « occasionnels » (62,5 %), pour un total de 4,9 entrées par an en moyenne. S'agissant d'un moyen de fidélisation des assidus et de formation de nouveaux assidus, le prix de la « carte orange » du cinéma devrait s'établir au niveau de celui

de la fréquentation des « assidus » : environ trois fois la place de cinéma en première exclusivité (soit autour de 120 francs, par mois). Dans ces conditions, il y a fort à parier que la quasi-totalité des spectateurs assidus en sont tous des acheteurs potentiels.

D'autre part, très vraisemblablement, petit à petit, nombre de spectateurs réguliers finiraient par se convaincre de l'intérêt du forfait cinématographique, même acheté occasionnellement. Si des pertes de recettes survenaient initialement du fait des spectateurs très assidus, elles seraient largement compensées par les achats et la fréquentation accrue des spectateurs réguliers. Quant aux spectateurs occasionnels, on peut penser que les mouvements seraient moins amples, mais que nombre d'entre eux seraient tentés par l'achat d'un forfait un ou deux mois par an (en période de congés, par exemple, ce qui ne

ferait pas de mal à la fréquentation estivale). De ce fait, on parviendrait assurément à augmenter la fréquentation cinématographique en stabilisant, initialement, les rentrées financières, puis en les développant, à moyen et à long terme. C'est le pari qu'a fait UGC, en tout cas, quant à ses propres salles, avec le risque de vider les autres, un risque qui serait inexistant si toutes les salles honoraient la même carte. Les liquidités permises par le paiement des cartes en début de mois permettraient d'absorber les coûts de fonctionnement, puisqu'il s'agit d'une trésorerie disponible sans intérêts.

Immigration : la tentation de l'ouverture

Suite de la première page

Pour la France, Jean-Pierre Chevènement a insisté sur la nécessité de donner la priorité à la formation des demandeurs d'emploi français. « Tant que subsisteront des effectifs importants de chômeurs, il ne sera pas possible de changer radicalement de politique migratoire », a-t-il précisé. Pourtant, s'agissant de main-d'œuvre qualifiée, le ministre de l'intérieur a posé la perspective d'une « ouverture plus généreuse des frontières », compensée par « une fermeté plus grande sur le séjour permanent ». La tentation d'une reprise de l'immigration travaille ainsi tous les pays d'Europe, nourrie par l'embellie économique qui révèle une pénurie de main-d'œuvre, depuis le bâtiment jusqu'à l'informatique, et par les pressions patronales.

COMPENSER LE VIEILLISSEMENT

Dans cette effervescence, l'étude de l'ONU publiée en janvier a joué un rôle de détonateur. Les experts y chiffraient par millions le nombre de migrants que l'Europe devrait accueillir d'ici à 2050 pour compenser le vieillissement de la population et sauver les retraites. Ils démontraient ainsi par l'absurde que l'immigration ne pouvait constituer, à elle seule, une réponse réaliste à ce défi. Un « miroir aux alouettes », a insisté M. Chevènement. En revanche, ils indiquaient que les apports étrangers pouvaient aider certains pays européens menacés par le déclin démographique, en particulier celui de leur population active. Dans ce tableau, la France apparaissait relativement favorisée, le maintien des seuls flux d'entrées constatés ces dernières années suffisant à maintenir sa population active. « L'Euro-

pe accueillera vraisemblablement une cinquantaine de millions de migrants dans les prochaines années. Elle doit donc accepter un certain métissage, a admis M. Chevènement. Mais elle se doit aussi de maîtriser les flux migratoires dans le respect des lois. »

Si le débat, impensable voici deux ans, est largement ouvert, il reste souvent posé en des termes qui le brouillent. Particulièrement en France, où la référence ambiguë à l'instauration de « quotas », souhaités ou honnis, surgit dès qu'il est question d'entrouvrir les frontières. Ambiguë, car la notion de quotas n'implique nullement une ouverture plus large de l'immigration. Elle est plutôt synonyme de contingentement. L'Autriche est ainsi l'un des deux seuls pays européens à pratiquer une telle politique, depuis 1993, autorisant des flux très restreints. Dans l'autre pays concerné, l'Italie, la référence à des quotas par origine contribue à envenimer le débat sur l'immigration. Le gouvernement a été amené à réévaluer à plusieurs reprises le contingent de travailleurs à admettre, semant le trouble dans l'opinion et attisant le racisme.

La France, contrairement à une croyance répandue, a, dans le passé, pratiqué les quotas à sa manière. En pleine crise économique, une loi de 1932 « protégeant la main-d'œuvre nationale » a permis de fixer la proportion d'étrangers pouvant être employés dans chaque profession. L'application de ce texte, poursuivie par le Front populaire, conduisit à l'époque au renvoi d'une partie de la main-d'œuvre étrangère.

Un autre malentendu, à propos des quotas, tient dans un large contresens fait à propos des lois américaines. La conviction selon laquelle le Congrès américain fixe chaque année un quota d'immigrés de chaque origine imprègne les discours français. Or cette pratique discriminatoire de la sélection ethnique, destinée à favoriser l'immigration européenne, a été abandonnée en 1965, sous la pression du Mouvement des droits civiques. Depuis lors,

les quotas annuels font seulement référence à certaines situations objectives comme la parenté avec un citoyen américain ou un résident étranger, le statut de travailleur ou de réfugié. Ainsi, plus de 80 % des quelque 800 000 étrangers autorisés à émigrer aux États-Unis chaque année en ce moment le sont en raison de leurs liens familiaux – l'équivalent de notre regroupement familial – ou parce qu'ils ont demandé l'asile. Le célèbre tirage au sort, qui permet à un certain nombre de candidats à l'immigration fixé par nationalité, européenne et africaine essentiellement, de gagner leur *green card* (carte de séjour) ne concerne que 6 % du total. Quant aux travailleurs, leur quota est ventilé selon leur degré de qualification et de compétence.

« QUOTAS ETHNIQUES »

Si les « quotas ethniques » à l'américaine sont largement mythiques, la gestion en vigueur outre-Atlantique n'est probablement pas un modèle pour la future Europe de l'immigration. L'échec de l'initiative allemande consistant à offrir 20 000 cartes de travail à des informaticiens indiens semble l'attester. Seuls quelques centaines de candidats se sont déclarés. Guère plus qu'en France, où une discrète circulaire du ministère de l'emploi a demandé à l'administration, en 1998, de lever tous les obstacles à la régularisation d'informaticiens étrangers.

RECTIFICATIFS

GREENPEACE

Dans l'entretien avec Thilo Bode, directeur exécutif de Greenpeace (*Le Monde* du samedi 12 août), nous avons écrit : « Il n'est plus maintenant question de savoir comment la société se débrouille avec l'énergie ou le transport », alors que la phrase de Thilo Bode était : « Il est maintenant davantage question de savoir comment la société se débrouille avec l'énergie ou le transport. »

Les 65 000 exemplaires de la carte UGC illimitée en circulation fin juillet ne fournissent-ils pas à cette société une trésorerie mensuelle « gratuite » de plus de six millions de francs ?

D'un point de vue pratique, le Centre national du cinéma, ou sinon une Chambre Interprofessionnelle à créer, reverserait les recettes au prorata du nombre exact d'entrées réalisées par les divers films dans les différentes salles (comptabilisé par un système de contremarques gratuites délivrées en ligne). Une simple règle de trois, que l'informatique et les moyens de communication actuels rendent élémentaire (on pourrait travailler sur le modèle du Groupement carte bancaire, qui doit résoudre des problèmes de répartition et d'informatisation du même ordre).

Rien n'empêcherait, par ailleurs, une politique de prix particulière pour les uns ou les autres, et donc un maintien de la libre concurrence du point de vue juridique : un circuit ou une salle serait en droit d'exiger le versement d'un différentiel en dérivant la contremarque, afin de marquer la délivrance d'un avantage particulier au spectateur : film à grand spectacle plus long que les autres, salle rénovée et particulièrement confortable, équipement technique particulier, etc. Enfin, la « carte orange » du cinéma se devrait d'être personnalisée, pour éviter toute fraude individuelle (carte avec photographie). Pour éviter toute fraude du côté des professionnels (gonflage artificiel du nombre d'entrées) elle ne permettrait de voir chaque film qu'une seule fois par mois et de n'obtenir une entrée qu'une seule fois par créneau horaire.

Naturellement, l'accord unanime de la profession est nécessaire pour cela : c'est le seul moyen pour permettre que les spectateurs y adhèrent massivement, en ayant un accès général à toutes les salles et à tous les films.

Philippe J. Maarek est journaliste et universitaire

Cet exemple montre qu'en France il n'est nullement besoin d'imaginer des quotas, d'ailleurs politiquement difficiles à envisager, pour desserrer l'étau sur les flux d'immigrés. Depuis la « suspension » de l'immigration de travail en 1974, la règle qui prévaut est celle de l'« opposabilité de la situation de l'emploi ». En clair, le ministère de l'emploi accorde ou, dans la plupart des cas, refuse d'accorder une autorisation de travail à un étranger en se fondant sur le nombre de chômeurs inscrits localement à l'ANPE pour un emploi similaire. Cette règle permet à l'État une gestion fine des entrées de travailleurs.

Sa mise en œuvre plus souple ne nécessiterait aucune réforme législative, aucun débat incertain sur d'improbables quotas. Juste un peu de pédagogie et de courage politique. Mais elle suppose surtout une claire dissociation entre les travailleurs qualifiés, les saisonniers et les non-qualifiés, l'invention de formules de migrations provisoires évitant d'assécher le tiers-monde de ses étudiants les plus brillants. Une réflexion enfin sur les conditions d'accueil, de logement et d'intégration d'éventuels nouveaux venus, pour éviter de renouveler les erreurs des années 60, lorsque les « travailleurs immigrés » étaient seulement considérés comme des bras, jamais comme les parents de Français qu'ils sont devenus.

Philippe Bernard

CANIGOU

L'Office national des forêts (ONF) n'est pas le seul maître d'ouvrage pour les cinquante et un projets de développement et d'aménagement du massif du Canigou, contrairement à ce qu'indiquait le sous-titre d'un des articles de la série « Grands sites » (*Le Monde* du 11 août). Le syndicat intercommunal (Siparc) ainsi que le conseil général des Pyrénées-Orientales sont aussi maîtres d'ouvrage pour de nombreuses opérations.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Vivre avec le risque

L'ACCIDENT du Concorde a relancé le débat sur la gestion des risques dans les sociétés industrielles. A mesure que les technologies se développent et se perfectionnent, elles deviennent plus difficiles à maîtriser et, surtout, leurs panes sont plus lourdes de conséquences. Aussi les progrès dont bénéficient depuis plusieurs décennies la plupart des secteurs d'activité procurent-ils des sentiments mêlés : on se félicite de l'amélioration des services apportés aux hommes, on s'inquiète des effets négatifs de ces évolutions sur la sécurité des personnes.

Cette méfiance est particulièrement forte en France. On constate que la suspension des vols du Concorde par les autorités françaises au lendemain de la catastrophe de Gonesse n'a suscité que peu de protestations, en dépit du prestige de l'avion supersonique dans l'opinion. La décision du ministre des transports paraît refléter l'idée largement répandue selon laquelle, en ces matières complexes, on n'est jamais trop prudent... Par contraste, le choix inverse fait par les Britanniques révèle, entre autres raisons, une attitude différente à l'égard du risque.

D'autres événements ont fait apparaître, au cours des années récentes, la montée des inquiétudes en France et la demande croissante de sécurité que celles-ci traduisent. De l'affaire du sachet contaminé à celle de la « vache folle », des questions de pollution à celles que soulèvent les OGM, une sensibilité nouvelle se diffuse, plus attentive aux dangers de

la science, plus déterminée à en combattre les effets pervers. Le succès du « principe de précaution », brandi comme un nouvel étendard, est révélateur de cet état d'esprit.

Sans doute celui-ci doit-il beaucoup à la désillusion. On a longtemps cru que les progrès techniques s'accompagnaient de risques négligeables et que, si risqués il y avait, d'autres progrès techniques permettraient de les conjurer. Le nucléaire, en particulier, s'est imposé au nom de cette croyance, et on pourrait citer bien d'autres cas. Du Concorde au TGV, la France, fière de ses ingénieurs, leur a fait toute confiance.

Cette confiance n'était pas mal placée : de fait, de l'avis de nombreux experts, la sécurité de ces systèmes complexes a atteint un niveau remarquable, et les accidents sont rares. Mais ils existent, ils sont d'autant plus durement ressentis qu'ils sont exceptionnels et, surtout, leur taux, qui n'avait cessé de baisser, est parvenu aujourd'hui à un palier difficile à dépasser.

Que faire ? Vivre avec le risque, c'est-à-dire comprendre que le risque zéro n'existe pas. Cela ne sera possible qu'à trois conditions. D'abord, continuer d'améliorer les dispositifs de sécurité, de toutes les manières possibles, avec persévérance et imagination. Ensuite, sanctionner les fautes lorsqu'elles sont avérées afin que les responsabilités soient clairement établies et les erreurs mieux analysées. Enfin, informer davantage, notamment en cas de crise, afin que chacun puisse mesurer à la fois les difficultés et les possibilités d'action.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Équipes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jareau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossiane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecour, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Calais se souvient du « Pluviôse »

LES GRANDES journées de la marine, organisées pour célébrer le quarantième anniversaire de la catastrophe du submersible *Pluviôse*, coulé le 26 mai 1910, en rade de Calais, par le paquebot *Pas-de-Calais*, qui venait de sortir du port avec la malle et les passagers allant à Douvres, se sont ouvertes hier dimanche. Cette catastrophe fit vingt-sept victimes, dont le capitaine de vaisseau Prat, commandant la base sous-marine de Calais.

Ces journées s'achèveront mardi par une pieuse manifestation du souvenir. Dans la matinée, une messe solennelle sera célébrée sur un autel dressé en plein air, à la mémoire des héros péris en mer. L'après-midi, un cortège naval, comprenant dix-huit bâtiments, se formera pour se rendre en rade sur les lieux où le *Pluviôse* fut englouti. L'absoute sera chantée et des fleurs jetées à la mer. Le cortège se rendra

ensuite à l'est du port, vers Waldan, pour une cérémonie semblable, à l'endroit où, en mars 1940, le remorqueur *Hercule*, de la chambre de commerce, explosa sur une mine, entraînant la mort de tout son équipage, sauf un matelot sauvé par miracle.

La première journée a été consacrée à la renaissance du quartier maritime du Courgam, qui avait été complètement détruit par le bombardement aérien du 26 mai 1940. On inaugura le premier immeuble collectif, comportant une soixantaine de logements réservés aux familles des marins repliés à Saint-Pierre et qui avaient la nostalgie du port et de la mer, ainsi qu'une statue représentant la matelote calaisienne dans ses pittoresques atours avec le bonnet soleil en dentelle.

F. L. R.

(15 août 1950.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Jean-Marc Lévy-Leblond, physicien

La connaissance physique a-t-elle des limites ?

Au cours des dernières décennies, le défaitisme né de la révolution quantique a cédé la place à un triomphalisme naïf, selon lequel la physique ne rencontrerait plus aucun obstacle. Mais cette autosatisfaction repose sur une vision bien pauvre de la réalité

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, Jean-Marc Lévy-Leblond, physicien et épistémologue à l'université de Nice, a prononcé, mercredi 26 juillet, une conférence consacrée aux « limites de la connaissance physique ».

Nous publions les principaux extraits de cette communication.

Il n'est pas indifférent que, dans ce cycle de conférences sur « tous les savoirs », la question des limites de la connaissance n'ait été posée qu'à la physique. C'est sans doute son statut implicite de science modèle qui lui vaut cet honneur. C'est aussi que, depuis le début du XX^e siècle, la physique s'est posé la question à elle-même. « L'homme devrait garder son humilité devant la nature puisque la précision avec laquelle il peut l'observer rencontre des limitations intrinsèques » : ainsi l'Encyclopædia Britannica conclut-elle son article sur le « principe d'incertitude de Heisenberg ».

De fait, la révolution quantique a donné lieu à d'abondantes exégèses sur ce thème : l'impossibilité de mesurer à la fois la position et la vitesse des corpuscules signalerait une limite absolue de nos connaissances. La nature elle-même refuserait de se laisser dévoiler, et notre science la plus avancée buterait ainsi sur des frontières infranchissables. L'impossibilité de dépasser la vitesse de la lumière, mise en évidence par Einstein, a été interprétée dans la même veine : nous ne pouvons savoir ce qui s'est passé sur le Soleil durant les huit dernières minutes, faute qu'aucun signal ne puisse nous en prévenir.

Mais, avec un recul de quelques décennies, cette conception résignée, traduite par des vocables qui paraissent aujourd'hui pour le moins inadaptes (relativité, incertitude), a perdu sa pertinence. Loin d'imposer des bornes à notre savoir, ces découvertes ont au contraire permis à notre compréhension de considérables progrès, en réorientant nos conceptualisations et nos interrogations. Elles ont montré l'inadéquation au réel de nos formulations antérieures. Si certaines questions (« Que se passait-il sur le Soleil il y a deux minutes ? », « Où est l'électron et à quelle vitesse va-t-il ? ») n'admettent pas de réponses, c'est qu'elles sont dépourvues de pertinence. De même, la question « Qu'y a-t-il sur la Terre à 30 000 kilomètres au sud de Paris ? » est-elle rendue caduque par la rotondité de la Terre et la connaissance de sa circonférence (40 000 kilomètres) ; dira-t-on pour autant que cette découverte impose une limitation à la géographie ?

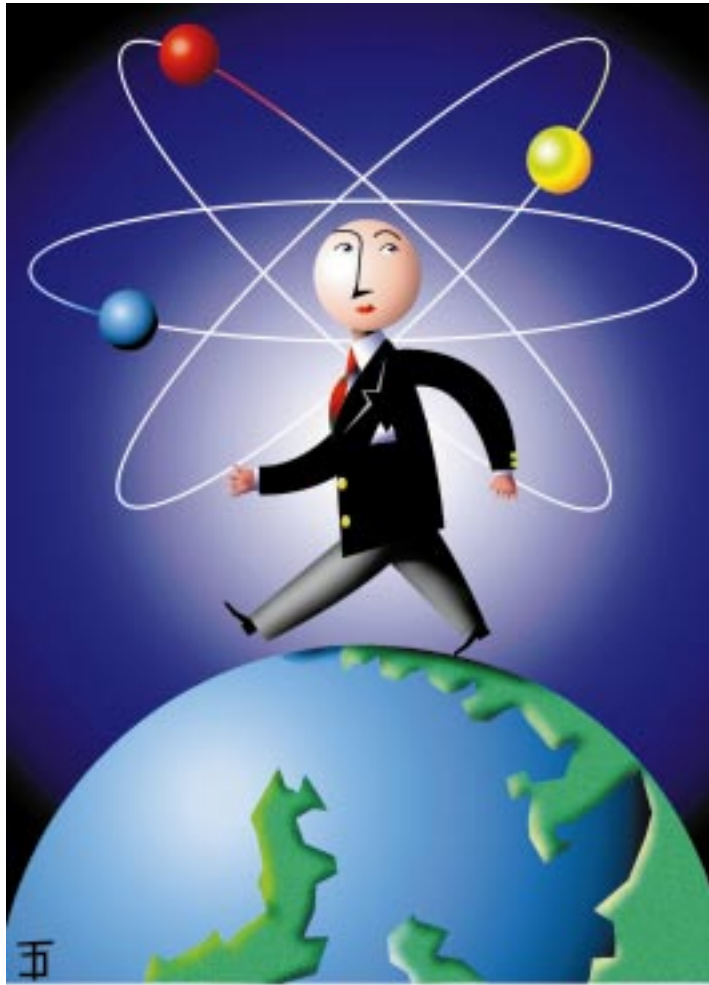
Les mutations théoriques de la physique du XX^e siècle n'ont nullement découvert des limites intrinsèques à notre connaissance scientifique, mais, bien au contraire, lui ont ouvert de nouveaux espaces. En témoigne l'approfondissement consi-

dérable de notre maîtrise, intellectuelle mais aussi matérielle du monde quantique. Reste que la persistance des interprétations négatives et des métaphores abusives (voir un article du *Monde* daté 10 juillet 2000, sur « Jacques Chirac ou la politique quantique » !) montre bien cependant une limitation effective de nos connaissances.

Au cours des dernières décennies, le défaitisme a plutôt cédé la place à un triomphalisme naïf, selon lequel la physique ne rencontrerait aucun obstacle et serait en mesure d'accéder à une connaissance complète de l'univers : le réel obéirait à un petit nombre de lois fondamentales, que nous serions sur le point de découvrir ; c'est le fantasme de la « théorie ultime » ou d'une « théorie du tout ». La connaissance physique rencontrerait alors, effectivement, ses limites : finie par essence, elle toucherait bientôt à ses bornes et s'épuiserait dans son succès.

Une première réserve devant cette perspective, pourtant entretenue par des physiciens réputés, est suscitée par sa répétitivité : déjà Newton pensait avoir découvert une théorie universelle de la gravitation, capable d'expliquer l'ensemble des phénomènes physiques ; le développement de l'électromagnétisme a fait litière de cette prétention. A la fin du XIX^e siècle, un aussi grand esprit que Lord Kelvin considérait que la physique était (presque) terminée – juste avant que l'on ne découvre les forces nucléaires.

Que la physique depuis plus d'un demi-siècle n'ait mis en évidence aucune nouveauté radicale ne l'autorise en rien à proclamer la clôture du registre des forces à l'œuvre dans la nature. Mais surtout, l'autosatisfaction des physiciens fondamentalistes repose sur une vision bien pauvre de la réalité : la multiplicité des formes concrètes d'organisation de la matière, la richesse de comportement des innombrables objets de la nature, rendent toujours plus large l'écart entre les explications générales et la compréhension détaillée des faits. Un nombre croissant de phénomènes matériels récemment découverts (la supraconductivité à haute température) ou connus depuis longtemps (la flottabilité de la glace) restent mal compris, bien que la théorie quantique abstraite qui les sous-tend soit connue. S'il y a une leçon à retenir du XX^e siècle, c'est bien la faillite de



tout réductionnisme naïf, selon lequel la connaissance théorique remonte nécessairement des principes à leurs manifestations. Une (très éventuelle) « théorie du tout » ne serait certainement pas une théorie de tout. Le programme qui consiste à « remplacer du visible compliqué par de l'invisible simple » (Langevin) ne saurait prétendre à l'universalité : l'invisible aussi peut être compliqué et, tel le vivant, ne guère se plier aux méthodes éprouvées de la physique – expérimentations dûment reproductibles, formalisation mathématique sophistiquée.

C'est dire a fortiori que la physique rencontre effectivement des limites : celles des domaines où elle doit céder la place aux autres sciences. La scientificité ne peut se figer en critères généraux. Malgré ses prétentions à régir l'ensemble de nos connaissances scientifiques, ni son

ancienneté ni sa précision n'évitent à la physique de devoir reconnaître l'autonomie et la souveraineté des autres disciplines.

Mais on ne peut s'en tenir à un point de vue exclusivement épistémologique qui considérerait la question des limites de la connaissance sous l'angle d'une confrontation abstraite entre la nature et l'esprit. Cet esprit est celui d'humains vivant en des sociétés particulières qui fournissent le cadre où se déroule le processus de connaissance, détermination qui à la fois permet et contraint la recherche de savoir. Il y eut des temps où ce conditionnement était essentiellement idéologique, comme le montre le rôle du christianisme dans la révolution scientifique du XVII^e siècle, rôle à la fois négatif (le procès de Galilée !) et positif (l'idée même du Grand Livre de la nature).

Aujourd'hui prime l'économie. Le succès pratique de la physique au XX^e siècle (électronique, nucléaire, etc.) tend à l'assujettir à des programmes à court terme, au détriment de projets plus spéculatifs. En même temps, l'industrie fécondée par la science reflue en son propre sein, conduisant à la *big science* dont le gigantisme semble atteindre ses bornes. La proportion des ressources sociales consacrées à la recherche fondamentale plafonne depuis quelques années, pour la première fois en quatre siècles de science moderne. L'abandon par les Etats-Unis, voilà dix ans, de la construction d'un accélérateur de particules géant (SSC) signale ce changement d'ère. Les difficultés politiques des projets d'instrumentation scientifique à

grande échelle (voir le récent conflit autour du projet de synchrotron Soleil) sont désormais la règle, ce qui ne saurait surprendre au vu de leurs budgets, couramment chiffrés en milliards de francs.

Que la physique depuis plus d'un demi-siècle n'ait mis en évidence aucune nouveauté radicale ne l'autorise en rien à proclamer la clôture du registre des forces à l'œuvre dans la nature

Autant dire que la connaissance physique, dans certains de ses secteurs traditionnellement les plus prestigieux, atteint les limites du socialement acceptable : la recherche du boson de Higgs, aussi excitante soit-elle pour l'esprit (de qui ?), présente un rapport coût/intérêt qui justifie son examen critique par la collectivité. Comme pour d'autres projets scientifiques, un ajournement de quelques décennies ne serait peut-être pas une perte majeure pour l'humanité. Après tout, d'autres entreprises humaines atteintes de gigantisme ont connu un coup d'arrêt au plus fort de leur développement. Les pyramides du Haut Empire égyptien et les cathédrales de l'Europe gothique ont laissé la place à des projets plus modestes – mais non moins féconds.

Le redéploiement, historiquement bien tardif d'ailleurs, d'une physique à notre échelle (turbulence, matière molle) pointe dans cette direction. Mais on peut comprendre l'amertume des chercheurs devant les difficultés de leurs desseins les plus ambitieux, alors que, en même temps, c'est un développement débridé que connaît la recherche du savoir lorsqu'elle se confond avec celle du profit. Les mêmes phénomènes affectent (plus rapidement et plus vivement encore) les autres sciences, celles de la vie tout particulièrement. Mais la relative ancienneté de la physique permet d'étudier son cas avec quelque lucidité – privilège d'une ancienne aristocratie sur une jeune bourgeoisie.

Pour autant, cette domination et cette limitation de la science par l'économie et la politique ne sont pas sans rapports avec ses problèmes épistémiques. Car, s'il est question de ses limites, quel sens attribuer au mot « connaissance » ? La polysémie de ce terme l'écartèle entre une signification réduite, celle d'un savoir factuel et particulier (la connaissance de la valeur de la vitesse de la lumière ou la connaissance des éléments du tableau de Mendeleev), et une signification large, celle d'une compréhension profonde et générique (la connaissance du rôle

structurel de la vitesse limite pour l'espace-temps, ou le rapport entre le tableau de Mendeleev et la théorie quantique de l'atome).

Force est de reconnaître que la physique moderne a accumulé un retard considérable quant à la maîtrise intellectuelle de ses propres découvertes. Bien des pseudoparadoxes et des formulations insatisfaisantes continuent à la hanter, faute d'une refonte conceptuelle menée à bien ; le plus difficile à comprendre quant aux remarquables développements récents sur la notion de non-séparabilité quantique, par exemple, est encore leur considérable délai historique. La sophistication de nos formalismes a grandement crû, notre capacité à en maîtriser le sens non ; déjà Maxwell s'écriait, il y a plus d'un siècle : « Nos équations semblent plus intelligentes que nous ! » C'est là le contrecoup de la technicisation de la science et de la division du travail qui s'y accentue, sans parler de la pression productiviste de son organisation sociale.

Il est probable que ce déficit de notre connaissance – au sens le plus noble et le plus ambitieux du terme – handicape fortement les possibilités pour la science physique de dépasser certaines de ses difficultés actuelles. Mais, si cette limitation a de sérieux effets au sein de la communauté scientifique, elle en a de bien plus graves encore dans la société en général. Comment développer une véritable acculturation de la science si ses praticiens eux-mêmes sont en manque aigu à cet égard ? Et, faute d'une reconquête intellectuelle, peut-on espérer que la science puisse devenir l'objet du débat démocratique dont la nécessité se fait chaque jour plus vive ? Sans doute alors, la question la plus urgente est-elle moins celle des limites de la connaissance scientifique que celle de la connaissance des limites de la science.

Jean-Marc Lévy-Leblond

Dessin : Thierry Dalby

Programme des conférences

Août. Le 14, Dimitri Rochidev, La microscopie en champ proche. Le 15, Henri Godfrin, L'univers étrange du froid : à la limite du zéro absolu. Le 16, Yves Petroff, L'utilisation des rayons X pour l'analyse de la matière. Le 17, Michel Piéuch, Les matériaux magnétiques : de la boussole à l'électronique de Spire. Le 18, Jean-Marie Lehn, Chimie et création : du moléculaire au supramoléculaire. Le 19, Nguyen Trong Anh, La chimie, science des transformations. Le 20, Jean-Paul Malrieu, La chimie quantique. Le 21, André Ambles, La chimie des sols.

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.



PHILIPPE FAURE

JEAN-MARC LÉVY-LEBLOND

■ Né le 18 avril 1940 à Montpellier, ancien élève de l'École normale supérieure, Jean-Marc Lévy-Leblond est docteur d'Etat ès sciences physiques. Il est, depuis 1980, professeur aux départements de physique et de philosophie de l'université de Nice. Fondateur et directeur de la revue *Alliages*, il est également directeur des collections scientifiques aux éditions du Seuil. Il est l'auteur de nombreux articles en physique théorique et épistémologie, ainsi que de plusieurs ouvrages : *L'Esprit de sel* (1981), *La Physique en questions* (1982), *Quantique* (1984), *Mettre la science en culture* (1986), *La Pierre de touche, la science à l'épreuve et l'exercice de la pensée* (1996).

OFFRE SPÉCIALE
VACANCES
1 mois
d'abonnement
173F*

Pour vos vacances, abonnez-vous au Monde de l'été.

Pendant tout l'été, *Le Monde* vous invite à la découverte et au voyage à travers le monde entier. De la Californie à la Normandie, en passant par le Mexique... Laissez-vous transporter vers autant de destinations différentes avec de grands reportages thématiques à suivre pendant toute une semaine, notamment :

- Visitez 6 jardins extraordinaires, œuvres de toute une vie.
- Découvrez les 12 personnalités qui ont marqué l'An Mil.
- Suivez l'itinéraire étonnant des animaux migrateurs hors du commun.
- Et chaque vendredi matin samedi : une série noire avec Gallimard.

RECEVEZ LE MONDE
SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.
Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance
ce bulletin accompagné de votre règlement.**

Pour ne manquer aucun voyage du *Monde* de l'été, abonnez-vous!

Choisissez simplement votre durée, remplissez le bulletin et retournez-le accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

LE MONDE, Service abonnements
60646 Chantilly Cedex

DURÉE	FRANCE	FRANCE
□ 2 semaines (13 n°)	96 ^F	(14,64 €)
□ 3 semaines (19 n°)	139 ^F	(21,19 €)
□ 1 mois (26 n°)	173 ^F	(26,37 €)
□ 2 mois (52 n°)	378 ^F	(57,63 €)
□ 3 mois (78 n°)	562 ^F	(85,68 €)
□ 12 mois (312 n°)	1 980 ^F	(301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

001 MQ V2A

Votre adresse de vacances :

du : au :
Prénom :
Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :
Code postal : Ville :

Votre règlement :

- Chèque joint à l'ordre du *Monde*
 Carte bancaire N° :

Expire le :

Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195^F prix au numéro
** Offre valable jusqu'au
15/09/2000, en France
métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : 01 42 17 32 90
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

Le quotidien QUI SORT
du quotidien.

SÉCURITÉ Accident du Concorde, pollutions d'une raffinerie au Brésil et d'une centrale thermique en Espagne, problèmes de santé publique dans l'agroalimen-

taire... Depuis le début de l'année, un grand nombre de catastrophes écologiques ou humaines impliquent directement des entreprises. ● RENÉ AMALBERTI, spécia-

liste du risque et du facteur humain, affirme dans un entretien au Monde que le niveau de sécurité dans les entreprises à risques n'a jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui. ● CE-

PENDANT, en dépit des progrès réalisés dans la maîtrise des processus conduisant aux catastrophes, « dans pratiquement tous les secteurs d'activité, les taux d'accidents ne s'amé-

liorent plus depuis des années ». ● LE RISQUE ZÉRO, objectif affirmé des politiques et des entreprises pendant plus de vingt ans, n'existe pas (lire aussi notre éditorial p. 11).

Dans les entreprises, le risque zéro n'existe pas

Dans un entretien au « Monde », René Amalberti, spécialiste du risque et du facteur humain, souligne la difficulté pour la chimie, le nucléaire ou les transports d'améliorer encore leur niveau de sécurité, après des progrès considérables réalisés au cours des dernières décennies

RENÉ AMALBERTI, médecin militaire, est un des grands spécialistes du risque et du facteur humain. Professeur au Val-de-Grâce, chef du département de recherche en sciences cognitives de l'Institut de médecine aérospatiale du service de santé des armées, il est l'auteur de *La Conduite de systèmes à risques* (éd. PUF, 1996). M. Amalberti a été chargé de mission facteur humain jusqu'en 1999 à la direction générale de l'aviation civile (DGAC), et responsable européen sur ce thème pour les JAA (Joint Aviation Authorities).

« Accident du Concorde, pollutions d'une raffinerie au Brésil, d'une centrale thermique en Espagne, problèmes de santé publique dans l'agroalimentaire... Depuis le début de l'année, plusieurs catastrophes écologiques ou humaines impliquent directement des entreprises. Y a-t-il plus de risques ?

« Ces nouvelles sont dramatiques. Cependant, les systèmes – de production de produits chimiques ou d'énergie nucléaire, de transport des passagers, de nutrition... – n'ont jamais été aussi sûrs et performants. Ils gèrent des processus de haute technologie évoluant sans cesse. Ce sont des systèmes complexes, car transnationaux, et pourtant les résultats sont remarquables. Dans l'aérien et le ferroviaire, le risque d'accident catastrophique est trente fois moins important qu'en 1960. Les meilleurs résultats sont obtenus dans le nu-

claire, l'aviation civile et le rail, dont les taux d'accidents sont inférieurs à un sur un million. Mais plus l'accident est rare, moins il est acceptable et plus son coût devient déraisonnable.

« Ces activités restent sous le contrôle de l'homme. L'erreur humaine est-elle un facteur en augmentation ?

« On ne peut pas dire cela. Mais on observe, quel que soit le secteur d'activité, une tendance continue à une productivité accrue : on produit plus avec moins de gens. Tout opérateur – ou toute petite équipe – se retrouve avec une puissance de production bien plus forte et doit faire face à plus de responsabilités. S'il génère un problème, les conséquences ont tendance à être plus grandes.

« La sécurité s'améliore-t-elle ?

« Les niveaux atteints sont remarquables, mais, dans pratiquement tous les secteurs, les taux d'accidents ne s'améliorent plus depuis des années. En transport aérien par exemple, le niveau de sécurité est le même qu'il y a vingt ans. Nous avons atteint un plateau. En fonction des secteurs, le niveau de sécurité atteint est plus ou moins élevé. Mais l'asymptote est générale : elle existe pour les accidents de la route, les accidents hospitaliers, les accidents du travail...

« Comment expliquer cela ?

« On ne sait pas aller plus loin avec les contraintes techniques, économiques et humaines actuelles. Il faut se féliciter que les entreprises

arrivent à maintenir ce remarquable niveau de sécurité alors que la productivité a fortement augmenté. Il faut se féliciter aussi qu'en dehors de quelques zones très particulières du monde cette sécurité se retrouve dans les pays pauvres. Mais, dans le fond, nous n'avons pas radicalement évolué depuis les années 60

« Quelquefois, le système secrète sa propre insécurité en voulant être trop rationnel et trop sûr de lui »

sur la façon de coupler l'homme et la machine dans les systèmes de production. Les hommes sont désormais face à des technologies superpuissantes, mais ils restent conducteurs, décideurs et réactifs. Nous sommes peut-être au bout de cette logique : améliorer la sécurité devient très complexe. Les entreprises redoutent de dire cela. Il n'est pas très motivant d'expliquer à ses équipes que toutes les améliorations en cours, et elles sont nombreuses, ne servent qu'à maintenir le niveau de sécurité déjà atteint.

« Une nouvelle technologie pourrait-elle améliorer les

choses ?

« Il faut d'abord parler du coût de la sécurité. Économiquement, il serait insupportable pour la plupart des grandes entreprises, déjà très sûres, de rechercher un niveau de sécurité 10 ou 100 fois supérieur. Ensuite, existe-t-il une technologie alternative ? L'automatisation totale

équilibre politique et social.

« Faut-il abandonner l'idée du risque zéro ?

« Le risque zéro n'existe pas : c'est une idée qui a été véhiculée de 1975 à 1995. Partout on entendait, « Tranquillisez-vous, il n'y a plus de risque ». Le paroxysme a été atteint par Frederico de la Pena, le secrétaire d'Etat américain aux transports, qui a déclaré en 1995 « Le seul objectif est le zéro accident ». Pendant toute une période, le phénomène d'asymptote n'avait pas été analysé. On croyait que la science pourrait apporter une amélioration continue de la sécurité en même temps qu'une amélioration de la performance. Le débat sur la sécurité était technique et jugé trop complexe pour être communiqué au grand public.

« Que s'est-il passé au milieu des années 90 ?

« Il faut reprendre l'histoire de la gestion du risque dans l'entreprise. Au départ, on a voulu supprimer les erreurs en construisant des systèmes de défense pour amortir le risque. Dans un avion, par exemple, le pilote est secondé par un copilote, lui-même secondé par un système informatique qui refuse des ordres anormaux. Une sécurité supplémentaire vient du contrôle aérien. L'avion est également doté de logiciels de détection du relief... Cette logique procure le niveau de sécurité actuel, mais elle n'a jamais pu atteindre un degré d'efficacité absolue. Malgré l'informatique, la formation, les règlements... la sécurité ne s'est plus améliorée. Pour s'adapter à cette réalité, les entreprises ont changé de discours à partir de 1995. Le monde politique a fait de même.

« Un taux d'accident constant et une activité économique qui s'accélère, cela signifie mécaniquement plus de catastrophes. Y sommes-vous préparés ?

« C'est un calcul mathématique. En aéronautique, si le taux d'accident reste à son niveau actuel, la croissance dans le monde du trafic aérien va entraîner de façon mécanique une hausse du nombre d'accidents. En 2010, nous devrions connaître environ un accident d'avion par semaine. Pendant vingt ans, le public a entendu parler du risque zéro, il n'est pas préparé à cette évolution. Il est intéressant de noter que les hommes et les femmes sont capables de prendre individuellement beaucoup de risques (saut à l'élastique, randonnées non préparées...), mais sont très exigeants pour tout ce qui est collectif.

« Que faut-il faire ?

« D'abord, améliorer la communication. Aux Etats-Unis, les cen-

trales nucléaires ouvrent leurs portes aux associations de consommateurs qui sont maintenant parties prenantes aux décisions internes. On commence à voir un peu plus de transparence. En Europe, également, les entreprises en prennent conscience. Les médias sont une composante qu'il faut intégrer.

« Difficile d'accepter que l'ultra-sécurité ne suffise pas...

« La situation est paradoxale : on est devenu très fort, sans pour autant avoir supprimé le risque. Certaines fois, on ne sait plus très bien pourquoi la catastrophe survient. Regardez par exemple les incidents très sérieux et répétitifs du nucléaire japonais en 1997 et 1998. Ce fut une immense surprise dans un système qui se targuait d'être le plus sûr du monde. Supprimer les incidents ne veut pas dire supprimer forcément les accidents. Quelquefois, le système secrète sa propre insécurité en voulant être trop rationnel et trop sûr de lui. Les entreprises sont à un niveau de sophistication très poussé. Tous les acteurs savent désormais que l'ultra-sécurité ne signifie pas aucune catastrophe.

« L'entreprise – et la société – doit-elle apprendre à vivre avec son insécurité ?

« Chaque personne dans son travail fait en moyenne de une à trois erreurs par heure. Les conséquences de ces erreurs sont presque toujours minimes. Il faut seulement savoir surveiller ces incidents et s'inquiéter de leur augmentation. Un monde sans accident est un monde qui pêche par excès de confiance : la machine risque de s'emballer et de connaître alors une véritable catastrophe. Prenons l'exemple d'une voiture : si on a de mauvais freins, on roule moins vite et on garde ses distances. Si la voiture freine beaucoup mieux, le conducteur roule plus vite. Regardez les statistiques d'assurance : les conducteurs dotés de freins ABS ont plus d'accidents. Il faut laisser vivre les incidents : ils ont un effet d'alerte. Un pilotage raisonnable de l'insécurité du système est nécessaire pour garantir sa sécurité maximale.

« Aujourd'hui, le plus gros travail est d'éviter l'emballage de production dans l'industrie dans un contexte de concurrence effrénée. L'opérateur ne doit pas chercher à tout prix à éviter les erreurs, mais plutôt à rester maître de la situation. C'est dans ce sens que veulent travailler les entreprises. Leur vrai défi est désormais de rester au même niveau de sécurité avec plus de performance. »

Propos recueillis par Laure Belot

L'incessante quête des industriels

« ON FAIT TOUT pour l'éviter, mais l'accident peut arriver » : Yves Vérot, responsable « sécurité environnement industrie » du groupe chimique Atofina, pose « le » problème des industries dites « à risques », comme le nucléaire, la chimie, les transports... Le spectre de l'accident catastrophique, qui détruit l'environnement ou tue des hommes, fait partie de leur quotidien. Mais cette menace ne doit en rien les empêcher de continuer à exercer leur activité.

Ces industries sont dans une situation paradoxale. Leurs outils de travail – les installations chimiques, les réacteurs nucléaires, les avions – ne sont pas dangereux à l'arrêt, « à l'image du lion, qui, seul dans sa cage, n'est pas un danger, poursuit ce spécialiste. Le risque est une notion compliquée, car, à un moment, il faut prendre la décision de se mettre en danger ». L'entreprise décide de produire, « comme le dompteur décide de rentrer dans la cage. Elle va utiliser des techniques pour identifier le risque et mettre tout en œuvre pour le maîtriser ».

Depuis des décennies, des cellules spécialisées sont chargées, dans ces entreprises sensibles, de la sécurité. Au centre de leur préoccupation, l'homme et ses « erreurs », qui seraient à l'origine de 80 % des accidents. « L'homme est un facteur de risques, tout simplement parce qu'il est partout, explique M. Vérot : il conçoit les machines, puis il s'en sert. Lorsqu'un incident arrive, les causes et l'enchaînement des événements sont très difficiles à démonter. » Le sujet est d'autant plus délicat que « l'homme est le seul élément qui peut se tromper, mais c'est aussi le seul qui peut détecter ses erreurs et les corriger ».

Depuis quarante ans, les résultats obtenus sont spectaculaires : dans les secteurs de la chimie, de la pharmacie et du pétrole, la fréquence des accidents avec arrêt de travail a été divisée par quatre entre 1955 et 1998. Dans l'industrie ferroviaire, le taux d'accidents catastrophiques a été divisé par cinq en trente ans. Le nucléaire reste le secteur le plus sûr, avec des incidents « dix fois moins fréquents que dans les deux autres secteurs les plus exposés, l'aviation et le rail », note René Amalberti, dans *La*



Conduite de systèmes à risques. Les méthodes de prévention ont été affinées peu à peu. « Il y a eu trois époques, explique Claude Frantzen, inspecteur général pour la sûreté nucléaire d'EDF. Dans les années 1960, 1970, ce fut l'époque technique », les entreprises imaginant alors des méthodes et des procédures comme le « retour d'expérience », qui consiste à analyser en profondeur les moindres petits problèmes ; la sécurité dans les entreprises progresse énormément. Puis, « au milieu des années 1980, on découvre que l'homme est le maillon faible, c'est-à-dire qu'il contribue pour une part importante aux fonctionnements anormaux » : les entreprises cherchent donc de nouvelles organisations du travail, comme « des autodiagnostic, chaque équipe analysant elle-même ses dysfonctionnements ». Cependant, le niveau de sécurité semble avoir atteint un palier. « C'est la raison pour laquelle, depuis environ cinq ans, nous étudions une nouvelle approche », explique M. Frantzen. L'idée maîtresse est d'impliquer plus fortement les salariés afin que

leurs comportements améliorent la sécurité. Dans certains sites nucléaires d'EDF, par exemple, depuis dix-huit mois, « des consultants facteurs humains facilitent la prise de parole lors des réunions d'autodiagnostic ». Les entreprises en sont arrivées à un tel niveau de maîtrise du risque que les progrès supplémentaires demandent des efforts toujours plus importants. Et même si les statistiques semblent montrer que le niveau de sécurité atteint un plateau, « nous ne pouvons nous en satisfaire », explique M. Frantzen.

GRAINS DE SABLE

Dans cette quête sans fin, les différentes industries s'entraident. « Dans la chimie, l'aviation, le nucléaire, on retrouve les mêmes problématiques et les mêmes cycles d'évolution », reconnaît M. Vérot. Ainsi EDF travaille avec Air France. « L'industrie aéronautique a imaginé une méthode pour optimiser les ressources humaines dans le cockpit », explique M. Frantzen. Des vidéos sont réalisées en imaginant des scénarios catastrophes : des exemples caricaturaux à visionner pour s'amé-

liorer. Nous allons développer une approche similaire. » Dans le même esprit, le CNRS de Grenoble organise des séminaires mêlant des spécialistes des risques hospitaliers, industriels, économiques... et certaines industries font appel à des consultants d'un nouveau type, appelés conseillers en synthèse. Ainsi, Angela Minzoni-Déroche, anthropologue de formation, aide les entreprises à innover dans leur gestion du risque. « Aujourd'hui, il n'y a plus de gros cailloux qui bloquent les fonctionnements, explique-t-elle, il y a une multitude de grains de sable. Moi je cherche à les agglomérer. »

Ces entreprises, longtemps avares d'informations, souffrent désormais de ne faire parler d'elles que dans le cas de crises majeures. Elles ont compris que « le risque d'image est beaucoup plus fort qu'avant », explique M. Vérot. « On saisit désormais toutes les possibilités de s'ouvrir au monde extérieur. » Leur prochain défi est une plus grande transparence.

Laure Belot

Assurance-vie : + 38 % au premier semestre

LE MARCHÉ français de l'assurance-vie a enregistré au premier semestre une progression de 38 % à 50,2 milliards d'euros (329,3 milliards de francs), selon les estimations de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Cette forte progression tient au transfert de PEP bancaires (7,8 milliards d'euros) et, dans une moindre mesure, au transfert des Livrets A (dont la collecte atteint 0,8 milliard d'euros au premier semestre). La collecte nouvelle a atteint 30 milliards d'euros. Avec 20 % de l'épargne des ménages, l'assurance-vie reste le placement préféré des Français, attirés par l'épargne longue, les actions, la fiscalité avantageuse, dans un contexte de reprise économique. La progression a toutefois fléchi au mois de juin, avec une croissance de 12 %, tendance « qui devrait se poursuivre au cours du second semestre », selon la FFSA.

Vivendi se désengage de Sithe

VIVENDI A ANNONCÉ, dimanche 13 août, la vente de 49,9 % de Sithe North America, producteur d'énergie sur le continent américain, à la compagnie américaine Peco Energy, pour 680 millions de dollars (755 millions d'euros). A l'issue de la transaction, « Vivendi restera détenteur d'une participation minoritaire d'environ 30 % et ne sera plus le premier actionnaire de Sithe », précise le groupe dans un communiqué. Le reste du capital sera détenu par Peco Energy et le japonais Marubeni (30 % chacun) et par les dirigeants (10 %). Cette vente permettra à Vivendi de se désendetter pour 4 milliards d'euros environ. Mais elle n'aura aucun impact sur les comptes de Vivendi Environnement, particulièrement endetté. Début mars, le groupe avait déjà vendu une partie des centrales de Sithe. L'opération se traduira par 150 millions d'euros de plus-values dans les résultats 2000.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 15 AOÛT

- JAPON : rapport mensuel de la Banque du Japon.
- ETATS-UNIS : production industrielle en juillet.
- ALLEMAGNE : prix du commerce de gros en juillet.

MERCREDI 16 août

- GRANDE-BRETAGNE : chômage en juin.
- ETATS-UNIS : prix et salaires en juillet.

JEUDI 17 août

- GRANDE-BRETAGNE : ventes de détail en juillet.

VENREDI 18 août

- FRANCE : emploi salarié et salaires au 2^{ème} trimestre.
- ETATS-UNIS : balance commerciale en juin.

2000, contre 15,01 % au premier trimestre, a annoncé lundi l'Institut national de la statistique (INE). Les chômeurs étaient 2 345 500 à la fin juin, un nombre en baisse de 164 500.

AFFAIRES

● **HYUNDAI : les banques sud-coréennes ont accepté**, lundi 14 août, de réaménager les dettes de ce conglomérat en difficulté. La veille, le fondateur, Chung Ju-Yung, avait accepté de réduire sa position dans la holding de tête. Les activités automobiles et construction devraient être cédées.

● **NEWS CORP : le groupe de médias, propriété de Rupert Murdoch, s'apprête à racheter les activités télévisuelles de la société américaine Chris-Craft Industries** pour plus de 5,3 milliards de dollars US, selon le *Wall Street Journal* du 14 août.

● **DÉGRIFTOUR : la société britannique Lastminute.com a annoncé** lundi l'acquisition de Degriftour, numéro un français du voyage en ligne, pour un montant de 98 millions.

● **GAZ : l'Iran a annoncé, dimanche 13 août, la découverte** d'un important gisement de gaz naturel dans le sud du pays. Les réserves de ce site, Homa, sont estimées à plus de 200 milliards de mètres cubes et peuvent être exploitées à 70 %, selon l'agence officielle Inra.

● **REUTERS : les trois principaux intervenants sur le marché mondial des changes**, Deutsche Bank, Chase Manhattan, Citigroup, vont s'allier avec l'agence d'information financière britannique Reuters pour fournir des services de changes par Internet, indique lundi le *Wall Street Journal Europe*.

● **GENERALI : l'assureur italien serait prêt à investir 2 000 milliards de lire** (plus d'1 milliard d'euros) pour doubler sa participation dans la Commerzbank, selon *Il Sole 24 Ore*.

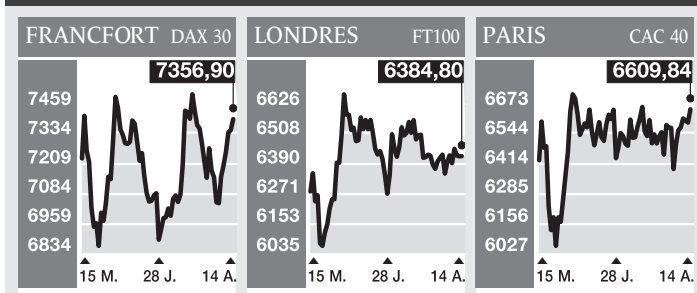
ÉCONOMIE

■ **JAPON : le nombre de faillites a bondi de 21,4 % en juillet** par rapport au même mois de l'année précédente, à 1 617 cas, a annoncé lundi 14 août l'agence privée de recherche Teikoku Databank. Le nombre de faillites, qui a progressé de 3,7 % par rapport au mois de juin, augmente pour le neuvième mois consécutif. Les passifs en jeu se sont également fortement accrus, progressant de 214,7 % sur un an à 4 264,32 milliards de yens (44 milliards d'euros), en raison notamment de la faillite des grands magasins Sogo le 12 juillet.

■ **ALLEMAGNE : le chiffre d'affaires du commerce de détail a baissé de 0,3 % en juin** en valeur nominale et de 1,3 % en valeur réelle comparé au même mois de 1999, selon des chiffres provisoires diffusés lundi par l'Office des statistiques de Wiesbaden.

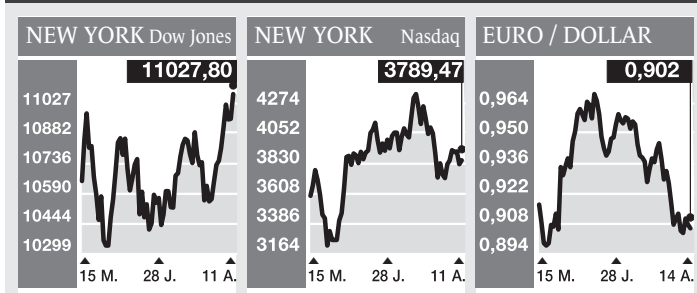
■ **ESPAGNE : le taux de chômeurs en Espagne a reculé à 13,97 %** de la population active au 2^{ème} trimestre

EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	cours 14/08	Var. % 11/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5203,99	0,47	6,11
EUROPE	STOXX 50	4980,17	0,47	5,01
EUROPE	EURO STOXX 324	433,22	0,40	4,08
EUROPE	STOXX 653	390,83	0,40	2,99
PARIS	CAC 40	6609,84	0,87	10,93
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	4466,45	0,82	10,21
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	687,55	0,52	2,40
BRUXELLES	BEL 20	3193,91	0,43	- 4,39
FRANCFORT	DAX 30	7356,90	0,46	5,73
LONDRES	FTSE 100	6384,80	- 7,87
MADRID	STOCK EXCHANGE	11132,40	0,34	- 4,37
MILAN	MITEL 30	47493,00	0,53	10,47
ZURICH	SPI	8296,90	0,74	9,60

AMÉRIQUES

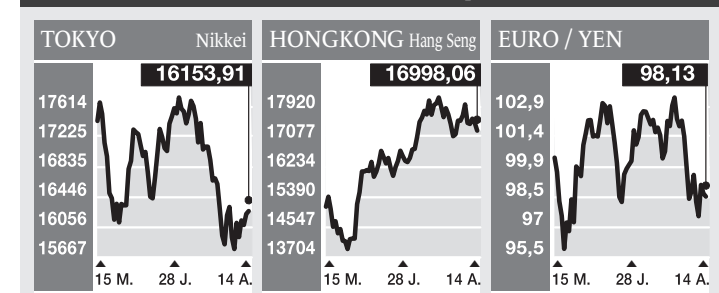


Amérique 9h57	Indices sélection	cours 11/08	Var. % 10/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11027,80	1,09	- 4,08
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1471,84	0,79	0,18
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3789,47	0,78	- 6,88
TORONTO	TSE INDEX	10788,79	- 0,07	28,23
SAO PAULO	BOVESPA	17395	3,33	1,78
MEXICO	BOLSA	371,31	1,10	- 7,54
BUENOS AIRES	MERVAL	491,99	- 0,25	- 10,62
SANTIAGO	IPSA GENERAL	99,29	- 0,43	- 30,57
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6748,62	1,06	24,56

Cours de change croisés

14/08 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,91958	0,90245	0,13758	1,50325	0,58070
YEN	108,74500	98,13000	14,95500	163,45000	63,16500
EURO	1,10809	1,01906	0,15245	1,66565	0,64360
FRANC	7,26860	6,68435	6,55957	10,92545	4,22165
LIVRE	0,66523	0,61180	0,60035	0,09155	0,38640
FRANC SUISSE.....	1,72205	1,58330	1,55360	0,23685	2,58790

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 14/08	Var. % 11/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16153,91	0,23	- 14,68
HONGKONG	HANG SENG	16998,06	- 1,26	0,21
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2115,89	0,71	- 14,67
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	92,54	1,34	- 28,83
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3275,90	0,18	3,91
BANGKOK	SET	22,33	2,67	- 35,72
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4160,68	- 0,75	- 16,88
WELLINGTON	NZSE-40	2170,69	0,67	- 1,63

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	11/08
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE..	7,4604
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1195
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	8,3630
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,2980
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN..	1,5702
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN....	1,3545
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0188
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	DRACHME GRECQUE...337,1000
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	FLORINT HONGROIS..260,7700
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	ZLOTY POLONAIS.....	3,9562

Taux d'intérêt (%)

Taux 11/08	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Matif
FRANCE.....	4,33	4,46	5,31	5,44	Cours 9h57
ALLEMAGNE..	4,38	4,76	5,14	5,28	Notionnel 5,5
GDE-BRETAG.	5,63	5,97	5,19	4,53	SEPTEMBRE 2000
ITALIE.....	4,38	4,70	5,49	5,77	SEPTEMBRE 2000
JAPON.....	0,19	0,25	1,72	2,30	Volume 14/08
ÉTATS-UNIS...	6,47	6,28	5,75	5,69	dernier prix
SUISSE.....	2,50	3,25	3,97	4,22	premier prix
PAYS-BAS.....	4,35	4,70	5,31	5,42	Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

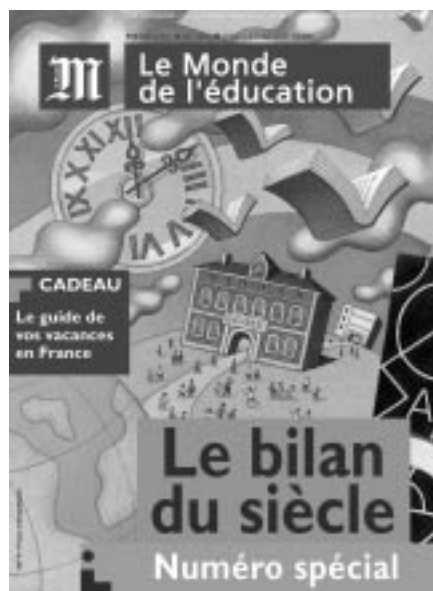
BOURSES

LA BOURSE de Paris a ouvert, mardi 14 août, en hausse. L'indice CAC 40 progressait de 0,92 %, à 6 613,37 points, lors des premiers échanges. L'indice DAX de la Bourse de Francfort était stable, à 7 323,87 points, tandis que l'indice Footsie de la Bourse de Londres reculait de 0,20 %, à 6 371,2 points. La Bourse de Tokyo a fini en hausse lundi. L'indice Nikkei a gagné 0,23 %, à 16 153,91 points. Vendredi, l'indice Dow Jones avait clôturé sur un gain de 1,09 %, à 11 027,80 points. Il est repassé ainsi au-dessus des 11 000 points en clôture pour la première fois depuis le 25 avril.

TAUX ET CHANGES

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 5,35 % lundi 14 août, lors des premiers échanges, tandis que celui du bund allemand de même échéance se situait à 5,17 %. Vendredi, outre-Atlantique, le taux de l'obligation du Trésor à dix ans s'était tendu à 5,78 %. Les prix des obligations évoluent en sens inverse de leur rendement. L'euro stagnait autour de 0,9018 dollar lundi matin, alors que le yen restait faible, un dollar s'échangeant contre 108,72 yens, en dépit de l'abandon, vendredi, de la politique monétaire de taux zéro.

Le bilan du siècle



Juillet-Août

1900-2000, un siècle d'éducation. Héritage : des grands fondateurs à nos jours. Laïcité, mixité, école pour tous : des premières conquêtes aux défis de demain. Diplômes, disciplines, élèves, formation des enseignants : tout a changé...

Entretien avec Alain Touraine : « L'inégalité vient surtout de ce qui se passe dans l'école. »

Les nouvelles missions de l'école, selon Philippe Meirieu.

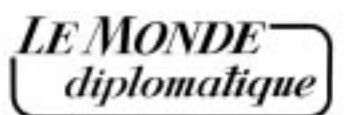
En cadeau : le guide des vacances familiales en France

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Manière de voir



Les défis du futur

Pour changer le monde, par **Ignacio Ramonet**. ■ Sortir du libéralisme, par **Pierre Bourdieu**. ■ Pour un individu autonome, par **Cornelius Castoriadis**. ■ Contre le conformisme généralisé, par **Cornelius Castoriadis**. ■ Une nouvelle classe, l'hyperbourgeoisie, par **Denis Duclos**. ■ Culture McWorld contre démocratie, par **Benjamin R. Barber**. ■ Vers une société de l'incommunication ? par **Eduardo Galeano**. ■ La planète mise à sac, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ L'autophagie, grande obsession de la fin du siècle, par **Denis Duclos**. ■ Discriminations génétiques, par **Dorothee Benoit Browaeys** et **Jean-Claude Kaplan**. ■ La fin de la vie privée, par **Paul Virilio**. ■ Internet et la domination des esprits, par **Lucien Sfez**. ■ Le spectre du "bioterrorisme", par **Gilbert Achcar**. ■ Garantir les libertés individuelles, par **Pierre Sané**. ■ Universalité des droits humains, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ Le savoir appartient à l'humanité, par **Philippe Quéau**. ■ Demain l'économie solidaire, par **Jean-Paul Maréchal**. ■ Briser la spirale de la dette, par **Eric Toussaint**. ■ Pour un mouvement social européen, par **Pierre Bourdieu**. ■ Les "dix commandements" de la préférence citoyenne, par **Bernard Cassen**. ■ La racine du mal, par **Susan George**. ■ Finance et silence, par **Noam Chomsky**. ■ Pour une refondation des pratiques sociales, par **Félix Guattari**. ■ Malaise dans la mondialisation, par **Marc Ferro**.

Bibliographies et sites Internet

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

VALEURS EUROPÉENNES

● La baisse du marché Nasdaq des valeurs de croissance américaines, dès l'ouverture du vendredi 11 août, a pesé sur les actions du secteur de la technologie en Europe. Parmi les titres les plus attaqués a figuré la société de systèmes de réseau **Bookham Technology**, qui cédait 8,2%, à 3 784 pence, tandis que le concepteur de semi-conducteurs **ARM Holdings** a reculé de 7%, à 650 pence. **Siemens**, à 163,05 euros, et **Philips Electronics**, à 47,96 euros, ont perdu respectivement 2,84% et 2,62%. En raison du ralentissement de la croissance qui semble se dessiner aux Etats-Unis, les investisseurs vendent les valeurs technologiques. Ils craignent que les bénéficiaires de ces entreprises ne

tiennent pas leurs promesses et, donc, que rien ne justifie les cours très élevés qu'elles ont atteints. Par ailleurs, le fait que les échanges boursiers restent dans de faibles volumes, en raison des vacances, tend à amplifier les écarts de cours, qui, pour cette raison, sont moins significatifs.

● Pour sa première journée de cotation, l'action **Lion Bioscience** a clôturé en hausse de 31%, à 57,90 euros, après avoir atteint 65 euros, soit près de 50% de plus que son prix d'émission de 44 euros. De l'avis des opérateurs, Lion pourrait subir des prises de bénéfice après une hausse aussi importante, qui traduit toutefois une certaine solidité du marché.

Code pays	Cours en euros	% Var. 11/08
-----------	----------------	--------------

14/08 10h21

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	27,02	+ 0,22
BASF AG	BE*	42,15	+ 0,43
BMW	DE*	37,60	- 0,79
CONTINENTAL AG	DE*	19,99	+ 0,45
DAIMLERCHRYSLER	DE*	62,70	+ 0,80
FIAT	IT*	27,27	- 0,29
FIAT PRIV.	IT*	16,30	- 0,55
MICHELIN /RM	FR*	32,54	+ 1,21
PEUGEOT	FR*	217,70	+ 0,46
PIRELLI	IT*	2,86
DR ING PORSCHE	DE*	3500	- 0,57
RENAULT	FR*	47,55	- 0,52
VALEO /RM	FR*	54,05	+ 1,03
VOLKSWAGEN	DE*	50,60	+ 1,20
DJ E STOXX AUTO P		239,53	+ 0,25

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	13,03	+ 1,94
ABN AMRO HOLDIN	NL*	28,06	+ 0,57
ALL & LEICS	GB	8,60	+ 1,76
ALLIED IRISH BA	GB	15,67
ALPHA BANK	GR	38,27
B PINTO MAYOR R	PT*	24,80
BANK AUSTRIA AG	AT*	61,50	- 1,76
BANK OF IRELAND	GB	11,10
BANK OF PIRAEUS	GR	17,32	- 3,47
BK OF SCOTLAND	GB	9,64	+ 0,34
BANKINTER R	ES*	47,20	- 1,26
BARCLAYS PLC	GB	25,66	- 0,96
BAYR.HYPO-UVER	DE*	67,10	+ 0,68
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,75	+ 0,23
BCA FIDEURAM	IT*	16,89	+ 0,24
BCA INTESA	IT*	4,96	+ 0,20
BCA LOMBARDA	IT*	9,65	- 0,10
MONTE PASCHSI SI	IT*	4,57
BCA P.BERG.-CV	IT*	20,08	+ 0,15
BCA P.MILANO	IT*	7,75	+ 0,39
B.P.VERONA E.S.	IT*	12,80	- 0,08
BCA ROMA	IT*	1,32
BBVA R	ES*	16,66	+ 0,06
ESPIRITO SANTO	PT*	18,80
BCO POPULAR ESP	ES*	33,76	- 0,56
BCO PORT ATLANT	PT*	4,20
BCP R	PT*	5,79
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	4,15	+ 0,24
BNP PARIBAS /RM	FR*	106,50	+ 0,57
BSCH R	ES*	11,82	- 0,08
CCF /RM	FR*	164	- 0,61
CHRISTIANA BK	NO	5,91
COMIT	IT*	5,66	+ 1,07
COMM.BANK OF GR	GR	47,23	+ 1,08
COMMERZBANK	DE*	38,90	+ 0,78
CREDIT LYONNAIS	FR*	46,65	- 0,09
DEN DANSKE BK	DK	150,13	+ 1,36
DNB HOLDING -A-	NO	4,99
DEUTSCHE BANK N	DE*	97,30	- 0,21
DEXIA	BE*	161,70	+ 0,31
DRESDNER BANK N	DE*	53,75	+ 0,28
EFG EUROBANK	GR	25,13	- 5,15
ERGO BANK	GR	17,59	- 8,49
ERSTE BANK	AT*	48,70	+ 1,12
FOERENINGSSB A	SE	17,34	+ 0,35
HALIFAX GROUP	GB	8,61
HSBC HLDG	GB	15,10	- 1,82
IKB	DE*	16,70
KBC BANCASSURAN	BE*	52,10	+ 0,68
LLOYDS TSB	GB	9,77	+ 0,34
NAT BANK GREECE	GR	40,66	+ 0,48
NATEXIS BQ POP.	FR*	83,85	+ 0,42
NORDIC BALTIC H	SE	7,89	- 0,75
ROLO BANK 1473	GB	21	- 0,16
ROYAL BK SCOTL	GB	21	- 0,16
SAN PAOLO IMI	IT*	18,77	+ 0,43
S-E-E BANKS -A-	SE	13,51	- 0,44
STANDARD CHART	GB	15,34	+ 0,22
STE GENERAL-A/	FR*	65,40	+ 0,62
SV HANDBK -A-	SE	17,34
SWEDISH MATCH	SE	3,53	+ 0,34
UBS N	CH	169,34	+ 0,77
UNICREDITO ITAL	IT*	5,66	- 0,35
UNIDANMARK -A-	DK	85,79
XIOSBANK	GR	20,17
DJ E STOXX BANK P		354,88	+ 0,11

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES*	9,46	+ 0,64
ACERINOX R	ES*	33,88	+ 0,21
ALUMINIUM GREEK	GR	42,57	+ 0,42
ANGLO AMERICAN	GB	58,51	+ 0,97
ARJO WIGGINS AP	GB	4,27
ASSIDOMAN AB	SE	16,26	- 1,09
BEKAERT	BE*	55,40	+ 0,91
BILLITON	GB	4,41
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	36,75	+ 1,66
BUNZL PLC	GB	6,15
CORUS GROUP	GB	1,29	+ 1,30
ELVAL	GR	4,17	+ 0,72
ISPAT INTERNATI	NL*	7,25	- 0,68
JOHNSON MATTHEY	GB	16,02	- 0,41
MAYR-MELNHOF KA	AT*	49,87	+ 2,47
METSAE-SERLA -B	FI*	8,24
HOLMEN -B-	SE	25,71	+ 0,70
OUTOKUMPU	FI*	10,71	+ 1,04
PECHINEY-A	FR*	49,77	+ 1,57
RAUTARUUKKI K	FI*	4,87	+ 7,03
RIO TINTO	GB	18,48	- 0,44
SIDENOR	GR	4,69	+ 0,64
SILVER & BARYTE	GR	29,32	- 4,03
SMURFIT JEFFERS	GB	2,14
STORA ENSO -A-	FI*	10,40
STORA ENSO -R-	FI*	10,28	+ 1,28
SVENSKA CELLULO	SE	24,03	- 1,47
THYSSENKRUPP	DE*	18,79	+ 0,48
UNION MINIERE	BE*	41,01	+ 0,02
UPM-KYMMENE COR	FI*	29,40	+ 1,03
USINOR	FR*	12,44	+ 0,89
VIOHALCO	GR	10,09	+ 1,90
WALST-ALPINE ST	AT*	31,49	+ 0,75
DJ E STOXX BASI P		170,23	+ 0,90

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	140	- 0,14
AKZO NOBEL NV	NL*	47,08	- 0,57
BASF AG	DE*	42,15	+ 0,43
BAYER AG	DE*	45,80	+ 0,44
BOC GROUP PLC	GB	16,19
CELANESE N	DE*	18,80	+ 2,73
CIBA SPEC CHEM	CH	69,22	+ 0,94
CLARIANT N	CH	395,98	+ 0,49
DEGUSSA-HUELS	DE*	30,55	+ 0,49
DSM	NL*	35,50	+ 0,40
EMS-CHEM HOLD A	CH	4867,68	- 0,53
ICI	GB	7,67	+ 0,22
KEMIRA	FI*	5,40
LAPORTE	GB	8,10	+ 0,20
LONZA GRP N	CH	545,36	+ 0,24
RHODIA	FR*	16,24	+ 0,37
SOLVAY	BE*	76	+ 0,80
TESSENDERLO CHE	BE*	42,68	+ 0,05
DJ E STOXX CHEM P		359,93	+ 0,13

CONGLOMERATS

CGIP /RM	FR*	46,28	+ 0,63
CHRISTIAN DIOR	FR*	69	- 0,50
D'ETEREN SA	BE*	269,50	+ 1,66
AZEO	FR*	67,90	- 0,07
GBL	BE*	303,50	+ 0,17
GEVAERT	BE*	49,29	+ 0,59
HAGEMEYER NV	NL*	32,02	- 0,50
INCHCAPE	GB	4,78	- 4,61
INVESTOR -A-	SE	15,31	- 0,78
INVESTOR -B-	SE	15,66	- 0,38
MYTILINEOS	GR	8,40
NORSK HYDRO	NO	43,91
UNAXIS HLDG N	CH	272,04	+ 0,24
ORKLA	NO	19,89
SONAE SGPS	PT*	1,72
TOMKINS	GB	3,66	- 4,72
E.ON AG	DE*	57,50	+ 0,70
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

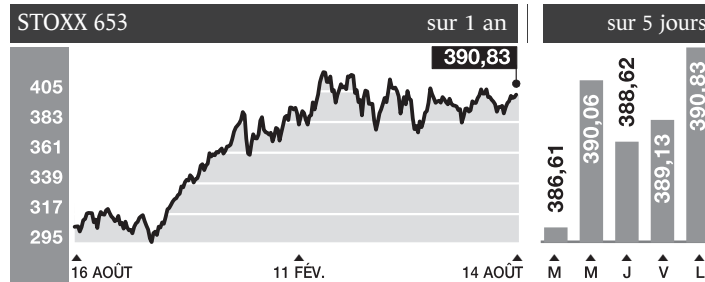
EIRCOM	IR*	2,64
BRITISH TELECOM	GB	13,91	- 0,94
CABLE & WIRELES	GB	18,40	- 0,27
DEUTSCHE TELEKO	DE*	48,90	+ 1,24
E.BISCOM	IT*	168,10	+ 0,66
ENERGIS	GB	45,37
EQUANT NV	DE*	47
EUROPOLITAN HLD	SE	11,60	+ 1,04
FRANCE TELECOM	FR*	138	+ 0,44
HELLENIC TELE (GR	23,26	+ 1,82
HELS.TELEPH E	FI*	102,60
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	17,10	- 0,58
MANNESMANN N	DE*	248	- 1,59
MOBILCOM	DE*	136,30	+ 2,48
PANAFON HELLENI	GR	12,07	+ 0,99
PORTUGAL TELECO	PT*	11,90
SONERA	FI*	43,95	+ 4,27
SWISSCOM N	CH	360,57	+ 0,54
TELE DANMARK -B	DK	65,68	- 1,21
TELECEL	PT*	15,80
TELECOM ITALIA	IT*	14,16	- 0,14
TELECOM ITALIA	IT*	6,91	- 0,14
TELEFONICA	ES*	24,75	+ 0,90
T.I.M.	IT*	10,25	+ 0,20
TISCALI	IT*	48,80	+ 1,14
VERSATEL TELECO	NL*	34,70	+ 0,58
VODAFONE GROUP	GB	4,47	+ 0,37
DJ E STOXX TCOM P		1006,70	+ 0,65

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	38,47	+ 1,34
AKTOR SA	GR	6,64	+ 5,66
UPONOR -A-	FI*	19,99
AUMAR R	ES*	15,85	+ 0,51
ACESA R	ES*	8,66	+ 0,35
BLUE CIRCLE IND	GB	6,81	- 1,20
BOUYGUES /RM	FR*	65,70	+ 1,70
BPB	GB	4,92	+ 1,02
BUZZI UNICEM	IT*	9,65	- 0,10
CRH PLC	GB	29,45
CIMPOR R	PT*	23,60
COLAS /RM	FR*	70	+ 1,08
GRUPO DRAGADOS	ES*	8,30	- 0,60
FERRIVAL AGROM	ES*	7,81	- 0,13
FCC	ES*	19,10	+ 1,54
GROUPE GTM	FR*	114,30	+ 0,44
GRUPO FERROVAL	ES*	13,55	+ 1,50
HANSON PLC	GB	6,75	+ 0,74
HEIDELBERGER ZE	DE*	67,10	- 0,59
HELLTECHNOLOG R	GR	21,36	- 0,83
HERACLES GEND R	GR	21,66	- 0,27
HOCHTIEF ESSEN	DE*	27,60
HOLDERBANK FINA	CH	1301,91	+ 0,60
IMERYS /RM	FR*	132,20	+ 1,93
ITALCEMENTI	IT*	10,22
LAFARGE /RM	FR*	89,85	+ 0,39
MICHANIKI REG.	GR	6,27	+ 1,44
PILKINGTON PLC	GB	1,57	- 2,06
RMC GROUP PLC	GB	12,03
FRANCOIS BOBAIN /R	FR*	160,70	+ 0,12
SKANSKA -B-	SE	37,19	+ 0,32
TAYLOR WOODROW	GB	2,44
TECHNIP /RM	FR*	140,50	+ 0,36
TITAN CEMENT RE	GR	39,31	- 1,49
WIENERB BAUSTOF	AT*	24,10	+ 0,42
WILLIAMS	GB	6,29	+ 0,26
DJ E STOXX CNST P		229,25	+ 0,60

CONSUMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR*	46,70	+ 0,43
ADIDAS-SALOMON	DE*	54,50	- 1,09
AGFA-GEVAERT	BE*	20,55	- 0,21
AIR FCE	FR*	28,53	- 1,53
AIRTOURS PLC	GB	4,45	+ 1,03
ALITALIA	IT*	2,81	+ 0,48
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	14	+ 0,72
OUTORILL	IT*	13,08	- 1,65
BANG & OLUFSEN	DK	45,57	- 0,58
BENETTON GROUP	IT*	2,18	- 1,80
BRITISH AIRWAYS	GB	6,29	- 1,55
BULGARIC	IT*	13,39	- 1,54
CLUB MED /RM	FR*	134
COMPASS GRP	GB	13,15



ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMEQO	GB	5,49	- 0,89
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,65
BASS	GB	11,63	- 2,49
BBAG OE BRAU-BE	AT*	50,30
BRAU-UNION	AT*	50	+ 1,01
CADBURY SCHWEP	GB	7,13	- 0,23
CARLSBERG -B-	DK	40,88
CARLSBERG AS -A	DK	37
COCA-COLA BEVER	GB	1,62
DANISCO	DK	38,07	+ 1,43
DANONE /RM	FR*	158	+ 0,32
DELTA HOLDINGS	GR	17,59	+ 10,84
DIAGEO	GB	10,01	- 0,33
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,14	+ 3,86
ERID.BEGH.SAY /	FR*	102	- 0,97
HEINEKEN HOLD.N	NL*	41	- 2,96
HELLENIC BOTTL	GR	14,89	+ 3,51
HELLENIC SUGAR	GR	12,61	+ 0,35
KAMPS	DE*	25,60	- 4,48
KERRY GRP-A	GB	23,43
MONTEDISON	IT*	2,10	- 0,94
NESTLE N	CH	2242,61	+ 0,23
KONINKLIJKE NUM	NL*	48,15	+ 0,33
PARMALAT	IT*	1,66	+ 1,22
PERNOD RICARD /	FR*	58,80	+ 0,34
RAISIO GRP -V-	FI*	2,03	+ 2,01
SCOTT & NEWCAST	GB	7,80	- 0,37
SOUTH AFRICAN B	GB	7,59	+ 0,44
TATE & LYLE	GB	4,83	- 1,68
UNIGATE PLC	GB	4,97
UNILEVER	NL*	54,90	+ 1,76
UNILEVER	GB	7,23	+ 0,46
WHITBREAD	GB	9,04	+ 4,38
DJ E STOXX CYC GO P		194,70	+ 0,36

PHARMACIE

ALTANA AG	DE*	110,70	+ 1,10
ASTRAZENECA	GB	48,08	+ 0,55
AVENTIS /RM	FR*	83,75	- 0,77
BB BIOTECH	CH	1158,97</	

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Duc, suspendue depuis le 25 avril, et qui devait reprendre sa cotation lundi 14 août, était réservée à la baisse lors des premiers échanges. Le Consortium de réalisation (CDR), chargé de vendre les actifs douteux du Crédit lyonnais dont la société Duc, a demandé l'annulation de la recevabilité de l'offre publique d'achat de Verneuil Finance sur les actions Duc, selon un avis paru dans la presse lundi. Les raisons de cette demande n'ont pas été précisées. Le CDR a également demandé un sursis à l'exécution de cette offre, qui doit être examinée le 23 août par la cour d'appel de Paris. Verneuil Finance propose d'acquiescer au prix de 9,64 euros les actions échappant à son contrôle.

● L'action France Télécom cédait 0,44 %, à 136,8 euros, lundi, quelques minutes après le début des cotations. Orange, la filiale de l'opérateur français, aurait engagé des discussions avec son homologue finlandais Sonera, qui est à la recherche d'un partenaire.

● Le titre Sommer Allibert progressait de 1,15 %, à 44 euros lundi matin. Le groupe a publié un chiffre d'affaires semestriel en hausse, à 1946 millions d'euros.

● L'action Vivendi gagnait 0,58 %, à 86,4 euros, lundi, lors des premiers échanges. Le groupe a confirmé la cession de 49,9 % de Sithe North America à Peco Energy.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 14 AOÛT

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 août

Table of French stock market data including indices like CAC 40 and various sector indices with their respective values and changes.

Table of individual French stocks with columns for company name, current price, and percentage change.

Table of international stocks and indices, including companies like American Express and various European indices.

Table of international stocks and indices, including companies like American Express and various European indices.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 11 AOÛT

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data including various stock indices and their values.

Table of new market data including various stock indices and their values.

Table of new market data including various stock indices and their values.

Table of new market data including various stock indices and their values.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 11 août

Table of SICAV and FCP funds with columns for fund name, value, and date.

Table of SICAV and FCP funds with columns for fund name, value, and date.

Table of SICAV and FCP funds with columns for fund name, value, and date.

Table of SICAV and FCP funds with columns for fund name, value, and date.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 14 AOÛT

Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data including various stock indices and their values.

Table of second market data including various stock indices and their values.

SPORTS Après son match nul à Marseille (0-0), dimanche 13 août, pour la troisième journée du championnat de France de football, Lens occupe la tête du classement,

à égalité de points avec Lille, leader grâce à une meilleure différence de buts, et Paris-Saint-Germain qui s'est imposé devant Sedan (2-1). ● LE RETOUR au

Stade-Vélodrome de Rolland Courbis, qui avait quitté son poste d'entraîneur de l'OM il y a neuf mois et s'occupe désormais du RC Lens, s'est fait sans débordements ni déclarations tapageuses.

● L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE, qui a revu ses ambitions aussi bien économiques que sportives à la baisse, s'appête à vivre une « an-

née de transition ». C'est ce qu'a annoncé Robert Louis-Dreyfus, qui a également affirmé qu'il ne comptait pas quitter son poste de président du club phocéen.

Pour son retour à Marseille, Rolland Courbis s'est fait discret

Avec le RC Lens, dont il s'occupe depuis cette saison, l'ancien entraîneur de l'OM est venu dimanche partager les points (0-0) au Stade-Vélodrome. Pour l'occasion, il avait adopté un profil bas dont il n'est pas coutumier

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Quand il était entraîneur de l'Olympique de Marseille, il y a encore neuf mois, Rolland Courbis avait pour habitude de regarder jouer son équipe assis sur une chaise située le long de la ligne de jeu, afin de bénéficier d'une vision plus périphérique que celle proposée par le banc de touche, à moitié enterré du Stade-Vélodrome. Dimanche 13 août, en pénétrant dans l'enceinte phocéenne pour la première fois depuis son départ de l'OM, le technicien a cherché sa chaise, en vain bien sûr. « Ils l'ont rangée », lui a glissé Gervais Martel, le président du RC Lens, en prenant place à ses côtés.

Calé sous la guérite en Plexiglas, suant à grosses gouttes dans son survêtement en matière synthétique, Rolland Courbis a suivi le match pratiquement sans bouger, ne se dégoûdissant les jambes que pour effectuer des remplacements de joueurs en fin de rencontre. Discret, l'homme l'avait été plus encore au moment de l'échauffement, en restant dans les vestiaires plutôt que d'offrir sa personne en pâture à des supporters qui n'attendaient que cela.

Programmé dès la troisième journée du championnat de France de première division, au lendemain de son 47^e anniversaire, ce retour à Marseille exhale un parfum singulier pour Rolland Courbis. Le nouvel

entraîneur du RC Lens rêvait de s'imposer au Stade-Vélodrome, comme en témoignait la présence de trois attaquants (Lamine Sakho, El Hadji Diouf et Esteban Fierres) au coup d'envoi dans les rangs de son équipe. Une victoire aurait appuyé ses dires, lui qui, dans les jours précédant la rencontre, avait usé de son art de la parodie et de la dialectique pour écorcher à mots mouchetés, et « sans esprit revancharde », l'encadrement marseillais, qui l'avait poussé à démissionner un matin de novembre 1999 pour cause d'insuffisance de résultats.

Un match nul sans but (0-0) a finalement conclu la partie, dimanche 13 août, Et Rolland Courbis n'en a pas trop rajouté. Bavard impénitent, il n'a pu s'empêcher, cependant, de parler de l'OM en long et en large, estimant notamment que « cette équipe a les moyens de réaliser son objectif qui est de terminer dans les cinq premiers du championnat, à condition toutefois que cet objectif soit accepté localement », autrement dit, par les supporters. On l'entendit ensuite, à la manière d'un consultant de chaîne de télévision, décortiquer le jeu des deux recrues brésiliennes de Marseille, Adriano et Marcelinho, qu'il a trouvées « très complémentaires ».

A la façon d'un ultra transi, il a indiqué enfin qu'il « faut impérativement, maintenant, que l'OM grappille des points à l'extérieur »



Marseillais et Lensois (ci-contre Bruno N'Gotty et Esteban Fierres) se sont quittés sur un score nul et vierge, et la vedette est restée à Rolland Courbis, de retour au Stade-Vélodrome moins d'un an après son départ de l'OM.

Ce nouveau « chez nous », jamais Rolland Courbis ne l'aurait imaginé si loin et si différent de sa Provence natale. L'histoire a déjà fait rire tout ce que la France compte d'amateurs de football : après avoir raillé le climat de la région Nord - Pas-de-Calais il y a deux ans à l'occasion d'un tour de Coupe de France, Rolland Courbis a donc rejoint les rangs du RC Lens au début de cette saison. Libre depuis son départ de l'OM, le technicien nourrissait en vérité un rêve secret : qu'un club italien vienne requérir ses services. Peu aidé par un palmarès sans titre,

pour remonter au classement. Le plus volubile des entraîneurs de première division a alors serré quelques mains, embrassé quel-

ques joues, tout en regrettant de ne pouvoir rester plus longtemps : « Désolé, il faut qu'on rentre chez nous. »

L'OM se prépare à une saison de transition

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Au coup de sifflet final, aucune émotion n'a traversé le visage de Robert Louis-Dreyfus. L'actionnaire majoritaire de l'Olympique de Marseille avait promis qu'on le verrait davantage au Stade-Vélodrome cette saison. Dimanche 13 août, pour le deuxième match à domicile de son équipe, l'homme d'affaires était bien là. Mais quel motif l'attirait davantage ? Le retour à Marseille de Rolland Courbis ? Ou la venue du RC Lens, un peu plus d'un an après ce match désastreux qui avait tout décliné ? C'était en décembre 1999. Les Nordistes s'étaient imposés à Marseille sur le score de 2-1. Un vent de furie avait alors gagné les tribunes du Stade-Vélodrome. D'autres événements allaient suivre. Colère et violence de supporters, déroute sportive en championnat et en Ligue des champions, recrutement hivernal raté, ba-

garre à la mi-temps du match contre Monaco... Une quinzième place au classement concluait l'exercice. L'OM sauvait sa place en D1 à la faveur de la différence de buts.

Pris en grippe par une partie des abonnés en raison de ses absences répétées, Robert Louis-Dreyfus a donc décidé de ne plus jouer au président fantôme. Sur le site Internet du club, il indiquait également qu'il n'avait pas l'intention de se désengager de l'OM, comme le disait la rumeur, et qu'il serait peut-être encore présent à Marseille « pendant dix ans ». Cette volonté de reprise en main a toutefois fait ni chaud ni froid sur le Vieux-Port. Les supporters ont fait les comptes et ils ont comparé. Ils ont ainsi chiffré à 261 millions de francs la somme des montants perçus par le club pour le départ de quatre de ses meilleurs éléments : Stéphane Dalmat (PSG), Peter Luccin (PSG), Robert Pires (Arsenal) et Stéphane Porato (Monaco). De

l'autre côté, les dépenses se sont élevées à 176 millions de francs, alors qu'elles atteignaient les 300 millions la saison dernière.

CHANGEMENT D'ATTITUDE

Refusant de s'engager dans la course à l'armement lancée par PSG, Rennes, Lyon et leurs actionnaires respectifs (Canal+, Pinault, Pathé), Robert Louis-Dreyfus est parti du principe que l'OM devait s'attendre à une saison de transition et que, par conséquent, il n'était pas question de mettre de l'argent frais sur la table. Le milliardaire a déjà beaucoup donné (500 millions de francs) et n'a rien gagné en retour. La façon dont l'OM s'est fait devancer par le Stade Rennais pour le recrutement d'un attaquant brésilien du nom de Severino Lucas (contre 150 millions de francs) en dit long sur le changement d'attitude du club phocéen en matière de transferts. Deux Brésiliens (Adriano et Marcelin-

ho) ont néanmoins rejoint Marseille. Leur vitesse, leur goût pour le dribble et leur sens de la percussion, comme on l'a vu dimanche contre Lens, devraient garantir le retour du spectacle au Stade-Vélodrome.

La venue d'un entraîneur coutumier des situations tendues n'est pas un hasard non plus. S'il est surtout connu en tant qu'ancien joueur du PSG (entre 1979 et 1981), Carlos Da Silva Abel Braga, dit Abel, a surtout pour lui d'avoir été entraîneur dans un pays, le Brésil (le sien), où la pression médiatique et celle des supporters ont peu d'égal. Les humeurs du Stade-Vélodrome ne lui font pas peur. Elie Baup, Luis Fernandez et Giovanni Trapattoni auraient refusé le poste. Tout comme Rolland Courbis à Lens, Abel Braga a signé un contrat d'un an seulement avec son nouveau club.

F. P.

Frédéric Potet

Lille savoure mais ne se méprend pas

LE SURPRENANT promu Lille, accompagné par les Lensois de Rolland Courbis et le Paris-SG de Nicolas Anelka, se retrouve en tête du championnat de France de D1 après la

troisième journée. Les Lillois sont leaders à la différence de buts et continuent de surprendre avec leur succès devant Rennes (1-0). On ne s'affole pas pour autant dans le

Nord, où l'on ne perd pas de vue que l'objectif est de se maintenir en D1 et que cette première place est sans doute conjoncturelle. Le but lillois a été inscrit à la 61^e minute par le défenseur Pascal Cygan.

Le Paris-SG, de son côté, a dû s'employer pour venir à bout d'une excellente équipe séanaise qui aurait largement mérité le nul. Laurent Robert, sur coup franc, et le Brésilien Christian, sur un bon service de Stéphane Dalmat, ont permis au PSG d'empocher trois points, malgré une très nette baisse de régime dans la dernière heure. Nicolas Anelka a fait ses débuts comme titulaire. Il a bien réalisé plusieurs actions spectaculaires, mais, plusieurs fois signalé en position de hors jeu, il a encore besoin de trouver ses marques.

CRISE À STRASBOURG

La crise couve du côté de Strasbourg, dont le compteur est toujours à zéro point après trois journées. Sur leur pelouse de la Meinau, les Alsaciens ont été étrillés par les Monégasques (3-1), qui décrochent là leur première victoire de la saison. Au-delà du résultat sportif, l'ambiance se dégrade franchement autour du RC Strasbourg, puisque une partie

du « kop » strasbourgeois a carrément quitté sa tribune pendant la rencontre pour aller s'installer derrière le banc de touche et réclamer la démission de Claude Le Roy et Patrick Proisy, l'entraîneur et le président du club.

UN CANDIDAT SÉRIEUX

Bordeaux, toujours privé de Lilian Laslandes, s'est retrouvé réduit à dix en seconde période avec l'exclusion, pour deux cartons jaunes, de Christophe Dugarry, qui avait auparavant marqué son deuxième but de la saison. Malgré un évident problème en attaque, les Girondins ont réussi à sauver le nul (2-2) face à Troyes, qui, faisant preuve de beaucoup de réalisme, a mené deux fois au score.

En deuxième division, Montpellier a confirmé qu'il serait bien l'équipe à battre cette saison. En s'imposant chez leurs voisins nîmois (2-0), les Montpelliérains ont pris seuls la tête du championnat de France de D2, avec trois victoires en trois rencontres. Battu à Créteil (1-0), Nancy rentre dans le rang, alors que Sochaux, victorieux à Caen (3-1), s'empare de la deuxième place et s'affirme comme un candidat sérieux à la montée en D1. - (AFP)

David Douillet s'est rassuré

QUATRE victoires, une défaite et, au bout du compte, une place de troisième : pour sa rentrée officielle, après quinze mois sans la moindre compétition, David Douillet s'est rassuré. A Bonn (Allemagne), où il disputait son tournoi de rentrée, il a paru sur la bonne voie, à défaut d'avoir encore trouvé la forme olympique.

Éliminé en demi-finales par un de ses vieux rivaux, l'expérimenté gaucher allemand Frank Moller (ippon après 3 min 8 s de combat), qui figure parmi les meilleurs lourds mondiaux, le champion olympique et quadruple champion du monde a assuré sa place sur le podium par une victoire laborieuse sur le jeune Allemand Andreas Tolzer.

« C'était un attentiste et je suis tombé dans son jeu. Cela a fait un combat laborieux, analysait David Douillet, au demeurant très satisfait de son voyage éclair à Bonn. C'est une journée plus que positive. Je pensais ne pas être aussi bien que cela. Mon dos, je n'y pense plus, et s'il n'y a pas d'accident d'ici là, je serai à 100 % de mes moyens à Sydney. »

Lors de ses premiers combats, il avait enchaîné trois succès et autant d'ippon. Lors du premier, alors que la tension était apparue sur le visage du champion et transpirait parmi son entourage, il renvoya en 1 min 3 s le Hongrois

Irme Csoz aux vestiaires. Le clan français poussait un « ouf » tant cette entrée en matière était lourde de signification. Ensuite, l'Autrichien Wolfgang Ebner était sorti en 1 min 29 s, puis l'Allemand Dirk Kulker en 55 secondes.

Première grosse satisfaction, le dos de Douillet, source de tous ses maux depuis près d'un an, a tenu. « Physiquement il est au point, a constaté Fabien Canu, le directeur technique national. Il lui reste maintenant à travailler la vigilance, la rapidité et la vista. »

Contre Frank Moller, qu'il connaît bien pour l'avoir notamment battu en finale des championnats du monde 1995, le Français est passé de peu à côté d'une victoire qui aurait été la plus probante de ce retour en compétition. « Il a vu l'ouverture, mais il a hésité un quart de seconde, regrette l'entraîneur Marc Alexandre. Il fallait une décision au dixième de seconde, et c'est Moller qui l'a prise. »

« Ce n'est pas facile à évaluer, mais disons qu'il est à 80 % de ses possibilités », reprenait Fabien Canu. Agé de trente et un ans, David Douillet tentera de remporter à Sydney un deuxième titre olympique. S'il y parvenait, il deviendrait l'athlète le plus titré de l'histoire de son sport, une place qu'il partage actuellement avec le Japonais Yamashita. - (AFP)

Le championnat de France de football de D1

3 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT									
		Points		G		N		Dif.		Clubs	
Auxerre-Bastia	1-0										
Bordeaux-Troyes	2-2	1	Lille	7	3	2	1	0	+5	▲▲	GGG
Guingamp-Nantes	0-1	2	PSG	7	3	2	1	0	+3	▲	GGG
Strasbourg-Monaco	1-3	3	Lens	7	3	2	1	0	+3	▲	NGN
Lille-Rennes	1-0	4	Nantes	6	3	2	0	1	+2	▲	NGG
Lyon-Metz	0-0	5	Bastia	6	3	2	0	1	+2	▲	GNP
Toulouse-St-Etienne	1-1	6	Auxerre	6	3	2	0	1	+1	▲	GNP
PSG-Sedan	2-1	7	St-Etienne	5	3	1	2	0	+3	▲	PNG
Marseille-Lens	0-0	8	Sedan	4	3	1	1	1	0	▲	PGP
		9	Monaco	4	3	1	1	1	-1	▲	GPG
		10	Marseille	4	3	1	1	1	-1	▲	NNN
		11	Lyon	3	3	0	3	0	0	▲	NNN
		12	Rennes	2	3	0	2	1	-1	▲	NPP
		13	Metz	2	3	0	2	1	-1	▲	NPN
		14	Toulouse	2	3	0	2	1	-1	▲	PNN
		15	Troyes	2	3	0	2	1	-2	▲	PNN
		16	Bordeaux	2	3	0	2	1	-2	▲	NPN
		17	Guingamp	1	3	0	1	2	-2	▲	NPP
		18	Strasbourg	0	3	0	0	3	-8	▲	PPP

LES ATTAQUES 1 Lille, PSG, St-Etienne, Nantes, Monaco 6 buts

LES DÉFENSES 1 Bastia, Lille 1 but • 2 Lens, Auxerre 2 buts

LES BUTEURS 1 Née (Bastia), Monterrubio (Nantes) 3 buts •

4^e JOURNÉE : Vendredi 18 août : Bastia-Lyon. Samedi 19 août : St-Etienne-Bordeaux, Nantes-Marseille, Lens-Toulouse, Sedan-Lille, Metz-PSG, Rennes-Strasbourg, Troyes-Auxerre. Dimanche 20 août : Monaco-Guingamp

A un mois des Jeux, la gymnastique rythmique fait son ménage préolympique

Quatorze juges ont été suspendus « pour comportement antisportif et incompétences graves »

Des cas manifestes de jugements inadéquats lors des championnats d'Europe de gymnastique rythmique (GR), en juin dernier, ont conduit la Fédération inter-

nationale de gymnastique à suspendre huit juges internationaux pour les Jeux et six autres pour une année. Sport à jugement humain, la GR est encore plus tou-

chée que d'autres par les dérives et les confusions d'intérêts, par le fait notamment que les entraîneurs des gymnastes peuvent eux-mêmes officier comme juges.

À UN MOIS des Jeux olympiques, la Fédération internationale de gymnastique (FIG) a décidé de mettre de l'ordre dans le petit monde de la gymnastique rythmique (anciennement GRS). Jeudi 10 août, sa commission exécutive, composée de sept membres, a prononcé à l'unanimité l'exclusion pour les épreuves de Sydney de huit juges de GR « pour comportement antisportif jugé scandaleux et incompétences graves » lors des championnats d'Europe de Saragosse (Espagne), disputés début juin.

Au total, la FIG a sanctionné 14 des 32 juges qui avaient officié lors de cette compétition, puisqu'elle en a suspendu six autres pour une période d'un an. Enfin, elle a adressé une lettre d'avertissement « à l'ensemble du collège des juges en fonctions à Saragosse, en leur signifiant que tout manquement dans leurs prestations futures sera suivi de sanctions exemplaires ».

Parmi les erreurs manifestes et volontaires de jugement relevées par une enquête et un visionnage des épreuves par l'Union européenne de gymnastique (UEG) et la FIG, figurent l'obtention, à deux reprises, de la note maximale de 10 par la Russe Alina Kabayeva, championne d'Europe et du monde en titre. Ses programmes comportaient pourtant des déséquilibres et un « rattrapé » d'engin maladroït. L'Ukrainienne Elena Vitrichenko semble avoir été, quant à elle, victime d'une collusion. La médaillée de bronze aux Jeux

olympiques d'Atlanta, championne d'Europe et du monde en 1997, dont la cote ne cesse de baisser étrangement, a été « injustement » reléguée à la 17^e place des qualifications pour le concours général individuel. Ecœurée, elle a déclaré forfait et a regardé la compétition des tribunes.

Ex aequo avec Alina Kabayeva pour le titre européen au cerceau et médaillée d'argent au ruban, la Française Eva Serrano n'a pas contesté sa quatrième place au concours général : « Ma place est méritée, a-t-elle déclaré au mensuel fédéral *Le Gymnaste*. J'ai commis des erreurs, il n'y a rien à dire. » Pourtant, sa carrière internationale a été entravée par une hégémonie de l'Europe de l'Est renforcée par l'éclatement de l'Union soviétique, berceau de la discipline. Sixième aux Jeux olympiques d'Atlanta et médaillée de bronze au concours général des championnats d'Europe 1999, la Française n'est jamais montée sur un podium mondial au concours général. Et, si elle a empoché de nombreuses médailles dans les finales par engins, elle ne peut espérer renouveler ces exploits à Sydney où seul un concours général est au programme.

Les huit juges (allemande, britannique, finlandaise, grecque, italienne, néerlandaise, polonaise et tchèque) privées du voyage olympique australien faisaient partie d'un effectif de 50 officiels prévu par la FIG pour les Jeux. Les six autres juges sanctionnées n'étant

pas du voyage olympique, elles ont été privées de brevet pour un an. « 90 % des fédérations applaudissent ces mesures », affirme Philippe Silacci, directeur de la communication de la FIG.

Certaines sont elles-mêmes minées par des guerres de clans ».

La crise qui secoue la GR relance la question de l'opportunité de la présence aux Jeux olympiques de sports sanctionnés par un jugement humain. Le révisionnage du déroulement des compétitions, par exemple, reste un moyen aléatoire de s'assurer de l'intégrité des juges, « parce qu'ils notent sur l'instant et en accordant le bénéfice du doute », dit Dominique Muller, directrice des équipes de France de GR.

UN RÈGLEMENT LACUNAIRE

La FIG semble également prisonnière d'un règlement lacunaire. De 1992 à 1996, les juges attribuaient une note provisoire, corrigée à la moyenne par un jury de contrôle en cas d'écarts importants. Mais la possibilité de modification des classements en fin de concours semant le doute et la confusion dans l'esprit du public et des médias, le système actuel des trois jurys (voir par ailleurs) a prévalu, avec les inconvénients constatés aujourd'hui.

La FIG ne pourra reprendre l'ascendant sur ses fédérations nationales, dont certaines semblent mépriser l'éthique sportive, qu'en durcissant son attitude. Elle devra appliquer strictement les sanctions votées (profitant d'un règlement qui ne sera amendé qu'en no-

vembre 2000, les juges de huit nations dont la suspension avait été signifiée dans le bulletin officiel de la FIG à la suite des championnats du monde des ensembles de Séville, en 1998, auraient encore officié aux Mondiaux d'Osaka, en 1999) et ne plus tolérer les cas d'officiels se trouvant « juge et partie ». C'était le cas à Saragosse de la juge ukrainienne sanctionnée, qui entraîne par ailleurs Anna Bessonova (4^e au ruban) et Tamara Yerofeeva (5^e du concours général individuel, 6^e au ballon et 8^e au cerceau). En 1997, la championne olympique Ekaterina Serebrianskaya avait déclaré forfait aux championnats du monde en 1997 après que sa fédération eut nommé comme juge pour la compétition la mère-entraîneur de sa rivale, Elena Vitrichenko.

Il lui faudra enfin signifier explicitement la possibilité d'une exclusion à vie des juges contrevenants, ce que son règlement actuel ne prévoit pas. Pour la prochaine olympiade, une réforme consistant à choisir - après la tenue du « cours continental » servant à valider les brevets de juge tous les quatre ans - un pool des vingt meilleurs juges mondiaux, assermentés mais non rémunérés, est envisagée. Elle sera soumise au congrès de la FIG, prévu début novembre à Marrakech (Maroc). D'ici là, il appartient aux juges de GR d'officier en leur âme et conscience.

P. Jo

TROIS QUESTIONS À...

DOMINIQUE MULLER

Vous êtes directrice des équipes de France de gymnastique rythmique (GR) et présidente du comité technique de l'Union européenne de gymnastique (UEG). La partialité des juges en GR fait régulièrement l'objet de critiques. En quoi leurs verdicts aux derniers championnats d'Europe de Saragosse étaient-ils plus intolérables que d'ordinaire ?

Plusieurs gymnastes ont obtenu la note maximale de 10 alors qu'elles avaient commis des fautes manifestes. Trois jurys officient conjointement pour un exercice : l'un, composé de quatre personnes, examine contenu artistique et exécution ; un autre, de cinq personnes, juge la valeur

artistique ; et un troisième, composé de cinq personnes, juge l'exécution en surveillant les chutes d'engins ou les déséquilibres. C'est ce troisième jury qui a posé problème en se souciant davantage de la nationalité des gymnastes que de la qualité des exercices réalisés. La situation n'est pas nouvelle, mais la FIG a réagi parce qu'il s'agissait de la dernière compétition avant les Jeux olympiques et que l'Europe compte les meilleures représentantes de la discipline au monde.

La gymnaste ukrainienne Elena Vitrichenko semble avoir souvent fait les frais de ce climat délétère...

Oui. Si elle n'avait pas le niveau d'un podium à Saragosse, rien ne justifiait qu'elle soit « descendue » à la 17^e place du concours, ce qui l'a conduit à déclarer for-

fait plutôt que de poursuivre la compétition. Aux Jeux olympiques d'Atlanta, déjà, elle avait obtenu la médaille de bronze alors qu'elle méritait l'or. Elle est victime de dissensions internes dans sa fédération nationale. Elle est entraînée par sa mère, ancienne gymnaste et juge, mais la juge ukrainienne qui officiait à Saragosse entraîne les deux autres membres de l'équipe nationale. Elle a donc mis une énorme pression sur les autres juges tirés au sort pour officier dans le même jury qu'elle afin de favoriser un soutien à ses propres gymnastes.

La Française Eva Serrano, quatrième du concours général à Saragosse, ne conteste pas son classement. Elle attribue plutôt les résultats à une inadéquation du code de pointage...

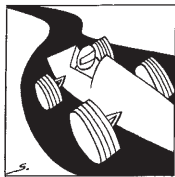
Le code de pointage est redéfini au début de chaque olympiade (pour quatre ans), et il est vrai qu'à la fin d'un cycle il n'est plus suffisamment exigeant pour les cinq ou six meilleures mondiales, qui le maîtrisent dans ses moindres détails et ont la même valeur. Elles ne peuvent plus alors être départagées que par les fautes.

La quatrième place d'Eva au concours général était méritée, comme le podium, mais Elena Vitrichenko aurait dû figurer parmi les six premières. Et les juges doivent cesser d'attribuer des notes trop hautes à des gymnastes de niveau moyen, ce qui les « obligent » ensuite à abuser de la note maximale envers les meilleures.

Propos recueillis par Patricia Jolly

Mika Häkkinen reprend le pouvoir au Grand Prix de Hongrie

MÊME pour un homme aussi patient que lui, le temps a pu paraître un peu long. A force de régularité et de sang-froid, le placide Mika Häkkinen (McLaren-Mercedes) a pris le commandement du championnat du monde des pilotes, au terme du Grand Prix de Hongrie, la



FORMULE 1

12^e manche de la saison 2000 de formule 1, dimanche 13 août. En s'offrant sur la sinieuse piste hongroise la 17^e victoire de sa carrière, le Finlandais a chassé son rival Michael Schumacher du fauteuil de leader qu'il occupait depuis le Grand Prix d'Australie, la première épreuve de la compétition. A cinq courses de la fin, il dispose de deux longueurs d'avance sur l'Allemand, qui a terminé 2^e. Au classement des constructeurs, ce succès, ajouté à la 3^e place de son coéquipier David Coulthard, permet à l'écurie anglo-germanique de se hisser en tête, avec 1 point d'avance sur Ferrari.

Parti en 3^e position sur la grille de départ derrière Michael Schumacher et David Coulthard, le double champion du monde a su gérer la forte tension qui règne depuis plusieurs courses au moment de l'extinction des feux rouges, et surtout profiter de la rivalité qui oppose les deux pilotes sur la piste et en dehors. « Michael Schumacher et Da-

vid Coulthard sont de tellement bons amis que je suis certain qu'ils passeront le premier virage main dans la main », avait ironiquement répondu le peu prolifique Finlandais à ceux qui l'interrogeaient sur l'éventualité d'un nouvel accrochage dès les premiers hectomètres. Auteur d'une mauvaise mise en action malgré plusieurs séances d'essais spécifiques réalisées au cours de la semaine, Michael Schumacher s'est fait surprendre à l'intérieur du premier virage. Compte tenu de son lourd passif, il s'est incliné sans maugréer.

LÉGER FLÉCHISSEMENT

Sur ce circuit réputé pour sa lenteur (moyenne de 173 km/h pour le vainqueur) et la rareté de ses possibilités de dépassement, Mika Häkkinen a ensuite creusé son avance et bouclé les 77 tours en solitaire. Dans ses rétroviseurs, la course a pris les allures d'une procession et David Coulthard n'a pas été en mesure d'inquiéter Michael Schumacher dans la lutte pour la deuxième place.

Dans la poussière du Hungaroring, Rubens Barrichello a semblé moins rayonnant qu'il ne l'avait été à Hockenheim. Le Brésilien de la Scuderia a terminé 4^e, devant Ralf Schumacher (Williams-BMW) et Heintz-Harald Frenzen (Jordan-Mugen Honda). Tous les autres concurrents ont été relégués à plus d'un tour.

Contrairement à l'abandon en Austr-

lie et au Brésil, lors des deux premières manches du championnat, Mika Häkkinen a ensuite marqué au moins un point par course. Sa régularité au plus haut niveau et les différentes améliorations qu'a connues sa monoplace MP4/15 lui ont permis de grimper huit fois sur dix sur le podium. Avant Budapest, il s'était imposé deux fois (Espagne et Autriche) et avait terminé deuxième à 5 reprises (Saint Marin, Grande-Bretagne, Europe, France et Allemagne). Marqué par une certaine lassitude, le pilote nordique a toutefois connu au mois de juin un léger fléchissement, en terminant 6^e à Monaco et 4^e au Canada. Michael Schumacher ne peut qu'envier une telle constance, lui qui comptait 24 points d'avance sur le Finlandais début juillet. « Nous n'étions pas assez performants pour espérer l'emporter. Je vous dirai même que je suis plutôt satisfait d'avoir pris la deuxième place. », a reconnu l'Allemand, soulagé d'avoir mis un terme à une lourde série de trois abandons.

Même à plusieurs centaines de tours de circuit de la fin de la saison, les rumeurs de transfert mettent déjà le paddock en ébullition. Le jeune prodige anglais Jensen Button (8^e du championnat avec 8 points au volant de sa Williams) devrait s'aguerir encore l'année prochaine chez Benetton. La carrière du Français Olivier Panis, aujourd'hui pilote d'essai des « flèches argentées », pourrait se

poursuivre aux côtés du Canadien Jacques Villeneuve, dont le contrat a déjà été prolongé, au sein de l'écurie BAR (British American Racing).

A Budapest, les monoplaces bleues de l'écurie Prost-Peugeot ont une nouvelle fois bu le calice jusqu'à la lie. Après une décevante séance d'essais qualificatifs la veille, Jean Alesi et Nick Heidfeld ont respectivement signé les deux premiers abandons de la course, au 12^e et au 23^e tour. « C'est difficile pour toute l'équipe de travailler dans les circonstances actuelles, mais cela ne justifie pas notre manque de résultats », a déploré Alain Prost, dont l'avenir de patron d'écurie s'écrit toujours en pointillé.

Pierre Lepidi

RÉSULTATS

Grand Prix de Hongrie
● 12^e épreuve du championnat du monde
1. Mika Häkkinen (Fin./McLaren-Mercedes), les 306,075 km en 1 h 45 min 33 s 869 (moy. : 173,964 km/h) ; 2. Michael Schumacher (All./Ferrari) à 7 s 916 ; 3. David Coulthard (G-B/McLaren-Mercedes) à 8 s 454 ; 4. Rubens Barrichello (Bré./Ferrari) à 44 s 157 ; 5. Ralf Schumacher (All./Williams-BMW) à 50 s 437 ; 6. Heinz-Harald Frenzen (All./Jordan-Mugen Honda) à 1 min 08 s 099, etc.
● Championnat du monde des pilotes
1. M. Häkkinen (Fin.), 64 points ; 2. M. Schumacher (All.), 62 pts ; 3. D. Coulthard (G-B), 58 pts ; 4. R. Barrichello (Bré.), 49 pts ; 5. G. Fisichella (Ita.), 18 pts ; 6. R. Schumacher (All.), 16 pts ; 7. J. Villeneuve (Can.), 11 pts, etc.
● Championnat du monde des constructeurs
1. McLaren-Mercedes, 112 points ; 2. Ferrari, 111 pts ; 3. Williams-BMW, 24 pts ; 4. Benetton-Supertec, 18 pts ; 5. BAR-Honda et Jordan-Mugen Honda, 12 pts, etc.

Le Maroc refuse à trois athlètes de représenter la France à Sydney

LE COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE MAROCAIN a rejeté une demande de son homologue français visant à autoriser la participation de Driss Maazouzi (1 500 m), Smaïl Sghir (5 000 m) et Rakiya Quetier-Maraoui (10 000 m) aux Jeux olympiques de Sydney sous le maillot tricolore.

L'article 46 de la Charte olympique indique que tout athlète naturalisé depuis moins de trois ans doit avoir l'accord de son pays d'origine pour arborer en compétition les couleurs d'un pays d'adoption. Licencié depuis plus de dix ans dans un club bordelais et âgé de vingt-huit ans, Sghyr n'a été naturalisé que le 13 février 2000 et est récemment devenu le premier Français à courir le 5 000 m en moins de 13 minutes (12 min 58 s 83). Agé de trente ans, Maazouzi évolue à Saint-Etienne, où il vit avec sa famille depuis une dizaine d'années. Il a été naturalisé en 1996 et a représenté la France aux derniers championnats du monde de Séville, en août 1999, sur 1 500 m, avec l'autorisation du Maroc. Il détient le record national français sur la distance, en 3 min 31 s 51. Quetier-Maraoui, elle, avait disputé les championnats du monde (marathon) sous les couleurs du Maroc en 1993. Elle a reçu la nationalité française en 1998, et représenté depuis la France dans divers championnats internationaux.

« La Fédération française d'athlétisme (FFA) n'a en aucun cas influencé ces athlètes, qui ont choisi de vivre et de s'entraîner en France depuis des années, souligne son président, Philippe Lamblin. J'espère que la raison l'emportera. La Fédération française d'athlétisme reste ouverte à une réflexion conjointe avec le Maroc sur la question et la mise en place d'un protocole. »

Les trois athlètes concernés doivent impérativement obtenir l'aval du Maroc avant le 24 août pour représenter la France à Sydney. Leur cas n'est pas unique. Niurka Montalvo, championne du monde en titre du saut en longueur, se trouve elle aussi sous le coup d'une interdiction de sa nation d'origine - Cuba - d'aller à Sydney avec le maillot espagnol, sous lequel elle a gagné son titre l'an passé. Pour appuyer cette décision, un groupe de trente athlètes, entraîneurs et responsables sportifs cubains a d'ailleurs reçu l'ordre, dimanche 13 août, par les autorités de La Havane, de quitter un camp d'entraînement situé en Espagne.

DÉPÊCHES

● **ATHLÉTISME : la Jamaïcaine Merlene Ottey** ne s'alignera pas aux Jeux olympiques de Sydney et prendra sa retraite sportive si elle n'est sélectionnée que pour le relais 4 x 100 m. Seulement 4^e des sélections nationales qualificatives en 11 s 27, elle comptait sur un éventuel désistement sur 100 m de sa compatriote Beverley McDonald, 2^e du 100 m et vainqueur du 200 m. Celle-ci a clairement refusé de lui céder sa place dans l'épreuve-reine. La fédération jamaïcaine a déclaré qu'elle alignerait Ottey dans l'épreuve individuelle sans préciser aux dépens de quelle athlète.

● **BOXE : l'Américain Evander Holyfield** est devenu champion du monde des lourds WBA, pour la 4^e fois, en battant aux points son compatriote John Ruiz, samedi 12 août à Las Vegas (Nevada). Le titre était vacant, car un tribunal américain l'avait retiré au Britannique Lennox Lewis en avril dernier.

● **CYCLISME : le Belge Johan Museeuw** a été hospitalisé, dimanche 13 août, à Gand, après avoir été heurté par un véhicule à Gistel (Nord) alors qu'il circulait à moto avec sa femme et son enfant, qui seraient indemnes. Les jours du vainqueur du dernier Paris-Roubaix ne sont pas en danger. Il souffre d'un traumatisme crânien sans hémorragie et de blessures à la clavicule, au genou et au mollet gauches.

● **Le Néerlandais Erik Dekker** (Rabobank) a enlevé la 20^e édition de la Clásica San Sebastian, 7^e épreuve de la Coupe du monde, samedi 12 août à San Sebastian (Espagne). Le triple vainqueur d'étape sur le dernier Tour de France (à Villeneuve-sur-Lot, Revel et Lausanne) s'est imposé devant le Belge Andreï Tchmil et le Letton Romans Vainsteins. L'Allemand Erik Zabel a conservé la tête de la Coupe du monde.

● **Le Français Laurent Jalabert**, l'un des chefs de file de l'équipe espagnole ONCE, devrait quitter cette formation et rejoindre une équipe française, a publié dans ses colonnes le quotidien *L'Equipe*, dimanche 13 août.

● **ÉQUITATION : huit chevaux qui participeront** aux épreuves de concours complet des Jeux olympiques de Sydney suivent, sous la surveillance de quatre gardes républicains, une cure de thalassothérapie aux écuries de Mielles, à Saint-Martin-de-Bréhal (Manche), jusqu'au vendredi 18 août. Au programme : promenades dans l'eau de mer jusqu'à mi-jambes et cataplasmes d'argile, échauffements et entraînements sur hippodrome.

● **FOOTBALL : Montpellier**, qui s'est imposé à Nîmes (0-2), a poursuivi son parcours sans fautes, samedi 12 août, lors de la 3^e journée du championnat de France de D2. Avec 9 points, les hommes de Louis Nicollin devançant de deux longueurs Sochaux, facile vainqueur à Caen (1-3), et Créteil, auteur d'un court succès devant Nancy (1-0).

● **Chelsea a battu Manchester United** (2-0) dimanche 13 août au stade de Wembley, lors du traditionnel match du Charity Shield, opposant le champion et le vainqueur de la Coupe d'Angleterre.

● **Fribourg a pris la tête du championnat d'Allemagne** de football en dominant Stuttgart (4-0), alors que le Bayern Munich, tenant du titre, battait le Hertha Berlin (4-1) lors de la 1^{re} journée, disputée de vendredi 11 à dimanche 13 août. Francfort, menacé de faillite financière l'an dernier mais repris par le groupe américain Octagon, a disposé d'Unterhaching (3-0), dimanche, tandis que Schalke 04 a battu le promu Cologne 2 à 1.

● **GOLF : l'Écossais Gary Orr** s'est adjugé le British Masters à l'issue du dernier tour, disputé dimanche 13 août sur le parcours du Duke Course (par 72) à Woburn (Angleterre).

● **TENNIS : l'Américaine Serena Williams** a conservé son titre au tournoi Los Angeles, dimanche 13 août. Elle a éliminé en finale sa compatriote Lindsay Davenport, numéro 2 mondiale (4-6, 6-4, 7-6) après avoir disposé de la veille en demi-finales de la Suissesse Martina Hingis (4-6, 6-2, 6-3).

● **Le Suédois Thomas Enqvist** a remporté, dimanche 13 août, le tournoi de Cincinnati en éliminant en finale le Britannique Tim Henman (7-6, 6-4).

● **VOILE : le Français Xavier Lecœur** sur *GEB-Fauba* a gagné la course des monocoques de 60 pieds Open dans la transat en équipage Québec-Saint-Malo, dimanche 13 août, en devançant d'une heure l'Italien Giovanni Soldini (*Fila*). Le trimaran *Groupama* de Franck Cammas avait remporté, mercredi 9 août, le classement général de la course partie du Canada dimanche 30 juillet.

● **VTT : les Français Anne-Caroline Chausson et Nicolas Vouilloz** sont assurés de remporter la Coupe du monde de descente après leur victoire, dimanche 13 août, dans l'épreuve de Kaprun (Autriche). Ils ont tous les deux signé leur 5^e victoire de la saison.

● **LOTTO : résultats des tirages n°65 effectués samedi 12 août**
Premier tirage : 34, 35, 42, 47, 48, 49 ; numéro complémentaire : 40. Rapports pour 6 numéros : 1 575 120 F (240 125 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 31 200 F (4 756 €) ; 5 numéros : 4 675 F (713 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 310 F (47,26 €) ; 4 numéros : 155 F (23,63 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €).
Second tirage : 15, 19, 22, 23, 41, 43 ; numéro complémentaire : 2. Rapports pour 6 numéros : pas de gagnant ; 5 numéros et le complémentaire : 54 415 F (8 296 €) ; 5 numéros : 8 305 F (1 266 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 336 F (51,22 €) ; 4 numéros : 168 F (25,61 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,88 €) ; 3 numéros : 16 F (2,44 €).

Nuages au nord, soleil au sud

MARDI. Les pressions sont relativement élevées sur la France. Des perturbations atténuées traversent la moitié nord. La première balaise la moitié nord dans la journée de lundi et se trouvera mardi matin sur le Nord-Est. La deuxième arrivera sur la Bretagne et le Cotentin mardi matin.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages seront de plus en plus présents sur ces régions et pourront donner quelques gouttes l'après-midi. Les températures atteindront de 22 à 25 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel sera nuageux avec un peu de brume ou de brouillard. L'après-midi, les nuages seront présents mais, par moments, le soleil fera de belles percées, surtout en Ile-de-France. Les températures seront un peu plus fraîches, de 23 à 27 degrés du nord au sud et 19 à 21 sur les côtes de la Manche.

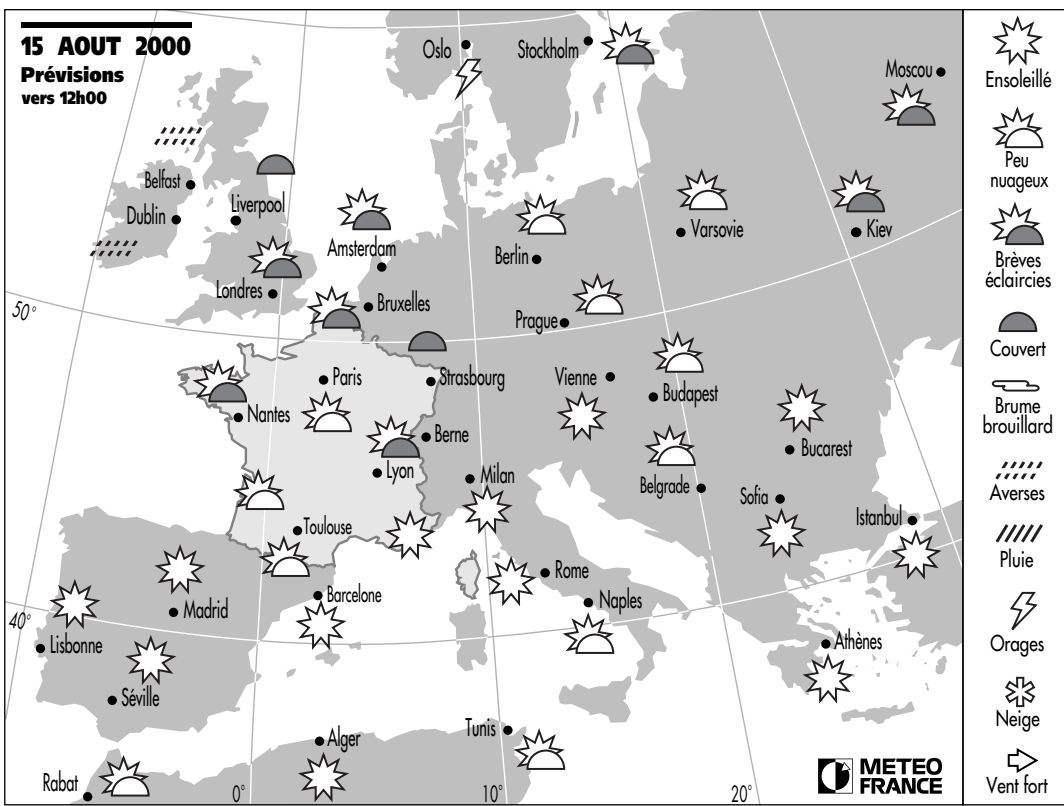
Champagne, Lorraine, Alsace,

Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages domineront jusqu'à la mi-journée. Un peu de brume ou de brouillard pourra se former au lever du jour en Bourgogne et Franche-Comté. L'après-midi des éclaircies perceront. Il fera entre 27 et 29 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le matin le ciel sera nuageux sur le nord de ces régions, avec localement de la brume ou du brouillard. Le soleil dominera ensuite. Il fera entre 28 et 33 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, l'Auvergne et l'ouest de Rhone-Alpes, la matinée sera sous les nuages avec parfois de la brume ou du brouillard. Le soleil se montrera plus généreux l'après-midi. Il fera chaud, entre 28 et 32 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Excepté des petits cumulus sur les Alpes, le soleil dominera. Il fera entre 30 et 35 degrés dans l'intérieur et 28 près des côtes.



(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Pas de vacances cet été? Réservez dès maintenant vos vacances de Septembre sur ebookers.fr

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

ADL met cité-ebookers
© 2000 ebookers.com plc. Licence L187500047

PRÉVISIONS POUR LE 15 AOÛT 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	19/30 S	
BIARRITZ	18/28 S	
BORDEAUX	18/31 S	
BOURGES	18/28 N	
BREST	15/19 C	
CAEN	16/23 N	
CHERBOURG	14/21 C	
CLERMONT-F.	16/29 S	
DIJON	18/28 S	
GRENOBLE	17/30 S	
LILLE	17/23 N	
LIMOGES	17/31 S	
LYON	20/30 S	
MARSEILLE	22/33 S	
NANCY	18/27 N	
NANTES	16/25 N	
NICE	21/29 S	
PARIS	18/26 N	
PAU	16/30 S	
PERPIGNAN	22/32 S	
RENNES	16/24 N	
ST-ETIENNE	18/29 S	
STRASBOURG	19/28 N	
TOULOUSE	17/33 S	
TOURS	16/26 N	
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/32 S	
FORT-DE-FR.	26/30 S	
NOUMEA	18/24 S	

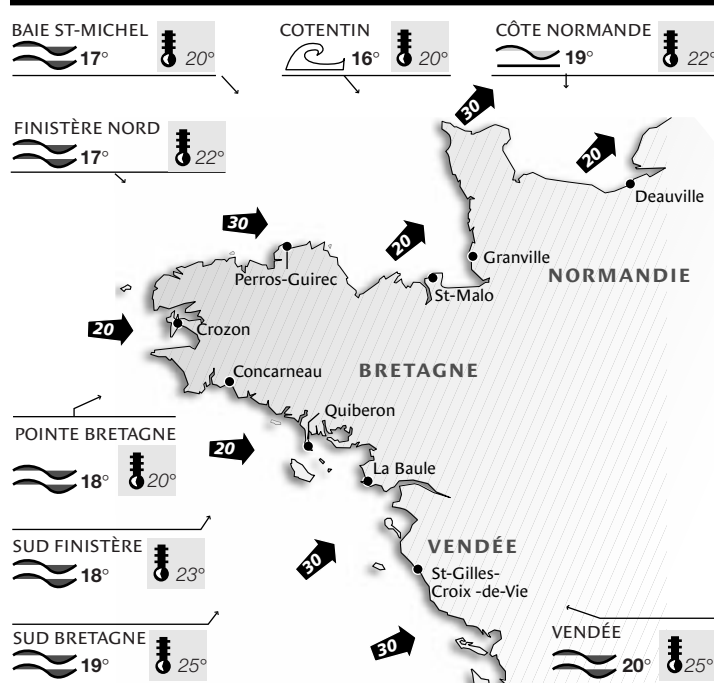
PAPEETE	22/29 S		KIEV	15/23 N	
POINTE-A-PIT.	25/31 P		LISBONNE	19/30 S	
ST-DENIS-RE.	19/23 P		LIVERPOOL	14/16 C	
EUROPE					
AMSTERDAM	16/22 N		LONDRES	16/20 N	
ATHENES	25/33 S		LUXEMBOURG	17/24 P	
BARCELONE	21/29 S		MADRID	21/36 S	
BELFAST	13/17 P		MILAN	21/33 S	
BELGRADE	19/28 S		MOSCOW	14/19 N	
BERLIN	19/28 S		MUNICH	17/29 N	
BERNE	14/27 N		NAPLES	22/34 S	
BRUXELLES	17/23 N		OSLO	14/20 P	
BUCAREST	16/28 S		PALMA DE M.	19/32 S	
BUDAPEST	17/31 S		PRAGUE	17/30 S	
COPENHAGUE	15/21 P		ROME	20/32 S	
DUBLIN	11/17 P		SEVILLE	23/40 S	
FRANCFORT	19/27 C		ST-PETERSB.	18/31 S	
GENEVE	19/29 N		STOCKHOLM	14/21 N	
HELSINKI	12/21 N		TENERIFE	18/25 S	
ISTANBUL	22/28 S		TORONTO	14/25 S	
			VARSOVIE	14/25 S	

Sur les plages

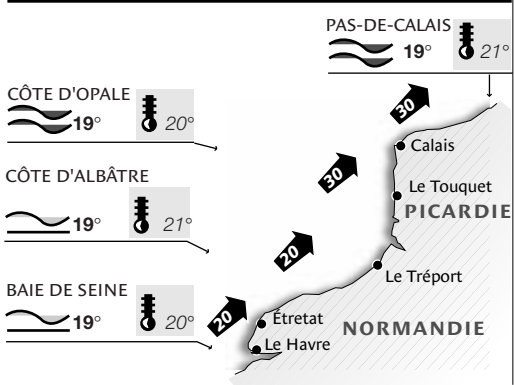
Le 14 août 2000 vers 12 heures

Le ciel est gris et quelques pluies sont à signaler de la Côte d'Opale à la pointe Finistère. Sur la façade atlantique, les nuages restent bien présents au nord, les éclaircies l'emportant largement au sud du bassin d'Arcachon. Autour de la Méditerranée, le soleil brille généreusement.

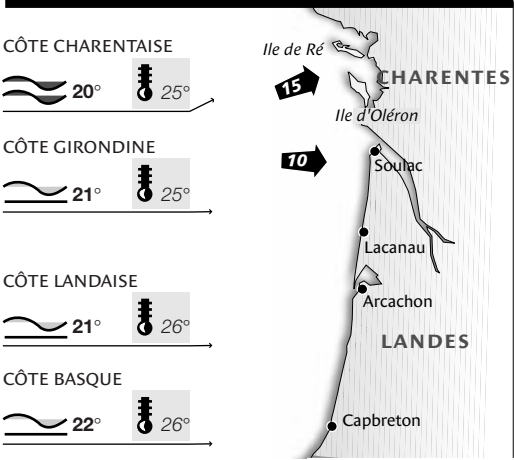
Ouest



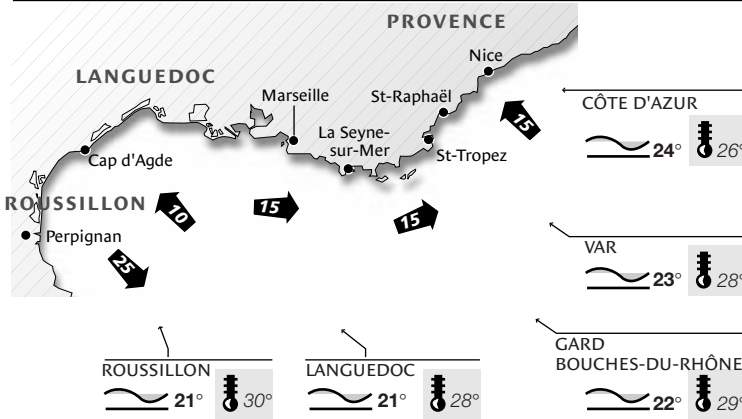
Nord



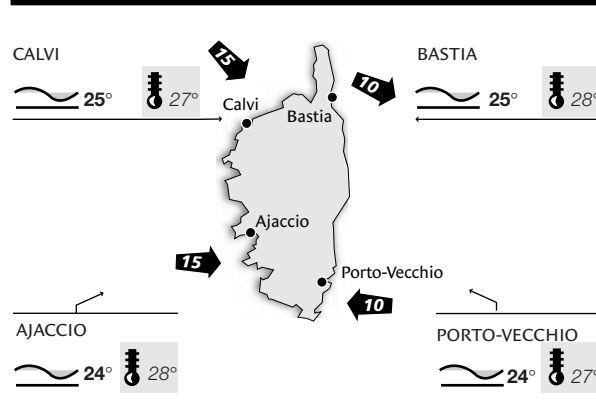
Sud-Ouest



Sud



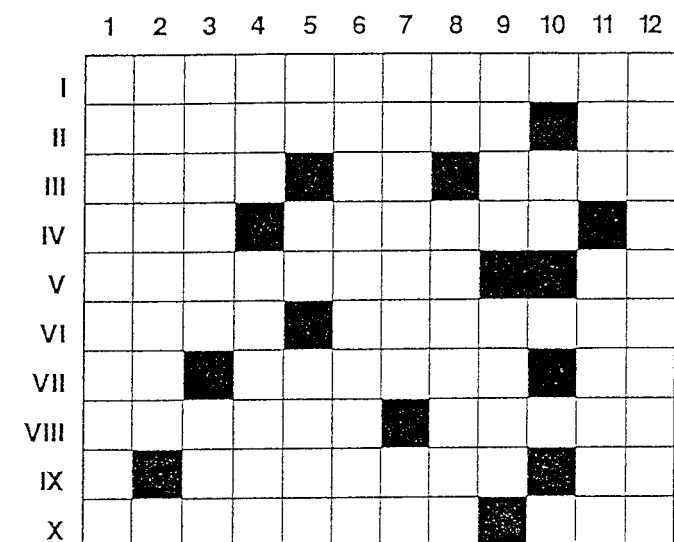
Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 194

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Les bêtes à cornes y passent un bon moment avant et en passant à table. - II. Servies de plus en plus fraîches. Personnage discret. - III. Succès populaire. Points en opposition. Reste en dehors des ordres. - IV. Vallée fluviale. Contributions modestes mais directes. - V. Sortie brutale. Genre littéraire... pas pour tous. - VI. Prennent l'eau en pleine mer. Révolté et déchu. - VII. Refus chez Tony. Sort des règles. Roule sur la piste. -

VERTICALEMENT

VIII. Sympathiques, elles restent discrètes. Ramassé sur le tapis. - IX. Mit à l'écart. L'argon. - X. Redonner confiance. Autre mec. -

couru une nouvelle fois. - 6. Eviter tous les détails. - 7. Bon conducteur tous terrains. Germanium. - 8. Personnel. Passe la brosse dans le bon sens. - 9. Coule à Périgueux. Victoire de l'Empire. - 10. Ramasse le suivant sur le tapis. - 11. Ramassé par le précédent. Homme de cœur. - 12. Mettent les œuvres et les croûtes en valeur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 193

HORIZONTALEMENT

I. Bidouilleuse. - II. Akène. Aa. Raï. - III. Té. Elucidées. - IV. Ibères. Dot. - V. Fane. EEE. Eon. - VI. Onguent. Tris. - VII. Laos. Terrent. - VIII. Né. Nia. Te. - IX. Urc (cru). Pidgin. - X. Réévaluation.

VERTICALEMENT

1. Batifoleur. - 2. Ikebana. Ré. - 3. Dé. Engoncé. - 4. Onéreuse. - 5. Uélé. OPA. - 6. Usent. II. - 7. Lac. Etendu. - 8. Laide. Riga. - 9. Do. Trait. - 10. Uretère. Ni. - 11. SAE. Oint. - 12. Eisenstein.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 184

Pique-nique d'anniversaire

Antony et Fabien sont jumeaux. Pour leur anniversaire, ils ont organisé un pique-nique au cours duquel ils se partageront un magnifique gâteau carré de 20 cm de côté. Aucun des deux ne supporterait que l'autre s'approprie une part plus grande que la sienne ; mais, au moment d'effectuer le partage, catastrophe ! Ils ont emporté un couteau dont la lame ne mesure que 17 cm, et ne disposent pas de double décimètre !

Comment doivent-ils s'y prendre pour réaliser un partage équitable en un nombre minimum de coups de couteau ?

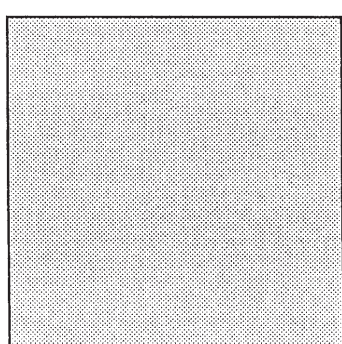
Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2000

Solution du problème dans Le Monde du 22 août.

■ Solution du problème n° 183 paru dans Le Monde du 8 août.

Toutes les équipes marquent 20 points en plus ou en moins lors des matches retour. Appelons G le groupe des équipes qui améliorèrent leurs scores, P celui des équipes qui s'effondrèrent. L'une au moins des équipes de G ne fit pas mieux qu'avant la trêve contre

les autres équipes de G. Cette équipe a donc marqué 20 points de plus contre les équipes de P, qui sont donc au moins au nombre de 10. Par un raisonnement symétrique, on voit que les équipes de G sont aussi au moins au nombre de 10. Il y a donc 10 équipes dans G, 10 équipes dans P. Chaque équipe de G n'a pu marquer que 20 points de plus qu'à l'aller contre les équipes de P et n'a pu faire moins bien que jeu égal avec les autres équipes de G. C'est donc que toutes les équipes de G ont fait jeu égal entre elles et ont battu les 10 équipes de P qui les avaient battues à l'aller. Nantes (comme toutes les équipes de G) a donc marqué 20 points de plus qu'à l'aller.



Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE
DES LIVRES

MUSIQUE Chiche en lieux de concert, hors ses églises, ses chapelles, de rares théâtres et des espaces de plein air toujours risqués, la Corse souffre de cet état de fait

quand l'exportation de sa musique est au beau fixe. ● **TANDIS QUE** l'ouverture du Centre d'art polyphonique de Sartène est annoncée, Pigna, haut lieu du renouveau musico-

logique, s'est doté d'un auditorium, et le studio L'Angelina, voulu par le groupe I Muvrini, s'ouvre à E Valle di Rustinu. ● **IL S'AGIT** d'inverser le courant centrifuge qui condamnait

jusqu'ici les musiciens du lieu à chercher sur le continent les conditions optimales d'enregistrement. ● **LE VIOLONCELLISTE** Paul-Antoine de Rocca-Serra est de ces musiciens de

la nouvelle génération qui s'investissent dans l'enseignement, l'organisation, la musicologie, et savent trouver leur place dans la société en prouvant leur utilité.

Les musiciens trouvent de nouveaux lieux pour s'épanouir en Corse

Jusqu'à là pauvre en salles de concerts, l'île est en train de tisser un réseau d'auditoriums et de studios d'enregistrement modernes qui permettront aux artistes de travailler sur place et attirent déjà ceux du continent

PIGNA

de notre envoyé spécial

Difficile en Corse de concevoir un programme culturel qui ne soit pas mesuré par les pouvoirs publics à son seul impact touristique. Quand le rendez-vous baladin déjà classique de Festivoce fait peau neuve pour devenir le nom d'une saison réellement annuelle, l'ambition de sa programmation semble dérouter les partenaires institutionnels, qui semblent mettre sur le même plan le chant, la fréquentation des plages et la promotion de l'huile d'olive. On voit mal, dès lors, quelle place accorder au récital que donnera, le jeudi 17 août, le pianiste Jean-Bernard Pommier pour lancer officiellement Musikè-Corsica, quatrième académie Musikè, après les adresses anglaise (Durham), française (La Ferté-Saint-Aubin) et grecque déjà en place. Renouant avec la mémoire des Nuits d'Alziprato, le choix de ce site, privilégié pour accueillir des master classes et préparer une série de concerts prévus pour le début de l'été 2001, joue trop ostensiblement la carte d'une géographie musicale sans frontière pour ne pas bousculer des usages insulaires.

Pourtant, cet été, les révolu-

Contacts

- **Chapelle Sainte-Restitude** de Calenzana (Haute-Corse, 11 kilomètres de Calvi), jeudi 17 août, à 21 h 30, récital du pianiste Jean-Bernard Pommier, pour le lancement officiel de Musikè-Corsica. Renseignements, tél. : 04-95-62-70-08.
- **Auditorium de Pigna** (Haute-Corse ; 7 kilomètres de l'Île-Rousse et 25 kilomètres de Calvi). Programmation et renseignements, tél. et fax : 04-95-61-77-81.
- **L'Angelina**, studio d'enregistrement, E Valle di Rustinu (Haute-Corse ; 10 kilomètres de Ponte-Leccia et 42 kilomètres de Bastia). Renseignements, tél. et fax : 04-95-38-77-57.

tions s'enchaînent, parfois discrètes mais riches de promesses pour la vie musicale de l'île. Tandis qu'on annonce pour l'an prochain l'ouverture du Centre d'art polyphonique de Sartène, Pigna, haut-lieu du renouveau musicologique, s'est doté d'un auditorium, salle de spectacles de cent dix places qui autorise une pratique affranchie des aléas météorologiques et propose un excellent lieu d'enregistrement. Dans le même temps s'ouvre à E Valle di Rustinu le studio L'Angelina, voulu par le groupe I Muvrini, pour inverser, là encore, le courant centrifuge qui condamnait jusqu'ici les musiciens du lieu à chercher sur le continent les conditions optimales d'enregistrement. Deux lieux nouveaux donc, dont la fortune peut bouleverser la donne et peut-être servir rapidement d'exemple.

L'auditorium de Pigna est le fruit d'une longue patience. Celle de Toni Casalonga et de ses proches, créateurs de E voce di Cumune (1977) et d'A Cumpagnia, qui donne, deux ans plus tard, sa phalange musicienne au groupe de recherche de la Casa musicale de Pigna (1984), soucieux de créer en Balagne un pôle d'études, d'expérimentation, de réalisation et de diffusion autour des formes vocales et instrumentales de la musique insulaire. Toni Casalonga rêvait d'un lieu voué au concert – la Corse manque cruellement de salles de spectacles même de faible capacité – et à l'enregistrement.

TECHNIQUES ANCIENNES

Déposé au début des années 90, le projet d'un auditorium reçoit, en 1998, l'accord des partenaires institutionnels. En une saison, le bâtiment est réalisé, sous la conduite de l'architecte Paul Casalonga, selon les principes du maître égyptien Hassan Fathy, fondés sur l'application moderne de techniques anciennes et de savoirs populaires. Son enseignement – qu'il professa en Corse même, lors d'un séminaire à Alziparato, en 1979, deux ans avant sa mort – a servi de chartre, sou-



L'auditorium de Pigna doit sa grande qualité aux vases acoustiques placés dans les murs.

OLIVIER SANCHEZ/SPA

cieux de respecter l'échelle humaine et la musicalité des matériaux mêmes.

La technique de la terre crue stabilisée et comprimée adoptée, le jeu sur les volumes (voûte, coupole, arcs et contreforts) repris ici font du nouveau bâtiment un parfait jalon d'une transmission méditerranéenne qui se joue des frontières conservées ; les boulin, ces trous de traverse pour le maintien des banches du coffrage, ont permis de placer des vases acoustiques à l'intérieur même des murs. Ceux-ci agissent comme autant de résonateurs qui absorbent les ondes stationnaires et donnent au lieu une acoustique nette. Astucieusement du reste, la clé de voûte de la coupole est ainsi remplacée par un de ces vases.

D'un coût total de 2,3 millions de francs (350 000 €), le bâtiment a été subventionné tant par l'Etat (0,4 million de francs), la collectivité territoriale de Corse (0,7 million de francs), le conseil général de Haute-Corse (0,25 million de francs) que par des fonds de l'Union européenne (0,55 million

de francs), en marge des apports communaux et privés.

A l'arrivée, l'auditorium s'intègre parfaitement au village, et sa première saison semble bien augurer de ces qualités. Ouvert le lundi 24 avril par une création de Marcel Perès, *Mysteria apocalypsis*, servie par l'Ensemble Organum et les Jeunes Chanteurs de l'Ecole de la Casa musicale, le lieu a depuis accueilli en résidence l'Ensemble Discantus, qui y travailla un drame liturgique médiéval programmé au Festival Agapé de Genève, l'Ensemble Gilles-Binchois, venu y enregistrer pour Virgin une anthologie des chansons françaises de la Renaissance, l'Ensemble Kan, d'Erik Marchand, métissant pour BMG les polyphonies sardes et albanaises avec les monodies bretonne, galicienne et malienne, l'Ensemble Mala Punicia enfin, qui s'y inscrivait dans le cadre d'Estivoce. Pedro Memelsdorff, très séduit par l'acoustique du lieu, en espère davantage encore quand l'auditorium, très frais, aura trouvé son équilibre définitif.

L'essentiel reste que, désormais, Pigna peut vivre dix mois par an en accueillant d'ici novembre Luca Pianca et Marta Almajano, Mora Vocis et A Filetta, outre trois créations d'Orlando Furioso, Malcom Bothwell ou du Teatrino. Ce qui bouleverse considérablement la donne de la vie du spectacle vivant en Corse.

IMPACT SOCIAL

La genèse de L'Angelina est plus courte et plus simple encore. Lorsque Marcelle, l'épouse de Jean-Bernard Rongiconi, musicien de I Muvrini, devient mère de famille, elle cesse de travailler, quitte Bastia et retourne au village de son époux élever leurs enfants. De son côté, Jean-François Bernardini nourrit depuis longtemps le projet de créer en Corse un studio d'enregistrement numérique capable de rivaliser avec ceux que le groupe est amené à fréquenter depuis que sa notoriété déborde l'île. Il voit ainsi l'occasion de réaliser un projet certes moins ambitieux, mais dont l'impact social est immédiat : permettre de fixer au vil-

lage ceux qui y aspirent sans se couper de la vie active et donner un pôle commun à des musiciens et des chanteurs de plus en plus souvent conduits à se produire hors de Corse.

C'est ainsi qu'est né, dans la montagne au-dessus du site historique de Ponte Novu, le studio L'Angelina. Un *grataghju* (un séchoir à châtaignes) et une ancienne écurie de 120 mètres carrés réhabilités dans le respect des matériaux du lieu, *teghja* (l'ardoise), bois et verre, où chaque pièce est conçue pour le meilleur rendu sonore. 1 million d'investissements d'un financement privé (une SARL où la société de production et d'édition des frères Bernardini, AGFB, entre à hauteur de 60 %), l'assurance de près de deux cents jours d'activité par an puisque chaque album d'I Muvrini y sera désormais réalisé — *A Strada*, anthologie des succès du groupe, complétée par un parcours polyphonique (un CD EMI 7243 5 25345 2), est, avec le dernier album du groupe bastiais Les Varans, le premier fruit du lieu, et le nouvel album prévu pour le début de l'hiver y est déjà en chantier. L'aventure s'annonce heureuse, quelques artistes ayant déjà fait le voyage pour E Valle di Rustinu, pour des duos avec Jean-François, Régis Gisavo, qui l'accompagne sur scène à l'accordéon, ou les trois Flamandes de Laïs.

La prochaine étape sera d'assurer en pleine autonomie l'hébergement des musiciens en studio. Pour l'heure, les gîtes ruraux suffisent à la demande, mais cela pourrait ne pas durer.

L'engagement dans la revitalisation des zones rurales, l'implantation de lieux où la musique vit, se donne en spectacle et s'enregistre, pourraient inverser le courant qui envoie jusqu'ici les insulaires travailler sur le continent. Si la formule inaugurée à Pigna comme à E Valle di Rustinu réussit, la vision atarctique qui prévaut souvent en Corse en serait fortement ébranlée. Un signe de bon augure contre toutes les fossilisations.

Philippe-Jean Catinchi

Retour sur la mémoire instrumentale de l'île

UN TEMPS occultée, comme si son essence rurale et son âpreté la condamnaient pour archaïsme, la polyphonie a si bien fait retour, bande-son inévitable de toute évocation de la Corse, qu'on peine aujourd'hui à considérer l'héritage instrumental de l'île.

Si le travail d'Ugo Casalonga, à Pigna, vitrine artisanale reconnue, atteste du renouveau de la lutherie en Corse, il a fallu attendre l'été 2000 pour voir célébrée la mémoire d'un pionnier du siècle dernier, dont la production a quasiment disparu.

Touche-à-tout érudit, franc-maçon et luthier à ses heures, Filippu Francescu Filippi n'a laissé qu'un violoncelle, des plus singuliers. Fait « à l'œil », cet instrument aux cotes bizarres, de la taille approximative d'un trois-quarts, surprend par sa longueur de cordes vibrantes, sa petite caisse, son accord inhabituel. Il obéit aux principes de la lutherie de Crémone, mais il nécessite un temps d'acclimatation pour l'instrumentiste moderne. Restaurée grâce à une subvention régionale et conservée à Calvi chez l'un des descendants de Filippi, cette pièce unique, émouvante jusque dans sa sonorité spécifique, n'autorise pas de grande virtuosité et ne peut aborder qu'un répertoire restreint. Qu'importe ! semble-t-il avoir conclu les organisateurs des premières Rencontres de violoncelle de Moïta, bien décidés à fêter ce spécimen du patrimoine insulaire sur le lieu même de sa naissance, prétexte à une véritable volonté de créer la dynamique nécessaire à une micro-région totalement oubliée des actions culturelles.

Jean-Marc Pellegrini, Jean-Charles Adami, chanteurs et confrères de A Cunfraterna di A Serra, et Paul-Antoine de Rocca-Serra, professeur de violoncelle à l'Ecole nationale de Bastia, ont rêvé de réunir pour trois jours, du 30 juin au 2 juillet, à Campi, Matra et Moïta, tout ce que la Corse compte de violoncellistes pour attester de l'engouement pour l'instrument et restaurer sa mémoire locale.

OBJECTIF AMBITIEUX

Car, derrière cette célébration conviviale qui, en sept concerts, permet d'entendre près de cinquante violoncellistes et mobilise plus de huit cents spectateurs, le vrai projet de l'opération est pédagogique. Pour la première édition, les élèves de l'Ecole nationale de musique et de danse de la région Corse et de la classe de l'Ecole ANIMA de Prunelli di Fiumorbu ont pu participer à un orchestre de chambre, de petites formations, voire un vaste ensemble d'une soixantaine d'instrumentistes pour accompagner la Cunfraterna di A Serra dans un programme de chants traditionnels.

Mais le but fixé pour les éditions à venir est plus ambitieux encore : coupler les rencontres de Moïta avec des stages, mettre en place des résidences d'artistes. Reste l'inévitable question des infrastructures, logements en tôle, et la liaison à réussir avec les pôles plus fréquentés de l'île (ici Aléria, tête de pont de la Pieve, qui pourrait dès 2001 accueillir la soirée inaugurale). Née en janvier 2000 seulement, l'association, présidée par

Jean-Marc Pellegrini, a reçu un bon accueil du conseil général. Restent aux moyens matériels à rivaliser avec l'énergie spectaculaire des bénévoles.

Tandis que Moïta réhabilite le violoncelle insulaire, Sermanu, haut lieu de la transmission polyphonique, s'attache à fêter le violon corse et ses usages. L'association Tutti in Piazza ! date de 1980 et visait d'emblée à restaurer la pratique populaire du quadrille. Mais ce n'est qu'en 1997 que se mit en place A Festa di U Viulinu è di U Quatrigliu in Sermanu. Présidée par Minicale (Alain Bitton Andreetti pour l'état civil), qui recueillit auprès de Filice Antone Guelfucci les danses des Pieve du Boziu, Mercuriu et Valle Rustie, l'association a décidé de doubler son rendez-vous d'été, au vu du succès des trois premières éditions. Les 1^{er} et 2 juillet, Evisa accueillait donc les danseurs pour des concerts, ateliers, bal... A trois semaines de la 7^e édition du Settembrinu di Tavagna, dont l'emblème est un violon et qui, cette année, déborde de sa Pieve, jamais la mémoire du violon n'a été si largement rappelée.

P.-J. C.

★ **Le 19 août, A Festa di U Viulinu, à Sermanu. Renseignements, tél. : 04-95-21-10-85. Du 28 août au 2 septembre, 7^e Settembrinu di Tavagna (28 août-2 septembre). Renseignements : 04-95-36-91-94.**

Le violoncelle « citoyen » de Paul-Antoine de Rocca-Serra

Si vous voyez un gaillard décontracté, toujours prêt à transporter du matériel, à assurer une partie de l'intendance, à prêter la main à toute initiative culturelle

PORTRAIT

Animé d'une énergie inépuisable, ce jeune professeur réveille l'élan musical de Bastia

(concerts, animations patrimoniales, fêtes musicales ou autres) et l'instant d'après abandonner son exubérante vitalité pour servir au violoncelle, avec une sobre gravité, une suite de Bach, vous aurez eu la chance de saisir quelques-unes des facettes de Paul-Antoine de Rocca-Serra – « Polo » pour ses proches.

Cheville ouvrière de l'Escapade baroque de Bastia, engagé avec passion dans le jeune rendez-vous de Moïta autour de l'instrument conçu par Filippi, participant volontiers aux rencontres de chants polyphoniques de Calvi, ce jeune professeur de violoncelle de l'Ecole nationale de musique de Bastia semble animé d'une énergie inépuisable. Aussi est-il devenu, en moins de dix ans, aussi célèbre dans le domaine musical insulaire que ses nombreux parents engagés dans le combat politique dans le sud de la Corse. L'atavisme sans doute. Sa mère, altiste, est professeur de musique, et son père est lui-même hautboïste. Ils quittèrent le continent (Paul-Antoine est né à Neuilly-sur-Seine en novembre 1966) pour s'installer à Ajaccio en

1968 et y fonder, l'année suivante, un conservatoire départemental, à l'origine associatif, dont ils s'occupèrent jusqu'en 1976, date du retour à Paris de toute la famille, Paul-Antoine et ses deux sœurs atteignant l'âge des études secondaires.

La nostalgie de cette aventure épique, que doublait un festival classique itinérant, Musique en Corse, proposé en plein air – panacée logique devant l'absence de salles –, résista à l'exil continental que le jeune instrumentiste employa à accomplir le cursus classique des conservatoires (Reims, Les Sables-d'Olonne, Nantes, La Roche-sur-Yon, Lyon, Nice enfin). Soliste scrupuleux, Paul-Antoine est un élément turbulent, que sa sociabilité et son goût de l'engagement propulsent cependant volontiers au rang de porte-parole de ses condisciples. Ainsi, à Nice, ce chambriste « fou » déclina-t-il un prix qui lui est attribué parce que ses camarades, victimes d'un obscur dysfonctionnement de certains jurys, ne peuvent défendre leurs chances.

FIBRE PÉDAGOGIQUE

Appelé à remplacer, en 1991, un professeur de violoncelle de l'antenne bastiaise de l'Ecole nationale, qui a pris en Corse le relais de l'initiative paternelle, Paul-Antoine se découvre une fibre pédagogique qui va conditionner ses choix. Avec des jeunes confrères arrivés dans l'établissement sensiblement au même moment, il va s'efforcer de retourner l'image d'une école mal en point. Jean-Michel Giannelli

pour les classes de percussions, Anne-Marie Grisoni pour le chant, Jean-Paul Paolini pour la batterie, tous partagent et prolongent l'élan qu'incarne le jeune violoncelliste, qui, peu à peu, parvient à réveiller une ville plus soucieuse de célébrer son ancienne passion lyrique que de se doter d'une phalange de musiciens capable de lui rendre une actualité authentique.

Un terrain propice, une volonté affirmée, un travail acharné, une équipe soudée qui s'élargit peu à peu : le combat de Rocca-Serra paie puisqu'il ne croit pas au hasard et dope de son enthousiasme forcené le chantier ouvert. « *En Corse, il faut faire plus et mieux qu'ailleurs* », se plaît-il à répéter, confiant dans les potentialités du lieu. « *Ce n'est pas de mercenaires que l'île a besoin* », précise-t-il en évoquant avec chaleur tous ceux, attentifs, poètes, rêveurs, dont il célèbre l'engouement culturel, comme s'il était d'abord redevable à chacun de la force qui l'anime. Le 27, avec pour complices Patrice Fontanarosa, Olivier Cangelosi et le quatuor Palm, il jouera Chausson. Le sens du partage et de la fête encore.

P.-J. C.

★ **L'Escapade baroque, du 23 au 27 août. Bastia : le 23, église Saint-Roch ; le 25, église de l'Immaculée Conception ; le 27, église de la Sainte-Croix. Aléria : le 24, église Saint-Marcel. Calenzana : le 26, église Saint-Blaise. Les concerts se donnent à 21 h 30. Renseignements, tél. : 04-95-31-32-93.**

Marco Müller quitte la direction du Festival de Locarno

« Baba », film chinois de Wang Shuo, obtient la récompense suprême

LOCARNO

de notre envoyé spécial

Puisque, à Locarno, rien ne se fait vraiment comme ailleurs, tous ceux qui attendaient le feu d'artifice ordinairement tiré en dernière ligne droite des grands festivals en furent pour leur frais. Côté compétition, deux films venus de pays quasi rayés de la carte cinématographique mondiale paraissaient pourtant intéressants sur le papier. Du Vietnam, *La Saison des goyaves*, de Dang Nhat Minh, met en scène un simple d'esprit, Hoa, tourmenté par ses souvenirs d'enfance. Mêlant de façon sensible la petite et la grande histoire face à un « passé qui ne passe pas », le réalisateur verse dans un académisme qui finit par avoir raison de son film. De Géorgie, où le désert cinématographique a succédé à une tradition ô combien fertile, le vétéran Merab Kokotchachvili tente, sur fond de folie et de débâcle postsoviétique, de ressusciter la veine poétique d'antan avec *L'Arche*. Quelques très beaux plans sur des jeunes filles noyées dans un champ de toume-

sols ne réussissent pas à masquer l'épuisement des sources vives et le terrible désespoir qui témoignent des conditions de la réalisation de ce film.

On n'aura guère eu plus de chance avec *Hollow Man*, de Paul Verhoeven (auteur notamment de *Robocop*, *Basic Instinct* et *Starship Troopers*), prix du public. Après un début enthousiasmant par la manière dont il donne corps aux fantômes ordinaires – un jeune savant mégalomane, après avoir découvert la formule de l'invisibilité, se transforme en mateur –, *Hollow Man* bifurque vers divers genres mécaniquement illustrés (du *serial killer* au film-catastrophe) avant de se paralyser sur un déprimant *happy end*. On cherchera en vain dans ce film le grand subversif européen (Verhoeven est originaire des Pays-Bas) minant Hollywood de l'intérieur, tel que le Festival de Locarno a voulu le célébrer cette année en lui décernant un Léopard d'or pour sa carrière. Après le hic de *X Men*, de Bryan Singer, en début de manifestation (*Le Monde* du 5 août), et



« Baba », récompensé par le Léopard d'or, a été censuré en Chine.

compte tenu du système de mise en relation des films prôné par Locarno, on a quelques doutes sur la solidité de la passerelle hollywoodienne mise en place ici.

SOUS LE SIGNE DES ADIEUX

A ces quelques déceptions s'en ajoute une autrement plus inquiétante. Samedi 12 août, Marco Müller, le directeur du festival depuis neuf ans et l'homme par qui Locarno a acquis ses lettres de noblesse, a annoncé qu'il se démettait de ses fonctions pour se consacrer à part entière à la production, une activité à laquelle il se voue depuis quelques années déjà à travers la création de la Fondation Montecinemaverita. D'entrée privée de son nouveau président, Giuseppe Buffi, décédé un mois avant l'ouverture de la manifestation, cette 53^e édition s'est donc achevée sous le signe des adieux. C'est une nouvelle manifestation, pour l'heure inconnue, qui s'ouvrira l'année prochaine à Locarno.

Le plus grand mal qu'on puisse lui souhaiter est de maintenir l'esprit de découverte et d'engagement insufflé jusqu'à présent, comme en attestent la tenue générale de cette édition et, plus particulièrement, l'heureuse surprise qui a tout de même défrayé la chronique ces derniers jours. *Baba*, récompensé par le Léopard d'or, est en effet une de ces œuvres surprenantes que Marco Müller, avec l'entregent, les allures de conspirateur et les amitiés transfrontalières qu'on lui connaît, a le chic de sortir de sa manche.

Premier et seul long métrage du populaire écrivain chinois Wang Shuo, *Baba* (Papa) a été réalisé en 1996 et aussitôt interdit par la censure de son pays. On comprend mieux pourquoi à la vision de cette chronique irrévérencieuse et humoristique des relations entre un père et son jeune fils, entièrement dévouée au motif, peu goûté en Chine, de la révolte contre l'autorité.

Sédusant par la manière dont il déstabilise incessamment son propre programme (le grotesque contre le mélodrame), *Baba*, à défaut d'un grand film, est une œuvre stimulante. Ajouté à la récompense obtenue par *Little Cheung*, de Fruit Chan, il consacre l'effervescence du cinéma chinois, quand bien même l'audace créatrice aurait été plus justement célébrée en distinguant *La Chambre de Vanda*, du Portugais Pedro Costa, ou *Hotaru*, de la Japonaise Naomi Kawase (*Le Monde* du 12 août), et en oubliant le fastidieux théâtre filmé du *Manila*, de l'Allemand Romuald Karmakar, dont le choix relève sans doute de la politesse diplomatique. Le verdict du jury vidéo, qui consacre trois beaux films, dont deux productions françaises et une indonésienne, témoigne du formidable intérêt qu'a revêtu cette année la compétition dédiée à ce genre. Qu'on y ajoute la passionnante rétrospective de films soviétiques inédits organisée cette année, et le tour de Locarno aura été fait, dont il faut espérer qu'il ne sera pas le dernier du genre.

Jacques Mandelbaum

Palmarès

● Compétition internationale

Léopard d'or : *Baba*, de Wang Shuo (Chine).
Léopard d'argent : *Little Cheung*, de Fruit Chan (Chine/Hongkong), et *Manila*, de Romuald Karmakar (Allemagne).
Léopard de bronze, prix d'interprétation : Sabine Timoteo, actrice du film *L'Amour, l'argent, l'amour*, de Phillip Gröning (Allemagne), et l'ensemble des acteurs du film *Der Überfall*, de Florian Flicker (Autriche).
Prix spécial du jury : *Gostanza da*

libbiano, de Paolo Benvenuti (Italie).

Mention spéciale du jury : *Bronx Barbès*, d'Éliane de Latour (France), et *No Quarto da Vanda*, de Pedro Costa (Portugal).
Prix du public : *Hollow Man*, de Paul Verhoeven (Etats-Unis).

● Compétition vidéo

Léopard d'or : *Les Yeux fermés*, d'Olivier Py (France).
Léopard d'argent (format long) : *Puisi Tak Terkuburkan*, de Garin Nugroho (Indonésie).
Léopard d'argent (format court) : *Seule avec la guerre*, de Danielle Arbid (France/Belgique).

Présences féminines à la 10^e édition de la Route du rock

LA ROUTE DU ROCK. Fort de Saint-Père, Saint-Malo, les 11, 12 et 13 août.

SAINT-MALO

de notre envoyé spécial

Marier instruments et machines. La couleur (dans l'air du temps) de la Route du rock était annoncée (*Le Monde* du 10 août) avec le débarquement dans le fort de Saint-Père d'« électroniciens » prêts à se confronter à l'épreuve de la scène. On pouvait craindre une standardisation des sons et des attitudes. L'intérêt de cette dixième édition, assombrée par l'annulation de Primal Scream à la dernière minute, fut de présenter des résultats aussi différents qu'inégaux devant un public attentif, et sous un ciel clémente.

Deux shows auront symbolisé les limites auxquelles se heurtent encore les musiciens issus de la scène électronique, presque tous programmés tard dans la nuit. Seraient-ils orphelins sans débâche de lumières et bombardements stroboscopiques ? Laurent Garnier, ombre noyée dans les fumigènes, confond toujours lieu de concert et piste de danse quand le duo londonien Death In Vegas recourt aux projections vidéo pour cacher sa misère scénique. Mais pas sonique. Entre grandes orgues, attaques extraterrestres et fascination morbide pour Elvis, leur rock'n'roll tech-

no ne manque que d'une incarnation charnelle pour convaincre sur scène.

Rompant avec le machisme historique du rock, la mouvance électronique fait souvent appel à des femmes, dirigées comme le seraient des actrices par des directeurs de casting. Et pas toujours à leur avantage. Les Baby Namboos, puis Gonzales, ouvraient le festival samedi. Les premiers, deux malabars originaires de Bristol, ne résistent pas au diktat du groove, saupoudré d'un peu de soul. Le second, Canadien de Berlin, mélange scansion salace du hip-hop (une bordée épuisante de « fuck ») et disco sur bande enregistrée. Pour pimenter l'affaire, les Baby Namboos ont recruté une Miss Black America en short blanc et soutien-gorge rouge dont les sautilleries, visant apparemment à exciter les mâles des premiers rangs, finissent par masquer les qualités vocales.

SUPPLÉMENT D'ÂME

D'autres demandent aux femmes un supplément d'âme. Zend Avesta, par exemple. Sous ce nom se cache Arnaud Rebotini, pionnier de la scène électronique française, lassé d'enchaîner des boucles sonores. Il a donc publié *Organique*, perturbant premier album mêlant techno et musique contemporaine, world et metal, Bartok et Black Sabbath, Satie et Satan. Ce géant au look

indien a réuni un quatuor à cordes, deux jazzmen aux cuivres et aux bois, et surtout Mona Soyoc, qui réussit à donner chair et charme à ce magma d'influences musicales. En robe de soirée d'été, cette petite sœur blanche de Shirley Bassett fait fondre les cœurs de sa voix sensuelle, défait son chignon pour danser avec une grâce infinie, lance des baisers au public. On avait perdu de vue la diva depuis sa participation dans les années 80 à Kas Produkt, duo de new wave français. Comment avait-on pu vivre sans elle ?

Dimanche, après le folk sage et monotone de l'Anglaise Dot Allison, ses compatriotes de Saint-Etienne confirmaient que légèreté rime malheureusement avec superficialité. Emmené par la chanteuse Sarah Cracknell, aux minauderies crispantes, le groupe replonge l'électro-pop vingt ans en arrière, en cherchant désespérément à ressembler à Abba. Dans le registre pop, minoraire cette année, on aura finalement préféré les Delgados, des Ecossais entourés d'un trio à cordes et d'une flûte traversière, dont les chansons pastorales convoquent films de Disney et éclats électriques. Sur scène, le groupe ne vit que par la grâce d'une brunette, Emma Pollock, son compagnon de chant s'interrompant régulièrement pour attraper une bouteille de vin.

Bruno Lesprit

Quand la faïence raconte la franc-maçonnerie

FRANC-MAÇONNERIE ET FAÏENCES, palais ducal de Nevers (58). Tél. : 03-86-68-46-00. Entrée : 30 F (4,57 €), gratuit pour les étudiants et les moins de 18 ans. Du lundi au samedi, de 9 heures à 19 heures ; le dimanche, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 septembre. Catalogue de l'exposition, 216 pages, 220 photographies couleurs.

NEVERS

de notre correspondant

Trois années de recherches ont été nécessaires à Claude Ghivasky, président de l'association Faïence 6000, pour présenter deux cents pièces à décor maçonnique des XVIII^e et XIX^e siècles, au palais ducal de Nevers. Instituteur à la retraite, ancien vénérable de la loge Libération de Nevers, il a pris pour base de travail le catalogue de la dernière exposition du genre qui

en 1990 à Montluçon, présentait quatre-vingts pièces.

L'an 6000 maçonnique méritait bien une telle débauche d'énergie et de passion, à Nevers sans doute plus qu'ailleurs. Car, comme le rappelle une feuille de présence posée au palais ducal, cinq des treize membres des Amis de l'Épave, la première loge créée en 1772 à Nevers, étaient faïenciers ou peintres-faïenciers. Et l'on trouve, au gré des vitrines, nombre de pièces réalisées dans la capitale de la faïence, à décor bleu sur fond blanc.

Plus de la moitié des objets exposés a été fournie par des musées maçons ou des collections privées. Ceux prêtés par le Musée de la Grande Loge Unie d'Angleterre n'avaient jamais traversé la Manche. Pour les autres pièces, Claude Ghivasky a sollicité une dizaine de musées français et étrangers. Deux faïences, des petits feux signés Veuve Perrin, proviennent du Metropolitan Museum of Arts

de New York. Elles complètent une série de douze assiettes à fond jaune de Marseille (XVIII^e siècle), consacrée aux grades maçonniques.

Une imposante vitrine mérite à elle seule la visite. Elle met en valeur un service dit aux vingt-cinq symboles, composé de vingt-trois faïences de Moustier du XVIII^e siècle. Une reconstitution qui a nécessité le concours de treize musées et collectionneurs privés.

« AMÉLIORER LE RECENSEMENT »

Les faïences créées à l'occasion d'un événement particulier ont également un espace. On peut découvrir un service de table de Moustier du XVIII^e siècle réalisé pour la loge de la Triple Harmonie de Béziers. A voir, également, ce singulier bénitier de chevet fabriqué à Nevers pour l'inauguration de la loge Equerre de Moulin-sur-Allier (1887), dont les décors se

partagent entre armes pontificales et symboles maçons. Les tapis de loge, les faïences étrangères, les faïences révolutionnaires et la loge l'Humanité de Nevers (créée en 1847) figurent parmi les autres thèmes retenus.

« Les francs-maçons ont coutume de dire, à la fin de chaque tenue : "Nos efforts ne sont pas achevés", note Claude Ghivasky. Nous espérons que, grâce à cette exposition, de nouvelles faïences maçonniques sortiront de l'oubli, et que nous pourrions améliorer le recensement commencé. » Un souhait qui se réalise jour après jour. Depuis son ouverture au public, l'exposition ne cesse de s'enrichir. De nombreux chercheurs ou spécialistes ont déjà contacté l'association Faïence 6000 pour donner des précisions sur telle ou telle pièce, ou rapporter l'existence d'autres faïences.

Philippe Depalle

SORTIR

PARIS

Univers fantastique

Wojtek Siudmak revient à Paris après dix ans d'absence, avec, dans ses bagages, une quarantaine de peintures et dessins accompagnés de textes. L'artiste polonais est considéré comme un des principaux représentants du réalisme fantastique. Lui-même se déclare hyperréaliste fantastique. Il réalisa l'affiche de *Star Wars* à la demande de Georges Lucas, et honora d'autres commandes pour des manifestations artistiques (Festival de Cannes), des couvertures de disques, de livres... Depuis le début du mois de juin, Siudmak s'est installé en complice au premier étage de la tour Eiffel, lieu symbolique où la rigueur du réel côtoie l'imaginaire. Les œuvres présentées entraînent le visiteur dans un univers de poésie, d'utopie, d'allégories... espace privilégié de réflexion.
Tour Eiffel, pavillon Ferrié, 1^{er} étage, Champ-de-Mars, Paris-7^e. Tous les jours de 9 heures à minuit. Entrée gratuite pour les visiteurs de la tour Eiffel. Tarif d'accès : 18 F par l'escalier, 22 F par l'ascenseur. Tél. : 01-44-11-23-44. Jusqu'au 3 septembre.

POUGNE-HÉRISSON (Deux-Sèvres)

Sacré Nombriil

Où passer une journée particulièrement loufoque, saugrenue, fantaisiste, espiegle et salutaire ? A Pougne-Hérissou, modeste village (360 habitants) des Deux-Sèvres, Yannick Jaulin, caustique et poétique raconteur d'histoires pour rire, convie le 15 août ceux qui se sentent concernés par « la maladie du nombriilisme ». Attention, cette cure, proposée tous les deux ans le jour de l'Assomption depuis 1990, sera celle de la dernière chance. Après celui-ci, il n'y aura plus de « rassemblement des nombriils du monde ». Une journée où l'on devrait, logiquement, se bousculer, et qui sera ponctuée, animée et colorisée par une centaine d'artistes, musiciens, comédiens, compagnies de rue et conteurs. Avec Yannick Jaulin, Délice Dada, Fawzy Al Aiedy, Joseph Racaille &

Daniel Laloux, le Yukulé Club de Paris, Michel Faubert, Mimi Barthélémy...

Le Nombriil, Pougne-Hérissou. Le 15 août. De 50 F à 110 F, gratuit pour les enfants jusqu'à 11 ans. Tél. : 05-49-63-79-37. Internet : www.nombriil.com.

PARIS

La Géode

Ouverte toute la journée des 14 et 15 août, La Géode présente trois films en exclusivité : *Rencontre dans la troisième dimension*, de Ben Stassen (Belgique, 2000, 40 minutes), premier film en relief et en couleur, histoire ludique de la 3D ; *L'eau et les hommes*, de Pierre Villemin (France, 2000, 40 minutes), voyage à travers les usages de l'eau dans le monde ; *Les Loups*, de David Douglas (Canada, 1999, 40 minutes), la chasse, les jeux, la vie en meute, des images tournées dans les parcs nationaux nord-américains.
La Géode, Cité des sciences et de l'industrie, 26, avenue Corentin-Cariou, La Villette, Paris-19^e. 50 F. Tél. : 01-40-05-12-12.

LIBOURNE (Gironde)

Fest'Arts

Pour la neuvième année, des acrobates, des jongleurs, des comédiens, des magiciens et des musiciens envahissent les rues de la ville de Libourne. Plus de cinquante spectacles gratuits répartis sur trois jours vont transformer le paysage urbain pour lui donner un air de fête. Des troupes françaises comme la compagnie des Arroses (*les 17 et 18 août*) ; la compagnie Babylone (*le 18 août*) ; Cirkatonic (*les 18 et 19 août*) ; Declic circus (*le 17 août*) ; les extensibles (*les 18 et 19 août*) ; les artificiers du groupe F (*le 19 août*) ; Seyni et Rootsaba (*le 19 août*), mais également des artistes internationaux seront au rendez-vous : en provenance d'Australie, les 5 Angry Men (*le 19 août*) ; de Tanzanie, les Black Eagles (*le 19 août*) ; de l'Angleterre, la Natural Theatre Company (*le 19 août*) ; et du Québec, le jongleur Yvan l'Impossible (*le 19 août*).
Fest'Arts, Libourne (33). Les 17, 18 et 19 août. Tél. : 05-57-55-33-43. Internet : www.festarts.com.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Joseph Lees
d'Eric Styles (Etats-Unis, 1999, v.o.).
UGC Orient-Express, 3 et 7-9, rue de l'Orient-Express, Forum des Halles, niveau -4, Paris-1^{er}. Rés. : 01-40-30-20-10 ; rens. : 08-36-68-68-58.

FESTIVALS CINÉMA

Censure & cinéma (du 9 au 22 août)
12 films à scandale.
Le Rendez-vous des quais, de Paul Carpita (France, 1955). Le 15 août.
Le Saint-Germain-des-Prés, 22, rue Guillaume-Apollinaire, Paris-6^e. Tél. : 01-42-2-87-23.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 9h-12h30 à 12 heures, du mardi au samedi ; de 12h30 à 16 heures, le dimanche.

Love Circus
de Philippe Sohier, mise en scène de l'auteur.

Aktéon Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, Paris-11^e. Du 8 août au 9 septembre. Du mardi au samedi, 21 h 30. 70 F et 110 F. Tél. : 01-43-38-74-62.

La Cantatrice chauve
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Nicolas Bataille.

Théâtre de la Huchette, 23, rue de la Huchette, Paris-5^e. Du lundi au samedi, 19 heures. Tél. : 01-43-26-38-99. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 août.

La Leçon
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Marcel Cuvelier.

Théâtre de la Huchette, 23, rue de la Huchette, Paris-5^e. Du lundi au samedi, 20 heures. Tél. : 01-43-26-38-99. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 août.

Naïs
de Marcel Pagnol, mise en scène de Philippe Uchan.

Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris-17^e. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. De 140 F à 180 F. Jusqu'au 30 août.

Edwige Bourdy (soprano),
Philippe Allègre (piano)

Schubert, Bach, Gounod, Mozart, Verdi, Vivaldi.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5^e. Le 15 août, 16 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 150 F.

Eric Mairlot (orgue)
Alain, Dupré, Mendelssohn, Froide-

bise, Tournemire, Demessieux.
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8^e. Le 15 août, 16 heures. Entrée libre.

Don Giovanni
de Mozart. Mise en scène de Jacques des Longchamps.

Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. Les 15, 17, 19, 22, 24, 26 et 29, 19 h 30, jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.

Les Archets de France
Vivaldi, Mozart. Christophe Guiot (violin, direction).

Sainte-Chapelle, 4, boulevard des Palais, Paris-1^{er}. Le 15 août, 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.

François Constantin Trio
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Du 15 au 19 août, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.

Miguel M.
and the Brachay's Blues Band

Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8^e. M^o Saint-Augustin. Du 15 au 19 août, 23 heures. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Ahmet Gulbay Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris-6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Du 15 au 22 août, 22 h 30. Tél. : 01-45-48-81-84. 120 F.

Carl Sonny Leyland
Slow Club, 130, rue de Rivoli, Paris-1^{er}.

M^o Châtelet, Pont-Neuf. Les 15, 17, 18 et 19 août, 22 heures. Tél. : 01-42-33-84-30.

Anne-Claire Marin
La Comedia, 4, impasse Lamier, Paris-11^e. M^o Philippe-Auguste. Le 15 août, 23 heures. Tél. : 01-44-64-83-76. De 30 F à 70 F.

Azad
Le Train de vie, 85, rue de la Verrerie, Paris-4^e. M^o Hôtel-de-Ville. Le 15 août, 21 h 30. Tél. : 01-42-77-33-80. 80 F.

RÉGIONS

Odile Duboc
Le pupille veut être tuteur.

Théâtre du peuple, Bussang (88). Le 13, 15 heures ; les 12, 14, 17 et 19 août, 20 heures. Jusqu'au 26 août. Tél. : 03-29-61-50-48. De 40 F à 110 F.

Le Théâtre ambulancier
de Liouboimir Simovitch, mise en scène de Christophe Rauck.

Théâtre du Peuple, rue du théâtre, Bussang (88). Tél. : 03-29-61-50-48. De 40 F à 110 F. Jusqu'au 27 août.

Patrick Delabre (orgue)
Œuvres de Grigny, Bach, Franck, Messiaen et improvisations.

Cathédrale, Chartres (28). Le 15 août, 16 h 45. Tél. : 02-37-18-26-26. Entrée libre.

Orchestre national de la Radio polonaise

Chopin, Kilar. Philippe Giusiano (piano), Antoni Wit (direction).

Parc du château de Florans, La Roque-d'Anthéron (13). Le 15 août, 21 h 30. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 275 F.

LUNDI 14 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 22.00** Abeilles, une société bien structurée. **Forum**
- 22.10** Le Monde des idées. Le débat et les revues. Invités : Yann Moulier-Boutang et Yves-Charles Zarka. **LCI**

MAGAZINES

- 19.55** TV5 l'invité. Invité : le Mime Marceau. **TV 5**
- 20.15** Science info. **LCI**
- 21.05** Le Point. L'automobile non polluante. La première communion. La retraite, connais pas. **TV 5**
- 21.05** La Route. Best of. **Canal Jimmy**
- 21.15** Les Rencontres de l'été. Atik Rahimi, Clotilde Courau. **LCI**
- 22.35** Photos de vacances. Invités : Rika Zarai ; Thierry Métaireu ; Alessandro Safina ; Jocelyne Beroard. **TF 1**
- 0.20** Les Dossiers de l'Histoire. Chine jaune, Chine bleue [1/2] : Le temps des troubles, 1842-1949. **France 3**
- 0.40** Les Rencontres de l'été. Arrêter de fumer pendant l'été. Invitée : Anne Borgne. **LCI**

DOCUMENTAIRES

- 18.10** 10 ans, 12 rounds. Rêve d'un boxeur. **Planète**
- 18.10** Histoire de l'eau. [3/4]. La dimension religieuse. **Odyssée**

- 18.20** L'Age d'or de la RKO. [4/6]. Orson Welles et la RKO. **Ciné Classics**
- 18.30** Télé notre histoire. Georges de Caunes. **Histoire**
- 19.00** Nature. Sida, la piste de la jungle. **Arte**
- 19.05** La Guerre d'Algérie. [2/5]. Un problème de conscience. **Planète**
- 20.00** Toutes les drogues du monde. Solutions de rechange. **Odyssée**
- 20.15** Reportage. Questions afghanes. **Arte**
- 20.25** et **23.00** Palettes. Henri de Toulouse-Lautrec. Décoration pour la baraque de la Gouloue. **Histoire**
- 22.15** Gavarnie, cirque de plaisir. **Odyssée**
- 23.25** Rendez-vous avec le crime. Patrick Henry, un procès capital. **France 3**
- 0.30** Nathalie Sarraute. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 19.00** Tennis. Tournoi féminin de Montréal (Québec). **Eurosport**

MUSIQUE

- 21.00** Cecilia Bartoli, récital. A Londres. Cecilia Bartoli, mezzo-soprano ; Georg Fischer, piano. Œuvres de Caldara, Vivaldi, Paisiello, Mozart, Rossini. **Muzik**
- 21.55** Felicity Lott. Avec l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, dir. Richard Hickox. Œuvres de Haendel, Mozart, Ravel, Strauss, Offenbach. **Mezzo**

Le Monde
TELEVISION

ARTE

20.45 Les Affinités électives ■ Une princesse et un baron qui se sont beaucoup aimés se rencontrent vingt ans plus tard et se marient. Ils se consacrent à l'amélioration du domaine du baron. Un roman de Goethe transposé dans la Toscane chère aux deux cinéastes Paolo et Vittorio Taviani. Confusion des sentiments et drames de la passion, mise en scène qui se voudrait « brechtienne » et n'est qu'ennuyeuse.

FRANCE 3

20.50 La Femme du boulanger ■ ■ ■ La femme du nouveau boulanger d'un village de Provence s'enfuit avec un berger. Le boulanger ne veut plus faire de pain. Prodigieux succès de l'adaptation du roman de Jean Giono par Pagnol. Raimu, saisi par le naturel, et Ginette Leclerc, étonnante dans un rôle presque muet. Le monde provençal, avec son réalisme régional, s'imposa jusqu'aux Etats-Unis.

FRANCE 3

23.25 Rendez-vous avec le crime Pour Robert Badinter, le procès, en janvier 1977, de Patrick Henry, assassin présumé du petit Philippe Bertrand, huit ans, se présentait comme un remake pénible. Quatre ans plus tôt, il n'avait pu sauver la tête de son client Roger Bontemps accusé de meurtre lui aussi. Cette fois-là, l'avocat évitera la guillotine à son client et deviendra, par ses plaidoiries, le symbole de l'abolitionnisme en France.

FILMS



- 20.50 La Femme du boulanger** ■ ■ ■ Marcel Pagnol. Avec Raimu, Ginette Leclerc (France, 1938, N., 125 min). **France 3**
- 20.50 L'Année de l'éveil** ■ ■ ■ Gérard Corbiau (France - Belgique, 1990, 100 min). **Téva**
- 20.50 Que la bête meure** ■ ■ ■ Claude Chabrol (France, 1969, 115 min). **13ème Rue**
- 21.00 Clerks, les employés modèles** ■ ■ ■ Kevin Smith (Etats-Unis, 1994, N., v.o., 100 min). **Cinéfaz**
- 21.50 Yakuza** ■ ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1975, 115 min). **Canal Jimmy**
- 22.10 Ludwig ou le crépuscule des dieux** ■ ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 125 min). **Ciné Cinémas 1**
- 22.30 Le Ciel de Paris** ■ ■ ■ Michel Béné (France, 1991, 85 min). **Téva**
- 22.40 The Delinquents** ■ ■ ■ Robert Altman (Etats-Unis, 1957, 80 min). **Cinéfaz**
- 0.15 Brigands Chapitre VII** ■ ■ ■ Otavio José (Fr. - Géor., 1996, v.o., 120 min). **Ciné Cinémas 1**
- 0.15 La Planète des singes** ■ ■ ■ Franklin J. Schaffner (EU, 1967, 110 min). **Ciné Cinémas 2**
- 0.45 Luna Park** ■ ■ ■ Pavel Lounguine (France - Russie, 1992, 105 min). **Cinéstar 2**
- 2.30 Ludwig ou le Crépuscule des dieux** ■ ■ ■ Luchino Visconti [1/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 105 min). **Ciné Cinémas 3**
- 2.35 Stardust Memories** ■ ■ ■ Woody Allen (EU, 1980, N., v.o., 85 min). **Cinétoilette**
- 2.45 Frankenstein 90** ■ ■ ■ Alain Jessua (France, 1984, 90 min). **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35** Sunset Beach.
- 18.05** Sous le soleil.
- 19.05** Walker, Texas Ranger.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Joséphine, ange gardien. Le Miroir aux enfants.
- 22.35** Photos de vacances. Ibiza.
- 0.05** F 1 magazine.
- 0.40** TF 1 nuit, Météo.
- 0.55** Affaires familiales. Prise au piège.

FRANCE 2

- 18.20** JAG.
- 19.15** Un livre, des livres.
- 19.20** Qui est qui ?
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Urgences. Les malheurs d'Hathaway. Quelle heure est-il, docteur Carter ? Hôpital en sursis.
- 23.10** Millennium.
- 23.55** Journal, Météo.
- 0.20** Musiques au cœur de l'été. Présentation du concert. Les Vêpres à la Vierge de Monteverdi.

FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05** Tout le sport.
- 20.20** C'est mon choix pour l'été.
- 20.50** La Femme du boulanger ■ ■ ■ Film. Marcel Pagnol.
- 22.55** Météo, Soir 3.
- 23.25** Rendez-vous avec le crime. Patrick Henry, un procès capital.
- 0.20** Les Dossiers de l'Histoire. Chine jaune, Chine bleue [1/2] : Le temps des troubles, 1842-1949.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.30
- 18.25** Drôles de vies.
- 19.00** Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45** Flash infos.
- 20.00** Le Zapping.
- 20.30** Les Simpson.
- 20.30** Blade ■ ■ ■ Film. Stephen Norrington.
- 22.25** Corridas.
- 0.00** Best of Le Journal du hard.
- 0.15** Machos. Film. Fred Coppola.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.55** et **0.30** TV 5 l'Invité. Invitée : Soeur Emmanuelle. **TV 5**
- 21.00** Jérusalem, ville sainte écartelée. **Forum**
- 22.00** Palestine, an I. **Forum**
- 23.00** Irak, la guerre d'usure. **Forum**

MAGAZINES

- 13.10** et **0.10** Science été. Invité : Yves Coppens. **LCI**
- 13.50** La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. Les êtres vivants : Sommes-nous si différents des singes ? **La Cinquième**
- 14.35** C'est mon choix. Je refuse de mettre mes enfants à l'école. **TSR**
- 15.10** Les Rencontres de l'été. Cinéma. Mathilde Seigner. **16.10** et **22.45** Jean-Pierre Azema. **16.40** Les hépatites. Stanislas Pol. **LCI**
- 15.40** Place au livre. Invités : Daniel Mermet et Patrick Besson. **LCI**
- 16.35** C'est l'été. Invités : Dominique de Lacoste ; Romuald ; Los Chicos. **France 3**
- 17.00** Journées Mondiales de la Jeunesse. **LCI**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Jeanne Moreau. Michel Delpech. **Paris Première**
- 19.00** Best of NPA. **Canal +**
- 19.00** Archimède. Voir : Le crabe. Expérience : Le son du verre. Sciences animées : Et pourtant, elle tourne. Portrait : Maurice Mattauer. Application : L'empreinte de Tchernobyl. Livre : Tout un orchestre. **Arte**
- 19.30** Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.50** La Carte aux trésors. Destination : La Franche-Comté. L'utopie et le productivisme franc-comtois. Les cueilleurs de la sécherie de Joux. Les comices et les fonderies de cloches. La Rose des vents : La pêche à la mouche au lodge de la Piquette. **France 3**
- 20.50** Zone interdite. Tout pour un bébé. **M 6**
- 21.00** Le Gai Savoir. Les grands débats du « Gai Savoir » : Faut-il avoir peur des autres ? **Paris Première**
- 21.05** TéléScope. La vie... trop tôt. Les grands prématurés. Le sort des mères. **TV 5**
- 22.15** Jour après jour. Jumeaux : un duo pour la vie. Mois après mois. **TV 5**
- 22.55** Inédits. L'Afrique autrement. Si Banjun m'était conté. Avoir quatre z'yeux. **RTBF 1**
- 23.15** Nos plus belles histoires d'humour. **France 3**

- 23.50** Top bab. Ben Harper. **Canal Jimmy**
- 0.30** Les Chemins de l'impossible. Matadors de Colombie. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 18.00** L'Actors Studio. Harvey Keitel. **Paris Première**
- 18.10** Le Requin blanc, seigneur solitaire des mers. **La Cinquième**
- 19.05** L'Angleterre confrontée au fascisme. **Planète**
- 19.30** Les Pyrénées, du Pic du Midi au Cimatinge. **Odyssée**
- 20.15** Reportage. Le Chasseur de miracles. **Arte**
- 20.30** et **23.00** Palettes. Stefano Di Giovanni, dit Sassetta. Le retable en morceaux, 1437-1444. **Histoire**
- 20.30** Sam Sheppard. Coupable ou innocent ? **Odyssée**
- 20.45** La Vie en face. Cinéastes pour le plaisir. **Arte**
- 21.30** La Guerre d'Algérie. [3/5]. **Planète**
- 21.45** Comedia, la Biennale de Bonn. Autour de la Biennale. **Arte**
- 22.00** Nathalie Sarraute. [6/6]. **Histoire**
- 22.10** La Chine, dragon millénaire. [12/13]. La rivière des perles. **Odyssée**
- 22.20** La Quête du futur. [6/22]. La nanotechnologie. **Planète**
- 22.40** Danger réel. [3° volet]. L'enfer du feu : des constructions dangereuses. **13ème RUE**
- 22.40** La Firme. [1/2]. La maison des Windsor. **Odyssée**
- 23.00** Le Jour de la révolution. [1/2]. **Planète**
- 23.30** Indonésie, la chute d'un dictateur. **Odyssée**
- 23.35** Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. La guerre des Codes : la machine Enigma. **Histoire**
- 0.20** Ces monstres qui crèvent l'écran. **13ème RUE**
- 1.00** Sounds of the Cities. [2/2]. Londres. **Paris Première**

SPORTS EN DIRECT

- 19.00** Tennis. Tournoi féminin de Montréal (Québec). (2° jour). **Eurosport**

MUSIQUE

- 18.30** Intégrale Chopin. *Nocturne en ut dièse mineur*, par Brigitte Engerer ; *Polonaise en sol bémol majeur*, par Daniel Alberti ; *Mazurkas* op. 7 n° 1 à 5, par J.-M. Luisada ; *Smutna rzeka* (Rivière triste), op. 74 n° 3 et *Narcezyony* (Le Fiancé) opus 74 n° 15, par Maria Sartova ; etc. **Mezzo**

- 19.20** Encore. Lors du 10^e Concours international de piano Van Cliburn, en 1997. Avec Stanislav Youdenitch ; Aleksandar Madzar ; Jan Jiracek ; Alexandre Dossin. **Muzik**

- 20.30** Debussy. *Prélude à l'après-midi d'un faune*, avec Karl Heinz Zöller, flûte, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. **Mezzo**
- 21.00** Robert Schumann. Avec Wilhelm Kempff, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Rafael Kubelik. **Mezzo**
- 22.10** « Sinfonietta », de Janacek. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Rafael Kubelik. **Mezzo**
- 22.35** Eliot Fisk. *Partita en ré mineur pour violon* BMW 1004, de Bach. **Mezzo**
- 22.40** James Carter. Lors du Deutsches Jazz Festival en 1994. **Muzik**
- 23.00** « Rodelinda ». Opéra de Haendel. Mise en scène de Jean-Marie Villégier. Lors du Festival d'Opéra, en 1998. Par l'Orchestre The Age of Enlightenment, dir. William Christie. **Mezzo**
- 0.15** Cecil Taylor. Au théâtre du Châtelet, en 1984. **Muzik**

THÉÂTRE

- 22.55** La Tragédie de l'homme. Pièce d'Imre Madach. Mise en scène de Laszlo Hudi. **Arte**

TÉLÉFILMS

- 19.00** Le Héros de la patrouille. S. Steve Holland. **Disney Channel**
- 20.50** La Fureur des anges. Nuzz Kulik [2/2]. **Téva**
- 22.30** L'Ombre de la mort. Richard Engel. **Téva**
- 22.45** Suspicion. Harry Longstreet. **M 6**
- 0.00** Patricia G. Hans Liechti. **Téva**

SÉRIES

- 19.30** Mission impossible. La couronne de Marnsbourg. **Série Club**
- 20.00** Les Simpson. Lisa a la meilleure note. **Canal +**
- 20.45** Le Caméléon. Que la lumière soit. Etat de manque. **Série Club**
- 21.20** Columbo. Criminologie appliquée. **RTBF 1**
- 21.35** That 70's Show. Jackie tourne la page. **Canal Jimmy**
- 22.00** Friends. Celui qui draguait au large (v.o.). Celui qui posait une question embarrassante (v.o.). **Canal Jimmy**
- 23.20** Absolutely Fabulous. Bonne année ! (v.o.). **Canal Jimmy**
- 23.35** New York District. Bavure (v.o.). **13ème RUE**
- 0.15** Starksy et Hutch. Jungle, vous avez dit jungle ? **TF 1**

FILMS

- 13.10** Battement de cœur ■ ■ ■ Henri Decoin (France, 1939, N., 95 min). **Ciné Classics**
- 18.25** Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 125 min). **Ciné Cinémas 2**
- 18.45** Le Dossier 51 ■ ■ ■ Michel Deville (France, 1978, 105 min). **Cinéfaz**
- 19.05** Beaucoup de rêves sur les routes ■ ■ ■ Mario Camerini (Italie, 1948, N., v.o., 85 min). **Ciné Classics**



- 20.30** Duel dans la forêt ■ ■ ■ Joseph M. Newman. Avec Richard Widmark, Jeffrey Hunter (EU, 1952, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas 1**
- 20.35** Les Aventures de Robin des Bois ■ ■ ■ Michael Curtiz et William Keighley (Etats-Unis, 1938, N., 105 min). **TMC**
- 20.40** Mes meilleurs copains ■ ■ ■ Jean-Marie Poiré (France, 1988, 110 min). **Cinéstar 1**
- 21.40** Catch 22 ■ ■ ■ Mike Nichols (Etats-Unis, 1970, v.o., 120 min). **Cinétoilette**
- 22.30** Les Nuits de la pleine lune ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1984, 95 min). **Paris Première**
- 22.40** Le Ciel peut attendre ■ ■ ■ Ernst Lubitsch (EU, 1943, v.o., 110 min). **Ciné Cinémas 3**
- 22.45** The Last Seduction ■ ■ ■ John Dahl (Etats-Unis, 1993, 110 min). **TSR**
- 23.40** Je veux vivre ■ ■ ■ Robert Wise (Etats-Unis, 1958, N., 120 min). **Cinétoilette**



- 0.25** Madame Butterfly ■ ■ ■ Frédéric Mitterrand. Avec Ying Huang, Richard Troxell (France, 1995, 130 min). **Arte**
- 1.10** La Main droite du diable ■ ■ ■ Costa-Gavras (Etats-Unis, 1988, 130 min). **Cinéstar 2**
- 1.35** L'Amérique des autres ■ ■ ■ Goran Paskaljevic (Fr. - All., 1995, 90 min). **Ciné Cinémas 1**
- 3.25** La Chaîne ■ ■ ■ Stanley Kramer (EU, 1958, N., v.o., 90 min). **Cinétoilette**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55** Les Enfants du naufrageur. Film. Jérôme Foulon.
- 15.45** Une seconde chance. Téléfilm. Mel Damski.
- 17.30** Sunset Beach.
- 18.05** Sous le soleil.
- 19.05** Walker, Texas Ranger.
- 19.55** J'ai deux métiers.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** Ma femme s'appelle reviens. Film. Patrice Leconte.
- 22.30** Les Films dans les salles.
- 22.40** Indomptable Angélique. Film. Bernard Borderie.
- 0.15** Starksy et Hutch.

FRANCE 2

- 13.45** Nestor Burma.
- 15.15** Tiercé.
- 15.30** La Bête. Téléfilm. Jeff Beckner.
- 18.25** JAG.
- 19.20** Qui est qui ?
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Pour la peau d'un flic ■ ■ ■ Film. Alain Delon.
- 22.40** Deux hommes dans la ville ■ ■ ■ Film. José Giovanni.
- 0.10** Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.35** Les Enquêtes de Remington Steele.
- 14.25** La croisière s'amuse.
- 16.05** Va savoir. Sur la piste des loups (Alpes-Maritimes). Les loups du Mercantour. Les chiens de traîneau.
- 16.35** C'est l'été.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Tout le sport.
- 20.20** C'est mon choix pour l'été.
- 20.50** La Carte aux trésors. Destination : La Franche-Comté.
- 22.45** Météo, Soir 3.
- 23.15** Nos plus belles histoires d'humour.
- 1.10** Fame.

CANAL +

- 13.25** Raja Hindustani ■ ■ ■ Film. Dharmesh Darshan.
- 15.25** Bollywood. Made in India.
- 16.30** Les Joueurs ■ ■ ■ Film. John Dahl.
- En clair jusqu'à 20.30
- 18.26** Avoir un bon copain.
- 18.30** Drôles de vies.
- 19.00** Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45** Flash infos, Le Zapping.
- 20.00** Les Simpson.
- 20.30** Génial !
- Mes parents s'aiment. Film. Lynn Hamrick.
- 22.00** Lexx. [13/33] Norb.
- 22.45** Shooting Fish. Film. Stefan Schwartz (v.o.).
- 0.25** Divorcing Jack. Film. David Caffrey (v.o.).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Nature. Sida, la piste de la jungle.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** Reportage. Questions afghanes.
- 20.45** Les Affinités électives ■ ■ ■ Film. Vittorio Taviani et Paolo Taviani.
- 22.20** Court circuit. *Fusée*. Ulrich Köhler et Nina Könnemann (v.o.). **0.25** *Bonne résistance à la douleur*. Pierre Erwan Guillaume.
- 22.30** Country Life. Film. Michael Blakemore (v.o.).
- 0.50** Rue Oberkampf. Téléfilm. Gilles Adrien.

M 6

- 18.55** Lois et Clark.
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.05** Notre belle famille.
- 20.40** Décrochage info, Cinésix.
- 20.50** Un génie, deux associés, une cloche. Film. Damiano Damiani.
- 23.00** L'Homme aux nerfs d'acier. Film. Michele Lupo.
- 0.50** Laura, les ombres de l'été. Film. David Hamilton.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.00** Euphonia (rediff.).
- 22.10** Pages arrachées au journal de Michel Leiris (rediff) [11/25].
- 22.30** Carnets de voyage.
- 23.00** Les Mots de Paris.
- 23.30** Mythologies du monde entier, lectures et relectures.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Festival de Salzbourg. « Don Giovanni ». Opéra de Mozart. Par l'Association des concerts du Chœur de l'Opéra de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Valery Gergiev, Ferruccio Furlanetto (Don Giovanni), René Pape (Leopoldo).
- 23.00** Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15** Les Soirées. Œuvres de Rossini, Liszt.
- 20.40** Les Soirées. L'éditeur Jacques Durand. Œuvres de Debussy, Dukas, Saint-Saëns, Indy, Fauré, Roussel, Messiaen.
- 22.30** Les Soirées... (suite). Œuvres de Poulenc, Rameau, Mozart, Ravel, Mendelssohn.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.50** La Cinquième rencontre...
- 15.20** Rythmes Caraïbes.
- 15.45** Cafés philo. Camus, le meurtre.
- 15.50** Sous toutes les coutures.
- 16.05** Cinq sur cinq.
- 16.25** Jeunesse.
- 17.10** Alfred Hitchcock présente.
- 17.40** 100 % question spéciale collège.
- 18.10** Le Requin blanc, seigneur solitaire des mers.
- 19.00** Archimède.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** Reportage. Le Chasseur de miracles.
- 20.45** La Vie en face. Cinéastes pour le plaisir.
- 21.45** Comedia, la Biennale de Bonn. 22.55 La Tragédie de l'homme. Pièce d'Imre Madach.
- 0.25** Madame Butterfly ■ ■ ■ Film. Frédéric Mitterrand.

M 6

Paris demande que Bruxelles se saisisse en urgence des conséquences de l'épidémie de peste porcine britannique

Les Quinze s'interrogent après les embargos décidés par les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne

APRÈS L'ABATTAGE, ces derniers jours, de près de 10 000 porcs le gouvernement britannique poursuit ses efforts pour endiguer au plus vite l'épidémie de peste porcine apparue mardi 8 août dans un élevage du Norfolk (*Le Monde* daté 13-14 août). Inquiets des risques majeurs de contagion, l'Espagne, les Pays-Bas et la Belgique ont décidé un embargo vis-à-vis des porcs et des produits porcins britanniques. Si elle devait s'étendre, cette épidémie pourrait rapidement prendre la dimension de catastrophe nationale pour la réputation de l'agriculture britannique. « Il est évident que la chaîne d'approvisionnement est contaminée. Nous discutons actuellement avec la Commission européenne en vue de mettre au point une réponse commune à ce problème », a déclaré lundi 14 août à Londres un porte-parole du ministère de l'Agriculture, à l'évidence très inquiet de l'impact de cette maladie infectieuse sur un secteur déjà en crise.

C'est la première fois depuis quatorze ans que des cas de peste porcine sont diagnostiqués en Grande-Bretagne où le traumatisme de l'épidémie de l'encéphalopathie spongiforme bovine est encore bien loin d'être effacé. Cette infection constitue un fléau majeur de l'élevage porcin, compte tenu de la facilité avec laquelle elle se transmet au sein des troupeaux et des taux très élevés

de mortalité qui y sont associés. La peste porcine, maladie d'origine virale, n'est pas dangereuse pour l'espèce humaine. Elle se caractérise chez l'animal par une fièvre accompagnée de nombreux symptômes d'ordre respiratoire, digestif, nerveux ou cutané. La survenue de lésions hémorragiques au sein de différents organes (ganglions, reins, rate, vessie) entraîne la mort de l'animal en quelques jours. On sait par ailleurs que le sanglier peut être porteur du virus et, parfois, le transmettre aux cochons d'élevage.

« Pour le moment, tous les cas de peste porcine sont liés à une seule exploitation et, si les autres cas éventuels s'avèrent également liés à cette exploitation, alors on peut espérer venir à bout de l'épidémie très rapidement, a expliqué Jim Scuda-

more, chef des services vétérinaires gouvernementaux. *Nous vivons en ce moment beaucoup d'exploitations pour voir s'il y a eu contagion. Nous devons abattre tous les porcs infectés, désinfecter et contrôler tous les sites touchés* ». La Belgique a demandé la tenue d'une réunion d'urgence du Comité permanent vétérinaire de l'Union européenne afin d'examiner les mesures de prévention à prendre au niveau communautaire. Cette réunion devait initialement se tenir le 22 août mais la France souhaite que la Commission se saisisse en urgence de la question.

« Cette épidémie isolée ne justifie pas un embargo général sur les exportations de porcs britanniques. L'Union européenne et d'autres pays ne devraient même pas l'envisa-

ger », a déclaré Colin Breed, porte-parole du parti libéral-démocrate britannique pour les questions agricoles. Les exportations de porcs représentent 15 % de la production britannique et les spécialistes estiment qu'un embargo serait une véritable catastrophe pour les éleveurs du Royaume-Uni.

EN 1997 EN ALLEMAGNE

Le changement des habitudes alimentaires des Britanniques fait que la consommation de porc est en chute libre dans le pays et la récente publication d'une enquête du magazine des consommateurs *Which?* démontrant que le bacon anglais vendu dans les supermarchés comprend des taux anormalement élevés d'eau, n'a guère arrangé les choses. En outre la découverte de fâcheux goûts de poisson a accentué la défiance des consommateurs. Il faut également compter avec le fait que, faute de temps et pour des raisons de santé, les traditionnels « œufs au bacon » pris le matin ont laissé place, en semaine, au petit déjeuner « continental » ou « santé » rapidement expédié. La faiblesse de l'euro face à la livre favorise par ailleurs les importations de porc belge et danois dont les viandes sont jugées de meilleure qualité, et les marchés traditionnels d'exportations, comme la France, l'Allemagne ou l'Italie, sont en nette diminution.

En France, la dernière épidémie

a été observée en Bretagne il y a vingt-cinq ans. La réémergence de la peste porcine en Grande-Bretagne fait suite à deux récentes épidémies, en Allemagne en 1997 et l'année suivante en Hollande où il avait fallu abattre 15 millions d'animaux. Après avoir organisé une lutte systématique dans les années 80 de nombreux pays d'Europe comme la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne, l'Italie ou la Suisse avaient réussi à se débarrasser de cette maladie, ce qui avait permis de déclarer l'ensemble du continent indemne de peste porcine, avec tous les avantages commerciaux qu'une telle situation comporte.

La maladie devait toutefois réapparaître en 1997 en Allemagne, où l'on a jamais véritablement réussi à contrôler la situation épidémique. Plusieurs spécialistes vétérinaires de l'Union européenne avaient alors observé, avec une certaine ironie, que l'Allemagne, qui avait vertement tancé la Grande-Bretagne et qui l'accusait de ne pas avoir pris les mesures sanitaires qui s'imposaient face à la maladie de la « vache folle », devait publiquement reconnaître, avec l'épidémie de peste porcine, qu'elle était bien loin d'être le pays modèle de l'Union européenne en matière d'hygiène animale.

Jean-Yves Nau
et Marc Roche (à Londres)

Les éleveurs français pour un embargo

Pour Guillaume Roué, vice-président de la Fédération nationale bovine, le gouvernement français devrait mettre en place un embargo vis-à-vis des porcs britanniques et ce, même si les importations d'animaux vivants ne se font qu'en quantités infinitésimales et cela uniquement pour la reproduction dans certains élevages.

« A la différence d'autres pays européens instaurant l'embargo [les Pays-Bas par exemple], la France est dotée d'un réseau efficace de contrôle sanitaire des cheptels. Mais, nous, les éleveurs, nous pensons qu'il serait utile, comme cela prévaut face à d'autres sortes d'importations, d'appliquer le contrôle de précaution, a-t-il déclaré dans un entretien à *La Croix* (daté 14-15 août). Le ministère aurait pu prendre une attitude plus ferme, quitte à revenir dessus ensuite. Nous lui demandons d'assurer au moins les contrôles avec vigilance et d'en tirer les conséquences. »

L'Etat fixe un prix minimum pour les pêches et les nectarines jusqu'au 24 août

LE JOURNAL OFFICIEL du samedi 12 août a publié un arrêté interministériel portant extension de l'accord du 4 août conclu au sein de l'association interprofessionnelle des fruits et légumes frais (Interfel) à propos de la commercialisation des pêches et nectarines. Il fixe un prix minimum de cession au départ des stations de conditionnement. Ce prix varie, selon les catégories, de 6 à 8 francs le kilo. Cette décision du gouvernement – présentée comme exceptionnelle – est valable jusqu'au 24 août, date de la fin de la campagne de production massive de ces fruits. Elle ne concerne que les fruits français. Elle s'applique d'autorité à tous les membres de cette association et

constitue une réponse à la requête qu'avait présentée au ministre de l'Agriculture et de la pêche, Jean Glavany, le président de cet organisme, François Lafitte, le 8 août.

Ce dernier avait en effet demandé aux pouvoirs publics « d'utiliser les dispositions de l'article 68 de la loi d'orientation agricole de juillet 1999 » permettant cette procédure d'extension des accords interprofessionnels. L'obligation de respecter un prix minimum au départ de la production – et *a fortiori* au niveau des grossistes et de la distribution finale – touche aussi les grandes centrales d'achat, même celles qui ne sont pas membres d'Interfel.

Cet accord s'inscrit dans la suite

de celui du 28 juillet, signé aussi au sein d'Interfel, sur les conditions de mise en place des catalogues et opérations promotionnelles (période, volume, qualité et prix). Cet accord avait, lui aussi, fait l'objet d'un arrêté d'extension le 1^{er} août. La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) est chargée de le faire respecter.

OPÉRATIONS COUP DE POING

Les pêches et les nectarines sont des produits d'été particulièrement sensibles car, outre la concurrence italienne (l'Italie est de loin le premier producteur européen) ou espagnole, la production nationale

est concentrée sur une assez courte période. Contrairement à la pomme, par exemple, ces fruits ne peuvent pas être stockés longtemps. De plus, cette année, la consommation intérieure a été assez molle en juillet à cause du mauvais temps qui n'a pas incité les consommateurs à manger des fruits.

Les producteurs, notamment dans le Sud Est et le Languedoc-Roussillon, qui se plaignent des charges de main d'œuvre, ont organisé fin juillet et début août plusieurs opérations coup de poing contre des grandes surfaces qui bradaient les fruits en-dessous parfois du prix de revient au stade de la production. Les pouvoirs publics

ont commencé à mettre au point un certain nombre de dispositions structurelles pour renforcer – bassin géographique par bassin – les organisations économiques de producteurs, trop dispersées actuellement face à des acheteurs de plus en plus concentrés et puissants. Le Conseil d'Etat vient de valider un décret qui devrait être publié prochainement, indique-t-on au ministère de l'Agriculture.

Enfin le projet de loi sur les régulations économiques, que le Sénat devrait examiner à la rentrée, contient plusieurs dispositions qui intéressent spécifiquement le secteur des fruits et légumes.

F. Gr.

Le Languedoc a le vin triste, les Côtes du Rhône font la fête

SAINT-PANTALÉON-LES-VIGNES
de notre envoyé spécial

Alors que les vignerons du Languedoc manifestent en masse pour protester contre la mévente et l'afflux de breuvages mélangés de vague provenance (*Le Monde* daté 13-14 août), ceux des Côtes du Rhône sont tout sourire. Il suffisait pour s'en convaincre d'assister à la grande fête de Saint-Pantaléon-les-Vignes (Drôme), dimanche 13 août. Chaque année, au cœur de l'été, l'une des seize communes dont les parcelles sont protégées par l'appellation d'origine contrôlée côtes-du-rhône-villages, rehaussée du nom de la localité, organise des réjouissances avec moult dégustations de rouge, rosé, blanc et muscat, danses folkloriques, discours, jeux, déjeuner en plein air, exposition de matériel agricole du bon vieux temps.

Cette année encore, les vendanges dans les 163 communes de la zone des Côtes du Rhône (qui devraient être 173 dans quelques mois, avec l'arrivée de nouvelles, essentiellement du Gard, respectant des conditions pédoologiques rigoureuses) s'annoncent prometteuses. Elles seront, sauf orage de grêle peu probable désormais, précoces, abondantes et de bonne qualité.

Abondantes au point que, pour ne pas dépasser les plafonds de rendement, plusieurs viticulteurs ont préféré couper des grappes et les laisser sécher au sol. La demande est vigoureuse, et les relations avec le négoce, les grandes surfaces et les importateurs étrangers demeurent confiantes. On ne craint pas les stocks et l'on ne parle pas de distillation préventive pour résorber les excédents.

CÉRÉMONIE D'INTRONISATION

Inspirée par la courtoisie et par la convivialité – et, cette année, par la solidarité européenne –, la fête a commencé, comme le veut la tradition, par l'arrivée sur un vieux camion de quinze mathusalem (6 litres) dédiés chacun à un pays de l'Union. Puis, après l'allocation des personnalités, en tête desquelles le député PS Michel Grégoire, président de l'Association nationale des élus du vin, et l'ambassadeur de la Commission auprès de l'OMC à Genève, a commencé la cérémonie d'intronisation de quelques privilégiés dans la confrérie de Saint-Pantaléon.

Le grand maître, vêtu de son couvre-chef rouge et noir, tapa de son épée les épaules des impétrants, invoquant « Bacchus, maître des

pressoirs, et saint Vincent, patron des vignerons ».

Furent honorés, devant étendards et bannières, une femme chef de service ophtalmologue à l'hôpital de Créteil, un directeur de compagnie de spectacles folkloriques et un peintre britannique installé au pays de la fille de M^{me} de Sévigné, qui, jadis, fit fortune outre-Manche dans l'industrie des luminaires. Le curé n'avait pas voulu être en reste, qui avait épinglé sur le porche de son église l'évangélique rappel : « Moi je suis la vigne, et vous les sarments. »

« La qualité et l'identité de nos terroirs sont les meilleures armes contre les envahisseurs extérieurs », a dit Christian Poly, président du Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône. L'étude scientifique de tout ce que recouvre la civilisation du vin aussi. C'est la fonction de l'Université du vin, établissement privé d'enseignement supérieur installé depuis 1978 à Suze-la-Rousse, qui délivre des diplômes pointus de droit du vin ou de connaissance des terroirs : 120 étudiants y sont inscrits chaque année, dont des Chiliens et des Taiswanais. Pour le vin, la mondialisation est vieille comme le monde.

François Grosrichard

J.-Y. N.

DÉPÊCHES

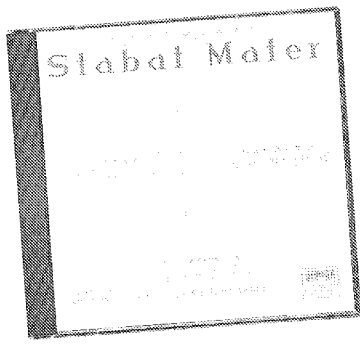
■ **GRANDE-BRETAGNE** : le débat sur les pédophiles, mis entre parenthèses samedi 12 août le temps d'un hommage émouvant à la petite Sarah Payne tuée par un maniaque, a repris dimanche 13 avec les propositions du leader conservateur William Hague de durcir la loi contre les délinquants sexuels. Le chef de l'opposition a préconisé des peines de prison à vie systématiques pour les pédophiles récidivistes. – (AFP.)

■ **PRESSE** : un incident technique à l'imprimerie de Saint-Ouen a empêché la parution, lundi 14 août, des éditions du *Parisien* et de *L'Equipe* en Ile-de-France. En revanche, *Aujourd'hui en France*, l'édition nationale du *Parisien*, et le quotidien sportif ont été distribués normalement dans les autres régions à partir des imprimeries décentralisées.

Tirage du *Monde* daté dimanche 13-14 août 2000 : 589 479 exemplaires. 1-3

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec *Le Monde*, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



pergolèse. stabat mater.

Divines implorations. Quel choc si vous connaissez les versions anciennes du fameux *Stabat Mater* de Pergolèse ! Avec les Talens Lyriques, vous assistez à la renaissance d'une œuvre. Grâce aux couleurs fluides et chaleureuses des instruments anciens, Christophe Rousset prend le temps de créer une atmosphère profondément religieuse. La pureté du timbre de la soprano Barbara Bonney est idéale de délicatesse. Quant à Andreas Scholl, il est certainement le meilleur contre-ténor de sa génération. Il réussit le prodige d'imposer un climat de plus en plus sensuel et proche parfois de l'opéra napolitain dans ces implorations à la Vierge.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro !".

Le Monde

